



Les
Fleurs de la Jeunesse

... et ...

Jeanne l'Orpheline

Par

L. P. FOURNIER, E.E.D.

L. P. FOURNIER

Les Fleurs de la Jeunesse

... ET

Jeanne l'Orpheline

ILLUSTRÉES PAR
LA CIE BISHOP



MONTRÉAL .
LA CIE D'IMPRIMERIE ET DE GRAVURES BISHOP,
RUE SAINT-JACQUES.
1901

PS8461

088

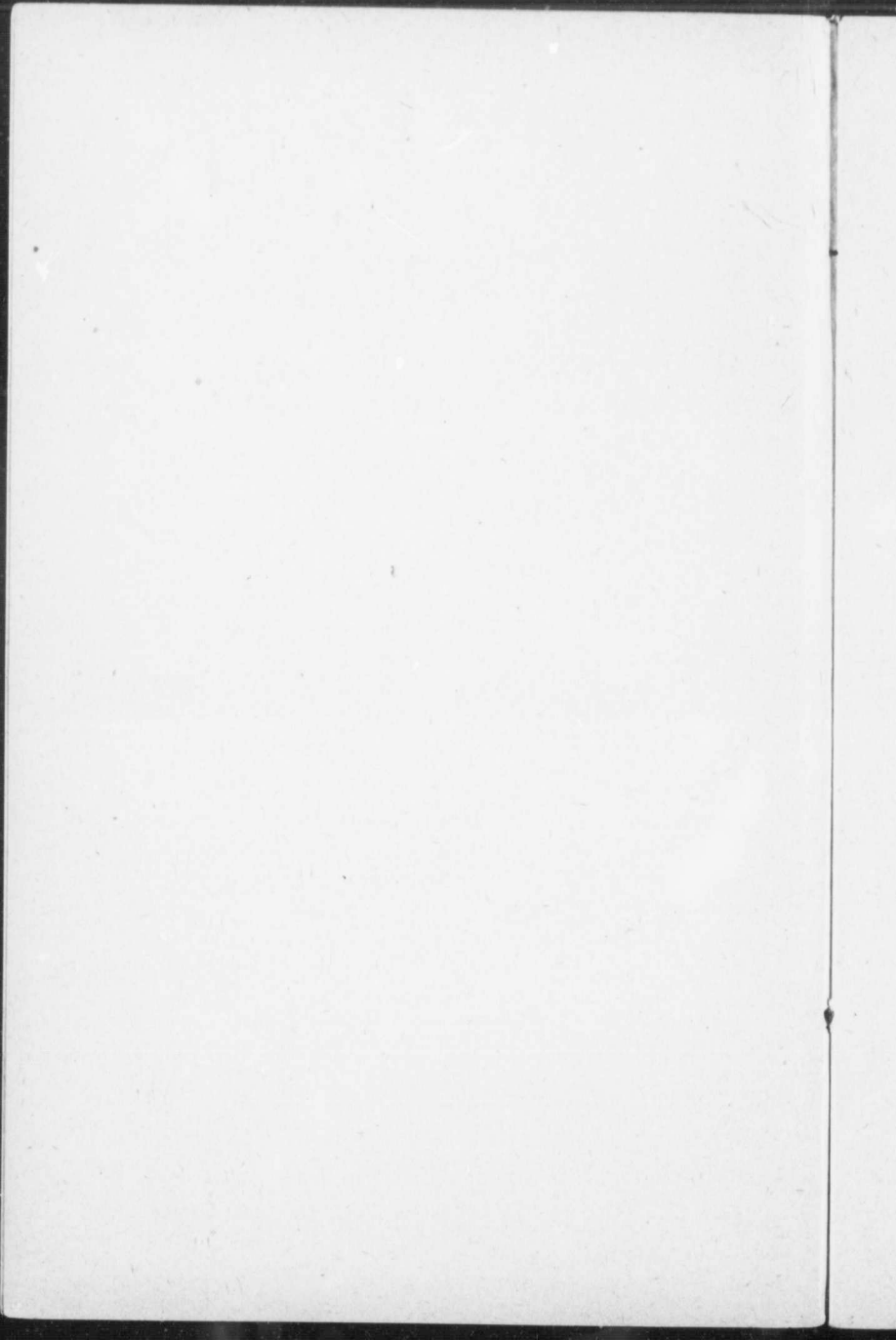
F43

1901

Pxxx

09412712

Les Fleurs de la Jeunesse



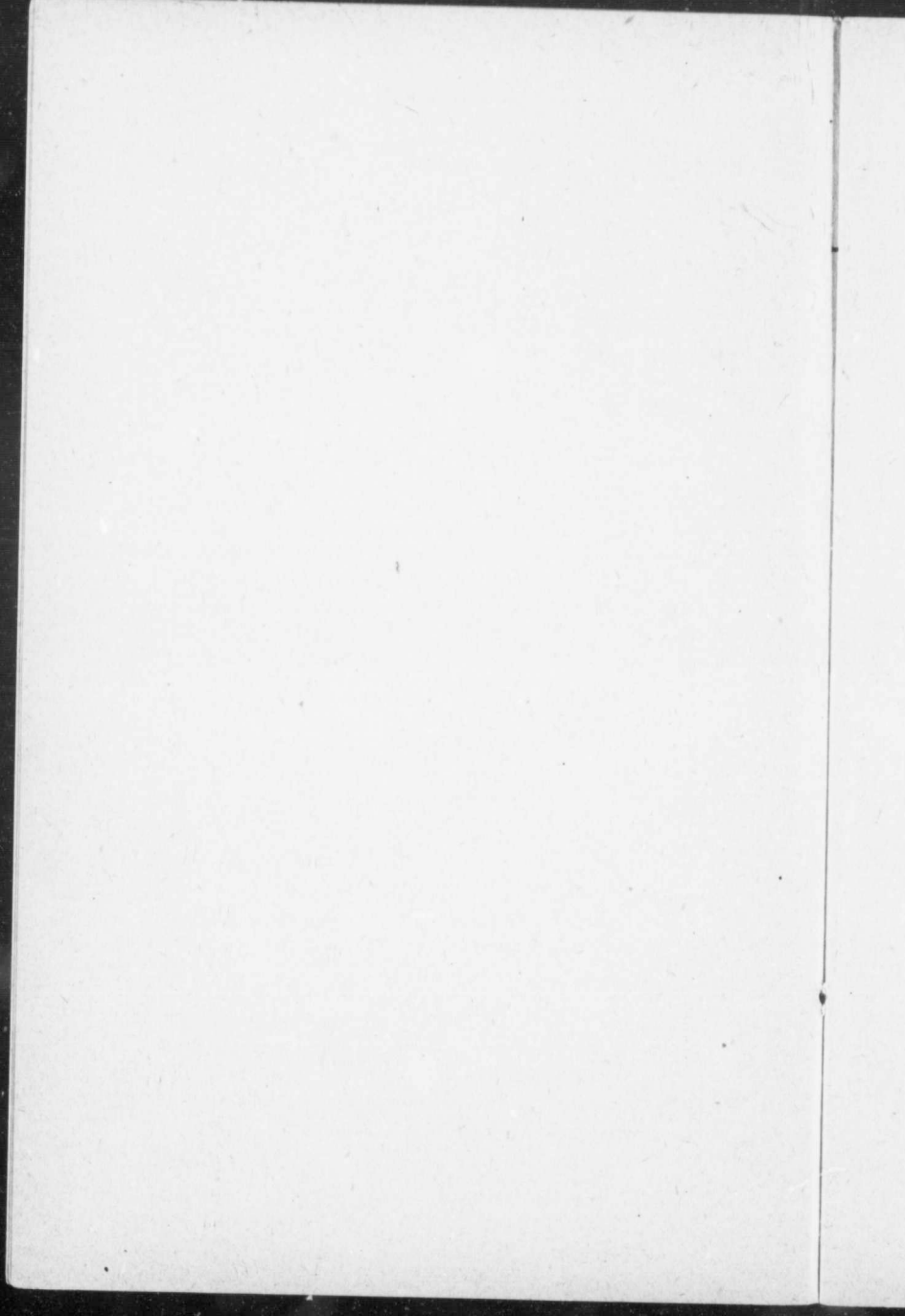
PREFACE.

Bien chers amis. Ce livre que je dédie tout spécialement à la jeunesse, remplira d'ardeur pour le bien, toutes les âmes qui le liront attentivement. En offrant aux lecteurs, une littérature que je me suis efforcé de soigner, il a l'avantage d'être agréable par l'intérêt qu'il éveille ; car toute âme généreuse se sent portée naturellement à secourir le faible contre la tyrannie du puissant orgueilleux, et à suivre des yeux, celui à qui on a déjà ouvert la voie du succès et du bonheur.

Puisse cet ouvrage faire naître en vos cœurs, jeunes gens, de beaux et de nobles sentiments ! Puisse-t-il exciter en vous, des élans de patriotisme, qui vous rendront capables de lever bien haut le drapeau de la race Canadienne-Française, et de le défendre à temps contre toute attaque de la part des ennemis.

Bien à vous,

L. P. FOURNIER, E.E.D.



CHAPITRE I

LA PATRIE.

Patrie ! Patrie ! mot grave, mais aussi joyeux ! mot sublime, mais aujourd'hui peu compris et peu apprécié ! mot suave, mais devenu vain et ordinaire, dans notre langue !

N'est-ce pas, ce mot : patrie, qu'employait Napoléon 1^{er} pour pousser ses soldats, au combat ! n'est-ce pas ce mot : patrie, qui enivrait de joie, tous nos ancêtres, à la nouvelle d'une victoire ? N'est-ce pas l'espoir de revoir sa patrie qui apportait un baume bienfaisant aux épreuves du grand Napoléon, en son exil, sur l'île Ste-Hélène ? N'est-ce pas ce mot : patrie, qui apportait la résignation, aux mères de famille, qui embrassaient en pleurant et en leur disant : Adieu, leurs enfants quittant le toit paternel, pour aller mourir, pour la cause de leur France chérie ?

Ce mot si grand, a traversé les âges, il s'est répandu chez les nations non civilisées ; lisons l'histoire ancienne, l'histoire du moyen âge, l'histoire moderne, nous retrouvons le patriotisme partout ; nous le voyons cependant, moins vivace et presque étouffé, lorsque le peuple s'est adonné aux jouissances de l'argent et aux sensualités ; le luxe est le poison des nobles inspirations du patriotisme ; nous le voyons au contraire, fort et vigoureux, poussé à l'héroïsme, lorsque le peuple a des mœurs simples et qu'il est adonné au travail manuel ; c'est dire que le patriotisme est plein de vie à la campagne où

règnent l'aisance et la frugalité, tandis qu'il est presque invisible dans les villes où règnent l'incrédulité et les jouissances sensuelles.

Qu'est-ce donc que la patrie? La patrie! jeunes gens! n'est-elle pas la petite mesure où vous avez vu le jour et où vous avez passé votre enfance? La patrie! jeunes gens! n'est-elle pas le collège ou la maison d'éducation, où vous avez puisé tous les enseignements qui font de vous des hommes capables d'aider à vos semblables? La patrie, jeunes gens! n'est-elle pas le jardin où, appuyés sur le bras de votre fiancée, vous vous êtes promenés, jouissant d'un bonheur sans pareil et faisant toutes sortes de beaux rêves sur votre avenir? La patrie, jeunes gens, n'est-elle pas le clocher de votre église, dans laquelle, au pied des saints autels, vous avez donné l'ineffable consentement, à celle qui devait être votre compagne pour la vie?

La patrie, jeunes gens! n'est-elle pas le coin de terre bénie, où reposent les cendres de vos ancêtres et de vos parents? La patrie, jeunes gens! n'est-elle pas le sol que vous avez arrosé de vos sueurs et qui vous a donné la vie? La patrie, jeunes gens! n'est-elle pas le sol que nos ancêtres ont arrosé de leur sang, pour le conserver sous un gouvernement libre et responsable? La patrie, jeunes gens! n'est-elle pas cette belle langue française, pour la conservation de laquelle tant de nos pères ont multiplié sacrifices sur sacrifices?

Jeunes gens, si la patrie est tout cela, pour nous, canadiens-français, notre patrie n'est-elle pas le Canada et surtout, la Province de Québec?

La jeunesse méconnaît trop souvent, hélas, de nos jours, la grandeur du rôle qu'elle a à accomplir dans notre pays: on ne reste pas propriétaire de ses convictions; pour une promesse quelconque, on vend ses convictions; pour une somme médiocre,

on s'abaisse à toutes sortes d'actes que désapprouvent le respect et la dignité que l'on se doit à soi-même ; de crainte d'être ridiculisé, on laisse parler mal devant soi, à l'égard de ses concitoyens canadiens-catholiques ; on se lie d'amitié avec les anglais, de préférence aux canadiens, croyant d'être tenu en plus haute estime ; par un acte d'amour propre, on s'entête, on persiste à demeurer dans une politique que l'on sait hostile aux intérêts des canadiens, et contraire à l'avancement et au progrès de notre pays. Ne sommes-nous donc pas des descendants de la race française ? Le patriotisme ne consiste pas à vivre en désaccord avec les autres gens de races différentes de la nôtre ; non ! bien au contraire, il commande l'emploi de toutes sortes de moyens légitimes, pour inculquer dans le cœur des enfants, un grand amour pour tout ce qui est la propriété et les intérêts de notre peuple ; pour graver dans leur esprit la grandeur et la noblesse de notre pays, et pour faire comprendre à ceux de races différentes de la nôtre, qu'il est aussi de leur devoir d'aimer et chérir le Canada plus que tout autre, puis qu'il est leur pays d'adoption, puis qu'il est devenu pour eux, une mère bonne et protectrice.

C'est de la jeunesse que le Canada attend beaucoup ; nos pères ont eu beaucoup à faire et ils se sont acquittés de leur devoir, avec une exactitude propre à faire monter la rougeur à nos fronts, à la vue de l'inactivité et du peu de patriotisme de la jeunesse actuelle. Nous avons, nous aussi, jeunes gens, beaucoup à faire : notre tâche est différente de celle de nos pères ; elle ne consiste pas comme la leur, à protéger les foyers contre l'invasion de l'ennemi, mais à donner à nos enfants une éducation domestique saine ; à leur inspirer l'amour du travail et de l'étude, à les renseigner sur l'histoire du Canada et les commencements de la colonie ;

à leur faire étudier la langue française afin qu'ils en aiment toutes les beautés ; à leur inspirer un grand respect pour l'autorité et la religion, car tout patriote doit être religieux.

Ce travail est simple, mais demande beaucoup de patience ! Dès maintenant, notre devise est : patrie et religion ! mais si nous savons faire aimer à nos descendants tout ce qui est canadien, tout ce qui est à l'avantage du pays, leur devise sera : patrie, religion et liberté, et nous pouvons être sûrs qu'avant longtemps, le rêve de l'homme, du patriote Honoré Mercier que la calomnie a fait descendre dans la tombe, avant le temps, se réalisera, et que le drapeau de l'indépendance, à l'ombre duquel le peuple canadien doit trouver la paix et le bonheur, flottera avec fierté sur le Canada.

Rappelons nous bien cette maxime de Garcia Moreno : " Fais ce que dois et non ce qui plait, le devoir avant tout ; " travaillons avec ardeur ; ayons les yeux fixés sur l'avenir ; le siècle nouveau verra de grandes choses ! si nous ne voyons pas beaucoup, nos descendants verront de grands événements que l'histoire s'empressera d'insérer dans ses pages.

Rappelons-nous que la jeunesse, la génération actuelle, doit beaucoup au pays, héritage précieux et intact que nous ont légué nos pères ! que la jeunesse conserve ce qui est son apanage, et qu'on appelle souvent "les fleurs de la jeunesse," savoir :— la force qu'elle trouvera dans l'union, l'énergie qu'elle trouvera dans une conduite réglée, le patriotisme qu'elle trouvera dans l'étude de la vie de nos ancêtres.

CHAPITRE II

LA LOYAUTÉ.

Quand on essaie de résister aux entraînements de son parti, et de montrer la voie dangeureuse où le peuple s'engage, a dit M. Ribot, on s'expose au reproche de manquer à son devoir et peut-être de trahir l'autorité ; jamais parole ne fut plus vraie ! A peine, veut-on réveiller le patriotisme dans les cœurs endurcis ; à peine veut-on chercher à rallier ses compatriotes en leur demandant d'ouvrir les yeux, de déchirer le voile de quelques années qui les séparent du jour du péril ; à peine demande-t-on de songer à l'avenir et de se préparer à être une nation forte, unie, que des fanatiques élèvent aussitôt la voix pour crier à la trahison, en invoquant à leur aide Mde la Loyauté ! mais ici, j'apporte la plus absolue sincérité, et je crois avoir le droit de travailler comme je l'entends, pourvu que j'observe le respect à l'autorité, pour la cause du Canada auquel je suis fier d'appartenir.

Aujourd'hui, que les nations de l'Europe entière semblent rivaliser d'inactivité, aujourd'hui qu'en Europe, on ne se meut que pour tyranniser et flétrir les lauriers qui faisaient la gloire des principales couronnes de l'ancien continent, on doit, de ce côté ci de la mer, se réveiller pour accomplir le bien et pousser notre pays dans la voie du progrès et du développement.

À l'exemple de nos voisins, les américains, le peuple canadien doit avancer, doit tendre tous ses

efforts vers la liberté, vers l'indépendance qui seule, lui rendra le bonheur.

Un peuple n'est pas fait pour toujours rester esclave, disait Mercier, mais lorsqu'il a éprouvé ses ailes et qu'il les sait assez fortes pour voler et jouir du grand air de la liberté, il doit briser les liens qui le retiennent attaché au joug de la servitude.

Soupirer vers une position meilleure, est-ce manquer de loyauté? l'enfant devenu majeur et désirant quitter le toit paternel, pour se faire un chez lui, manque-t-il de respect et d'amour pour son père? Non, la loi du progrès veut cet ordre de choses, l'autorité ne doit donc pas se croire insultée dans sa dignité en voyant un peuple réclamer la liberté.

Le peuple canadien est loyal; les faits arrivés dernièrement le prouvent clairement: lorsque l'empire britannique perdit son auguste souveraine, la Reine Victoria, depuis la cime altière des Montagnes Rocheuses jusqu'aux bords du St Laurent, il y eut un commun accord de voix sortant de tous les cœurs canadiens pour exprimer à Son Altesse Royale, Edouard VII, la plus profonde sympathie, dans le malheur qui l'avait frappé; pendant plusieurs jours, des services funèbres furent chantés dans toutes les églises du pays; l'aspect lugubre des édifices des principales villes, témoignait que le peuple canadien était plongé dans le deuil, et parlait bien haut en faveur de sa loyauté à la couronne d'Angleterre.

S'associer au crime, est-ce de la loyauté? applaudir au mal, est-ce de la loyauté? se paître la vue d'un tableau dont la représentation faite par les paroles de Lord Roberts à la regrettée Souveraine Victoria, a fait mourir cette dernière de peine et de pitié, est-ce de la loyauté? Une société intéressée d'Angleterre, a poussé l'ambition jusqu'à décider

d'exterminer une nation qui a fait preuve de civilisation, de courage et de patriotisme, plus que ne pourraient le dire les Lamartine et les Fréchette, pour s'emparer de ses riches trésors dûment acquis, et lui enlever l'indépendance, la priver de la liberté dont elle jouissait, aussitôt, non-seulement au Canada, non-seulement aux Etats-Unis, mais par tout l'univers, il n'y eut qu'une voix pour protester moralement contre la conduite tyrannique du gouvernement d'Angleterre; le Canada n'a donc pas été déloyal! Bien plus, il a permis à ceux qui désiraient verser leur sang pour l'Angleterre, d'aller apprendre de ces pauvres Boers ce que c'est que le courage, ce que c'est que le patriotisme!

Le peuple canadien doit être loyal, c'est-à-dire respecter l'autorité du gouvernement Impérial, et chercher à seconder ses efforts pour que le prestige de la nation qui est notre sauvegarde contre l'ambition des autres puissances, ne soit pas amoindri, mais seulement quand elle poursuit une guerre juste, et non pas pour se faire les complices de tant de crimes et d'abominations, et non pas pour se souiller les mains en répandant le sang innocent et en essayant d'étouffer les plus beaux sentiments du patriotisme.

Jeunes gens, sachez garder votre liberté : liberté d'opinion, liberté d'action ; que l'appât d'écus sonnans ne vous pousse jamais à mettre la main à l'épée qui frappe un cœur pur et innocent, car le sang du juste crie vengeance au ciel ; le sang du juste est une semence qui fera naître de nouveaux soldats dont votre postérité et peut-être vous mêmes, aurez à redouter la haine.

Soyez des sujets loyaux : loyaux, c'est-à-dire aimant à vivre dans la concordé avec ceux de races différentes ; loyaux, c'est-à-dire respectant tous les ordres justes du pouvoir légitimement établi ;

loyaux, c'est-à-dire accomplissant fidèlement tous les devoirs d'un citoyen honnête et sérieux ; mais ne vous abaissez jamais jusqu'à oublier, un seul instant, que vous descendez de la race Gauloise, et à rougir de votre titre de canadiens-catholiques ! Votre mère, jeunes gens, c'est la France ! L'Angleterre est votre belle-mère ! mais le Canada, c'est votre patrie. Tout ce que nous devons à l'Angleterre, donnons-lui, par esprit de devoir ; tout ce que nous devons à la France, donnons-lui, par générosité de cœur ; mais, à notre pays, au Canada, nous lui devons tout ce que nous pouvons faire pour lui, et donnons-lui par esprit de patriotisme.

Comment avons-nous été traités par l'Angleterre, depuis qu'elle nous a ravis à l'amour de notre mère : la France ? Elle nous a laissés vivre ; voilà les trois mots qui résument toutes les faveurs qu'elle nous a accordées ; elle pouvait nous tyranniser, elle ne l'a pas fait ; elle pouvait nous exterminer, elle ne l'a pas voulu ; elle pouvait nous forcer à n'apprendre que la langue anglaise, elle pouvait nous forcer à ne reconnaître dans le pays, d'autre religion que la religion d'Angleterre, elle pouvait nous enlever nos droits de citoyens ! elle a tenté de le faire, mais grâce aux patriotes qui se sont alors trouvés dans la race canadienne-française, et qui n'ont cessé de revendiquer leurs droits au bout de la baïonnette et de l'épée, grâce à la bonté inestimable de la regrettée Reine Victoria, le peuple canadien obtint ce qu'il demandait avec justice.

Quelle somme de reconnaissance devons-nous à cette nation, à l'Angleterre, de ce qu'elle ne fut pas aussi méchante qu'elle aurait pu l'être.

D'ailleurs, nous ne sommes qu'un bien volé ; le Canada tout entier a été ravi au vrai propriétaire ; et la farine du diable doit se changer en son. L'Angleterre croyait enrichir la caisse publique, ou

du moins favoriser énormément certaines compagnies minières anglaises, en poussant le gouvernement à la déclaration d'une guerre avec le Transvaal ; en l'engageant dans une voie si périlleuse qu'il sera bien difficile pour elle de sortir de cette impasse, sans déshonneur ; et les diamants qu'elle convoitait dans le pays des Bœrs, seront désormais des pierres bien lourdes contre lesquelles viendront se heurter en trébuchant, toutes les divisions de l'armée anglaise ! il doit en être ainsi du Canada ; car bien, mal acquis, conduit à la pauvreté.

Laissez-moi, jeunes gens, vous raconter comment nous fûmes subjugués sous le gouvernement impérial, ravis de l'affection de notre mère, la France, et vous dire quel sera notre avenir.

C'était un beau soir de mai ; le soleil couchant dorait de ses rayons les bois et les côteaux, le ciel était pur, pas un nuage n'apparaissait au firmament ; seule, une lueur rouge-sang, signe de guerre, encerclait le soleil ; le temps était calme, une légère brise nous apportait des sons vagues et les bruits de la ville ; le manoir étalait les plus grandes richesses et les beautés qu'il renfermait ; jamais l'opulence n'y avait régné avec tant d'éclat ; une mère, orgueilleuse par son travail et son courage, habitait cette magnifique demeure embellie de plus en plus, à chaque jour, par les folles prodigalités de son époux, adonné aux plaisirs et à la sensualité.

Le mari, était à cette heure, plongé dans un profond sommeil, après avoir pris beaucoup de plaisirs et s'être livré à toutes sortes d'excès avec de ses amis ; la mère était assise dans son parterre, où s'exhalaient des fleurs naissantes, les senteurs les plus odorantes, le parterre était en fleurs ; et la mère s'y plaisait à y bercer son jeune enfant de deux ou trois ans ; l'enfant tenait sa mère par le cou, et semblait vouloir lui prodiguer son amour

en lui accordant de nombreux baisers ; l'enfant était l'objet de la plus tendre affection de cette mère aimante ; il était si beau ! ses cheveux blonds et bouclés qui tombaient sur ses épaules de cire, ses joues roses d'un vif incarnat, ses beaux yeux bleus, sa petite bouche d'ange, en faisaient un enfant digne de l'amour et de l'envie d'une mère.

Le bonheur de la mère quoiqu'un peu troublé par la conduite de son époux, était encore suffisant à son cœur de chrétienne, elle fondait ses espérances sur cet enfant chéri, tout son amour était pour lui. Tout à-coup, elle entrevoit cachée dans l'ombre des grands arbres du jardin, oh ! terreur ! elle voit, elle distingue une vieille femme dont les yeux sont étincelants et rouges d'envie ! ses traits indiquent la cruauté et la tyrannie ; sa tête porte une couronne dont les fleurons semblent être des objets volés, tant il y a peu de dignité dans sa personne ! La jeune femme fixe la vue, se lève, oh ! terreur ! qu'est-ce donc que tout ceci ? cette débauchée est suivie d'un homme ! La jeune femme se sauvera-t-elle, fuira-t-elle ? non, elle ne connaît pas la peur ; sa bravoure est son orgueil ! elle défendra son enfant au péril de sa vie, s'il le faut ! La débauchée se jette avec fureur sur l'enfant qui se crispe au cou de sa mère qui appelle au secours.

La jeune femme appelle son mari ; mais en vain, à peine est-il éveillé, encore enivré par ses excès, qu'il s'appuie à la fenêtre et se repaît la vue de ce tableau ! Il s'agit de la vie de son enfant, mais son cœur ne connut jamais l'amour, et fut toujours ramolli par sa vie déréglée. Et il reste indifférent aux gémissements et aux pleurs de son enfant comme aux appels réitérés de son épouse ; la lutte s'engage entre les deux femmes ; la débauchée se bat avec rage, contre la jeune mère qui appelle de nouveau au secours ; le serviteur de cette

dernière, attiré par les cris, sort armé de la cour du manoir et accourt sur le lieu de la lutte, pour défendre la bourgeoise : mais en même temps, le complice de la débauchée apparait, armé lui aussi, les deux fusils se dressent et font feu : Quel spectacle, ils sont tous deux mortellement blessés, et la jeune mère vaincue, tombe évanouie en voyant la débauchée s'enfuir avec son enfant, le seul objet de ses espérances et de son amour.

Les voleurs ramènent ce joli enfant sous leur toit ; en peu d'années il grandit et fait l'admiration de tous ceux qui le connaissent ; ses talents, son esprit, sa taille élégante, ses manières le font estimer de tous. Il se trouve dans une famille de nobles, mais son caractère imbu d'une politesse exquise et d'une piété religieuse qu'il a sucées avec le lait de sa mère, ne s'allie pas facilement aux manières brusques de ces incrédules, et est pour lui cause de bien de misères et d'épreuves qu'il doit supporter, en versant des larmes, dans le silence de la solitude. Il a à souffrir de l'autorité trop sévère, pour son naturel, habitué aux caresses et aux témoignages d'affection de sa mère. On cherche à lui faire apprendre une langue étrangère à la sienne ; on veut lui défendre de parler sa langue maternelle et le forcer d'adorer des dieux réprouvés par ses ancêtres. On le mêle à des travaux auxquels il n'est pas habitué ; on veut l'abaisser en le forçant de participer à des actions qui répugnent à son esprit de justice et de droiture, mais devenu un peu grand et aidé par des amis, il vient à obtenir un traitement plus doux de la part de l'autorité ; il soupire après le jour où il sera déclaré majeur, afin de jouir de la liberté pour laquelle il était destiné. Il prend place dans le monde et parvient à des postes honorables, qui lui gagnent la confiance de tous ses amis et connaissances.

Qui de vous, jeunes gens, ne voit pas dans ce tableau, le Canada ravi à la France, par l'Angleterre ? qui ne reconnaît dans les deux personnages accourus au secours, de leur maître respectif, Montcalm et Wolfe, blessés mortellement sur les plaines d'Abraham, et expirant presque en même temps ? Qui ne voit dans la personne de cet époux indifférent, sans cœur, livré à toute la mollesse que causent les excès et les jouissances du luxe, le roi de France, Louis XV, qui refusant tout secours au Canada, s'écria un jour : " Peu importe quelques arpents de neige ! mais nous devons nous consoler des belles paroles que le marquis de Vaudreuil exprima, dans une lettre aux ministres de Louis XV, et qui témoignent fortement en faveur de la loyauté de notre peuple pour son souverain : " Avec ce beau et vaste pays, disait le marquis, la France perd 70,000 âmes dont l'espèce est d'autant plus rare que jamais peuple n'a été plus docile, plus brave et plus attaché à son prince. Les vexations qu'il a éprouvées depuis plusieurs années, et particulièrement depuis les cinq dernières, avant la reddition de Québec, sans murmurer, ni oser faire parvenir ses justes plaintes au pied du trône, prouvent assez sa docilité."

Mais comme nous avons vu, après le traité de Paris, abandonnant le Canada à l'Angleterre, signé le 10 février 1763, le clergé se faire heureusement un devoir de rester au milieu de ses ouailles, pour les consoler, les encourager et les maintenir constamment dans la foi de leurs ancêtres, sachons le respecter et rappelons nous qu'il ne faut jamais dédaigner ni méconnaître ses conseils. Par sa conduite aussi ferme que prudente, il a toujours su, depuis cette époque, faire respecter les droits et les intérêts du peuple, contribuant ainsi, pour une large part, à la conservation et à l'affermissement

de la nation franco-canadienne ; et il en sera toujours ainsi si nous mettons notre confiance en lui ; ne doutons pas un seul instant qu'il reste en arrière lorsque viendra le temps de proclamer notre liberté, et que nous croirons pouvoir prospérer comme pays libre ; il saura nous indiquer les moyens à prendre pour pouvoir méconnaître la suprématie de l'Angleterre, sans manquer à la loyauté, et sans peut-être amener des conflits, des batailles qu'amènent ordinairement les projets d'un peuple qui désire sa liberté.

Le peuple canadien est loyal, par devoir, et non pas par sympathie ni affection ; et c'est tout ce que notre fière Albion peut exiger de lui ! Et comment pourrait-il en être autrement ? Aucun acte de la couronne d'Angleterre envers le Canada ne contribua à gagner son estime et ses sympathies ; bien au contraire, par les proclamations du 7 octobre et du 17 décembre 1763, George III de sa propre autorité et sans le concours du parlement, abolit les lois françaises pour établir celles de l'Angleterre ; et ce n'est qu'en présence du tumulte, des protestations qui éclatèrent alors de toutes les classes de la race canadienne-française, que Murray, gouverneur-général, permit l'usage des lois françaises dans les causes relatives à la propriété mobilière ; quelques temps après, on voulut forcer les représentants du peuple à prêter le serment du test, qui consistait à abjurer la doctrine de la transsubstantiation, du sacrifice de la Ste-Messe, et de l'invocation de la très Ste-Vierge et des saints. Les canadiens quoiqu'un peu soulevés contre l'autorité anglaise, ne tinrent pas compte de ces injustices et ne cessèrent pas d'être de fidèles sujets loyaux à la couronne britannique.

La preuve en est que, le 4 septembre 1774, lorsque les Américains résolurent, à un congrès

tenu à Philadelphie, de se révolter contre l'Angleterre, pour réclamer leurs droits et leur liberté, et qu'en mai 1775, les forts Carillon, St Frédéric, Chambly et St Jean tombaient au pouvoir des américains, et que George Washington était nommé général-en-chef des armées, les canadiens ne se joignirent pas aux envahisseurs américains, et s'ils eussent agi ainsi, c'en était fait de la puissance anglaise en Canada, et probablement dans toute l'Amérique du Nord! le peuple canadien se montra loyal en restant dans la neutralité.

Cet acte de courtoisie et de loyauté envers l'Angleterre, méritait un peu de reconnaissance de la part des anglais, mais qu'arriva-t-il? Quelques mois après, en juillet 1778 à peine, le général Haldimand remplaçait le gouverneur Carleton, et dès la première convocation de la chambre, toutes les ordonnances tyranniques qui avaient été passées sous Carleton furent réaffirmées, et on décida de mettre à exécution toutes les lois en force. Sous Haldimand, les corvées redoublèrent et devinrent un fléau pour les campagnes; attribuant à l'esprit de révolte les plaintes qui s'élevaient de toutes parts, il n'en sévissait qu'avec plus de rigueur, faisant emprisonner les citoyens par centaines, sans distinguer l'innocent d'avec le coupable. Il devint en peu de temps odieux à tout le pays. Ce fut là, la récompense que les canadiens reçurent de leur loyauté envers la couronne britannique en 1774 et en 1775. De plus, pendant que le Canada gémissait sous le despotisme du gouverneur Haldimand et de son conseil, l'Angleterre le dépouillait à l'extérieur par le traité du 3 septembre 1783, en cédant aux américains tout ce qui en avait été impolitiquement détaché après la conquête.

En retour de cette tyrannie exercée par

l'autorité anglaise sur le peuple canadien, ce dernier tout en protestant par la parole contre l'injustice, recourut à des moyens légitimes et se montra encore plus loyal que par le passé, pour preuve de son vif désir de voir régner la concorde ; en effet, la nouvelle constitution fut mise en vigueur le 16 décembre 1791. Les élections, pour le Bas-Canada se firent en juin 1792. Lord Dorchester avait chargé le conseil législatif de s'enquérir de l'administration judiciaire de la milice, etc, en 1791, le parlement impérial ayant pris en considération les requêtes des partisans du gouvernement représentatif. L'Acte impérial qui instituait ce gouvernement, séparait le pays en deux provinces, l'une nommée Haut Canada, l'autre Bas-Canada. Cette loi établissait une chambre élective dans chaque province. L'Assemblée législative était composée de 50 membres, et sur ce nombre, les canadiens élurent seize anglais, afin de montrer par cet acte de confiance qu'ils désiraient vivre dans la paix et la concorde.

Toutes les espérances des canadiens furent déçues, l'ingratitude des anglais fut poussée au point qu'ils proposèrent à l'ouverture des chambres, le 17 décembre 1792, la nomination d'un président anglais et l'abolition de la langue française, et qu'en 1800, malgré la réclamation de la chambre, la couronne sous Robert Shore Milnes, lieutenant-gouverneur, s'empara définitivement des biens des Jésuites qui ne leur furent restitués que par l'énergie du très regretté Honoré Mercier.

Le peuple canadien n'était pas sans doute attaché au gouverneur ni à ses créatures, mais il se montra loyal en dépit de l'appel fait aux canadiens par M. Adet, ambassadeur de France aux Etats-Unis, pour les engager à embrasser la cause républicaine. Le gouverneur Sir James Craig se

montra rempli de préjugés contre les canadiens et leur religion, il arriva au pays le 21 octobre 1807, il y eut beaucoup de trouble au parlement sous Craig, il fit en 1810 saisir les presses et arrêter le propriétaire du "Canadien," fondé à Québec en 1806, sous accusation de haute trahison ; quelques jours après il ordonna l'arrestation de MM. Bédard, Taschereau, Blanchet, Papineau, Laforce et autres, sous accusation d'esprit sédition.

Le gouverneur Craig ne s'en tint pas là, il proposa d'angliciser et de protestantiser le pays, savoir : en changeant la constitution, en rendant le gouvernement, indépendant du peuple et en employant les biens des Sulpiciens et des Jésuites à payer les dépenses publiques, et enfin, en réservant au roi, la nomination des curés dans toutes les paroisses.

Voilà, jeunes gens, une partie des épreuves que nos pères eurent à endurer pour nous léguer le précieux héritage de notre foi et de notre langue maternelle, voilà de plus, leur manière de prouver aussi leur loyauté envers l'autorité. Si jamais on vous reproche d'être nés avec une haine de l'anglais, citez les épreuves, les misères que je vous écris et qu'a eu à endurer le peuple canadien ; citez encore ceux que je vais vous dire et que vous pouvez lire dans toute histoire du Canada :

En juin 1812, les Etats-Unis déclarèrent la guerre à la Grande-Bretagne; bien que les canadiens fussent peu soucieux de rester sous la domination anglaise ou de passer sous la domination des Etats américains, ils consentirent sur la demande de leur gouverneur, Sir George Prévost, à prendre toutes les mesures nécessaires pour la défense du pays ; bien plus, des troupes canadiennes furent organisées, ayant à leur tête le major de Salaberry, et rendirent de si grands services, que pour la première fois le gouverneur Prévost complimenta les canadiens sur

leur bravoure, leur fidélité et leur patriotisme, qu'il loua les talents militaires du colonel de Salaberry. En 1822, les anglais ayant oublié la loyauté des canadiens proposèrent un bill ou projet de loi pour l'union des provinces du Haut et du Bas-Canada, donnant ainsi une représentation beaucoup plus nombreuse au Haut qu'au Bas-Canada; le bill proscrivait aussi la langue française, restreignait la liberté du culte, et les droits des représentants sur les deniers publics, mais alors la population entière protesta contre ce projet de loi qui avait pour but d'effacer toute influence canadienne; en novembre 1827, le gouverneur Dalhousie refusa de confirmer l'élection de M. Papineau comme président de la chambre, le peuple dut envoyer en Angleterre des requêtes qui furent recouvertes de plus de 80,000 signatures demandant le rappel du comte de Dalhousie.

Comment, jeunes gens, s'étonner que des injustices aussi révoltantes aient jeté dans les cœurs, les germes d'un profond mécontentement et d'une haine virtuelle, contre tous ces gouverneurs sans vergogne et sans patriotisme, plutôt soucieux de satisfaire leur passion de fanatisme et de haine contre les canadiens, que soucieux des intérêts du pays! et cependant aucune trace de déloyauté, ne peut être vue jusqu'à cette heure dans la population canadienne du pays. Mais la tyrannie était alors au comble, la violation des droits du peuple était poussée trop loin, et c'est alors qu'à la session de 1834, la chambre législative adopta une série de 92 résolutions, renfermant tous les griefs de la colonie contre la métropole. Inspirées par M. Papineau et rédigées par M. Morin, elles furent présentées par M. Bédard, et adoptées par la chambre. La majorité de la chambre ayant protesté contre les résolutions hostiles que venait

d'adopter le parlement impérial, à l'égard des canadiens, et Lord Gosford ayant destitué M. Papineau et plusieurs officiers de milice, le peuple se souleva et se mit en révolte ouverte contre l'autorité établie, il est vrai, mais la patience des hommes se lasse ! L'injustice criante et continuelle, l'ingratitude avec laquelle ils furent traités, les poussèrent à cette révolte, à ce manque de loyauté, mais qui aurait fait moins ? Engagés dans la voie du droit constitutionnel et maltraités de toutes manières, ayant à supporter toutes sortes d'avaries, les députés ne faisaient, à vrai dire, que leur devoir, en combattant par la parole, avec tant d'ardeur pour l'obtention d'un de leurs plus importants privilèges, celui de voter les subsides et d'en contrôler l'emploi. Dans cette révolte de 1837, les rebelles faits prisonniers eurent un triste sort : 89 furent condamnés à mort, et 47 à la déportation, et tous leur biens furent confisqués.

Voilà la clémence avec laquelle les canadiens furent traités ; ils combattaient sans aucun doute, pour une cause légitime, car le parlement impérial concéda le 10 février 1841, aux députés du peuple, le droit de contrôler le revenu public et d'avoir la haute-main sur toutes les dépenses publiques. C'était concéder bien tard, des droits que nous avons acquis en devenant sujets anglais, et pour l'obtention desquels plusieurs de nos compatriotes avaient lutté longtemps, dans l'ancienne chambre d'assemblée, ou versé leur sang sur le champ de bataille. Sir Charles Bagot arriva dans le pays en qualité de gouverneur en janvier 1842, et à ce moment, la chambre était partagée en deux factions, dont l'une, le parti tory cherchait à servir les intérêts du peuple, par la conciliation, en fléchissant le genou devant tout ministre anglais, et dont l'autre, le parti de la réforme, cherchait à servir les

mêmes intérêts en voulant obtenir tout leur dû ou rien, et qui désirait l'application franche et libérale de la constitution ; c'est ce qui explique que le parti tory comptant de nombreux canadiens, a toujours eu dans les dernières années du siècle, plus de sympathie et d'appui de la part des anglais, et qu'au contraire, le parti libéral a toujours été moins favorisé des bonnes grâces de messieurs les anglais, vu qu'en 1837 le parti libéral s'appliquait à obtenir leurs droits en allant directement au but, criant justice ; voilà pourquoi aussi, le parti tory ou conservateur eut longtemps en sa faveur, le clergé de tout le pays, qui ne cessait alors de prêcher la modération, et qu'au contraire, le parti libéral suivant les mouvements du bouillant et généreux patriote Papineau, eut longtemps à subir le contre-coup de l'influence du clergé, accordée au parti tory.

Bien chers amis, la lecture de tant de sacrifices de la part de nos pères pour la conservation de notre belle langue française, et pour nous conserver intacte la foi de nos ancêtres, doit reveiller en nous les sentiments du patriotisme et nous pousser à nous imposer quelques travaux, pour ne pas rendre stériles tant d'épreuves de toutes sortes ; apprenons notre langue, étudions-la avec soin, prenons tous les moyens possibles pour la mettre en usage dans notre pays ; par exemple, quand vous recevez des correspondances en anglais, retournez les et exigez qu'elles soient en français ; si ceux qui vous écrivent en anglais désirent faire affaires avec vous, ils seront forcés ainsi d'engager des canadiens pour leurs affaires de commerce en français ; et de cette manière vous serez utiles à vos amis, à vos compatriotes en leur faisant avoir de nouvelles places lucratives, vous serez utiles à votre pays en faisant répandre l'usage de notre langue que l'on cherche

à proscrire du commerce et même de la vie de la haute société. Soyons loyaux, jeunes gens, mais rien de plus, soyons loyaux, mais aussi patriotiques ; c'est un point important, que tout homme ne doit pas négliger, car c'est la génération future qui est appelée à rendre la liberté au pays du Canada, qui est destiné à éclipser toutes les nations du vieux continent.



CHAPITRE III

L'EDUCATION.

Chers lecteurs. Quel sera l'avenir du Canada ? est-il destiné à demeurer dans l'état actuel, pendant de nombreuses années ? L'avenir du Canada est entre vos mains, jeunes gens, il sera ce que vous le ferez ; de l'éducation que vous donnerez à vos enfants, résultera un avenir brillant ou ordinaire pour le pays, selon qu'elle sera appropriée aux besoins du peuple.

Ne vous êtes-vous jamais arrêté un instant, en jetant un coup d'œil autour de vous, sur tous les évènements qui se succèdent dans notre province ?

N'avez-vous jamais constaté trois grands défauts dans le genre de l'éducation qu'on donne à nos enfants ? Le premier défaut est que nos écoles élémentaires ne sont pas ce qu'elles devraient être, que les enfants n'apprennent en général, pendant les huit ou dix années qu'ils fréquentent ces écoles, rien autre chose que lire et écrire et étudier leur catéchisme, pour faire leur première communion. C'est là toute la somme de connaissances que nos enfants acquièrent aux écoles, et cela par une assistance assidue à l'école pendant dix années ! N'est-ce pas une honte pour nos gouvernants de laisser subsister un état de choses semblables ?

Le deuxième défaut est que l'instruction classique est trop encouragée, et surtout aux dépens de l'instruction élémentaire qui est celle du peuple ; de sorte que nous trouvons dans notre province beaucoup d'avocats, de notaires, de médecins, en un mot d'hommes de profession, (nous en voyons quelques-uns réussir, mais c'est le petit nombre, la plupart végètent) et aussi un grand nombre d'ignorants ; la masse du peuple est ignorante ! Mais me demanderez-vous, quels sont les moyens à prendre pour remédier à cet état de choses ? Je vous répondrai comme le ferait tout patriote, tout homme qui a à cœur de voir son pays prospérer, et qui lui désire un bel avenir.

Le mal peut être guéri radicalement si nos gouvernants avaient un peu plus de patriotisme dans leurs cœurs ! Peut-être le parti ministériel au pouvoir dans la province de Québec, car je parle ici surtout pour cette province, me répondra, mais du temps des conservateurs, cet état de choses, existait ! Oui, cet état de choses existait, mais le mal de l'un ne guérit pas celui du voisin, et d'ailleurs il causait moins de danger, de tort au pays pour son avenir, car la province était encore jeune.

Mais si nous voulons avoir une instruction élémentaire à la portée des besoins du peuple, ayons d'abord de bons professeurs et des professeurs diplômés ! et pour les avoir, que le gouvernement élève les gages des maîtres ou maîtresses d'école ; car quelle honte pour une province aussi belle, aussi riche que la nôtre, de payer des maîtresses d'école \$90, \$100 et dans le plus \$120.00 quand sur ce prix, elles doivent se nourrir, chauffer leur classe et se vêtir ! Est-ce là une justice à ces enfants qui ont fait des sacrifices pour se faire instruire, et à leurs parents qui ont dépensé beaucoup d'argent, pour donner à la province, des professeurs

et maîtresses d'école ? La plus humble des servantes, la plus simple ouvrière à la manufacture fait plus de gages que la maîtresse enseignante ; d'où il résulte que la maîtresse ne se plaît pas dans sa vocation, qu'elle désire quitter ce genre de vie fatiguant et non payant, d'où il résulte que les écoles changent de professeur ou d'institutrice à chaque année, que les élèves sont souvent enseignés par une jeune fille de quinze ou seize ans qui vise plutôt à faire plaisir aux élèves que de les forcer à étudier.

Que l'autorité gouvernementale voit donc à élever le salaire de l'instituteur et de l'institutrice, afin que cette branche de l'enseignement puisse attirer un grand nombre de garçons et filles à demeurer dans cette profession ; et quand les écoles élémentaires seront enseignées par un professeur d'expérience, instruit dans les deux langues, et qui sera suffisamment rénuméré, alors on verra nos enfants apprendre quelque chose ; car dans l'espace des huit ou dix années que les enfants fréquentent les écoles, ils devraient être capables d'apprendre beaucoup de choses, et avoir une éducation convenable qui leur faciliterait le moyen de gagner leur vie.

Le troisième défaut de notre genre d'éducation, est que nous voyons dans notre Province, un trop grand nombre d'hommes de profession dont la plupart par conséquent végètent. C'est là un mal très grand, c'est ce mal qui a causé tant de discordes, tant de troubles civils en France ; c'est aussi ce mal qui a donné naissance à tant d'hérésies ; c'est ce mal aussi qui a fait du peuple français, autrefois si attaché à l'Église, si docile et si pieux, le peuple que nous voyons aujourd'hui, un peuple indifférent se laissant conduire par les athées et les hérétiques que la France a produits.

L'éducation est un riche trésor, c'est vrai ; mais l'éducation a quelque chose de ressemblant au poison, il faut qu'elle soit donnée en proportion des besoins de ceux qui la reçoivent, elle a quelque chose de ressemblant à la nourriture ; le poison, donné à petites doses est un vrai remède, au contraire, il donne la mort ; la nourriture donnée à un estomac fort le fortifie davantage, tandis que la nourriture trop riche donnée à un estomac débile le rend plus malade ; il en est ainsi de l'instruction, faites faire des études de droit ou de médecine à un garçon qui se destine à l'agriculture, c'est un avenir souvent perdu ; faites faire des études de philosophie à un garçon qui se destine au commerce ou au travail des mines, c'est une existence plus pénible pour ce garçon que s'il n'avait jamais reçu d'instruction.

D'ailleurs, le nombre des hommes de profession est si considérable qu'il n'y a plus d'avenir pour un jeune homme qui aspire à une brillante carrière dans aucune de ces hautes vocations. Ce mal menace de donner à l'Église des prêtres qui n'étaient pas destinés à cette vocation, en outre que les hommes de profession se nuisent les uns aux autres, et sont rendus à un point qu'ils n'espèrent plus trouver dans leur position, autre chose qu'une modeste aisance. Ce mal compromet aussi beaucoup l'avenir du Canada, car il fera naître avant longtemps des dissensions et des troubles qui agiteront peut-être tout le pays.

Pourquoi le gouvernement ne créerait-il pas un nouveau conseil formé de laïques compétents et des supérieurs de tous les collèges, pour examiner toutes les capacités et dispositions des enfants désireux de faire un cours classique ; pour interroger les parents de tels enfants sur leur vue au sujet de leurs enfants, et s'assurer si tels parents ont les



Le Très Honorable SIR WILFRID LAURIER
Premier Ministre du Canada.



moyens de faire commencer un cours classique à leurs enfants ?

Cet examen aurait pour but d'éloigner de suite du cours classique un grand nombre de caractères obscurs et trop étroits pour se livrer aux difficultés d'un cours classique ; de cette manière, le nombre d'hommes de profession serait beaucoup restreint à chaque année.

La solution de ce problème a été maintes fois discutée, et on est toujours arrivé à commettre des injustices tant à l'égard de la province et du pays qu'à l'égard des particuliers ; on a cru diminuer le nombre des hommes de profession, en augmentant les dépôts à faire pour l'obtention des diplômes et l'admission aux études libérales ; tout comme si les professions libérales étaient le partage exclusif des riches ; par ce moyen, on laissait entrer des jeunes gens dépourvus des capacités requises, pourvu qu'il ait les moyens de payer le dépôt d'argent requis par la loi, et on éloignait de ces mêmes études, les jeunes gens doués de talent et d'esprit mais n'ayant pas l'argent nécessaire pour faire face aux dépenses ainsi exigées par la loi sans raison et injustement.

Que le gouvernement donne donc à la province des écoles élémentaires dont les programmes seront en rapport avec les besoins du pays ; que le gouvernement donne donc à la province des collèges commerciaux, dont les cours suivis avec exactitude procureront aux élèves une éducation pratique, utile et adaptée aux diverses nécessités de la vie ; que le gouvernement relève le niveau des études des universités pour laisser les carrières libérales aux hommes de talent, et qu'il diminue le dépôt à faire pour l'admission à ces études, afin que l'entrée soit libre au pauvre comme au riche.

Notre province est couverte de collèges, de

couvents, de maisons d'éducation ; mais le système d'enseignement qui est toujours resté le même et qui consiste à apprendre le français, le catéchisme et les histoires n'est plus conforme au besoin du pays. Sur tous les élèves, tant de ceux des collèges classiques que ceux des collèges commerciaux, qui sortent chaque année de nos maisons d'éducation, il en est bien peu qui peuvent avoir des positions avantageuses ; et la faute, et l'obstacle est toujours parceque ces élèves ne savent pas parler l'anglais et qu'ils ne sont pas assez avancés en tenue de livres ou en arithmétique. Que le gouvernement voie donc à ce que l'éducation soit pratique, à ce que l'union existe entre les divers citoyens de la province, que l'ambition et la jalousie ne trouvent pas de place dans leur cœur, chacun étant satisfait de son sort, par ces divers moyens ; on préparera une génération forte, courageuse qui fera la gloire du pays.

L'agriculture mérite aussi toute l'attention de nos gouvernants ; l'agriculture c'est la base de la tranquillité et de la prospérité d'un pays ; si l'agriculture est encouragée par le gouvernement, si les campagnes ne sont pas désertes, si le jeune homme aime la campagne et fuit la ville, si l'agriculture est prospère, tout le pays est prospère ; c'est à vous, jeunes gens, de faire aimer la culture des champs à vos enfants, en leur montrant sous le vrai jour tout le contraste qu'il y a entre l'agriculture et la vie passée dans les villes ; en leur rappelant à l'esprit toute la liberté avec laquelle vous vivez ; n'inspirez pas à vos enfants le désir des professions libérales, s'ils ne donnent pas des preuves évidentes qu'ils ont les talents requis pour l'entreprise de si hautes études.

Apprenez leur la culture des champs, suivant les principes et les enseignements qui vous sont

fournis par les conférenciers agricoles et par l'expérience des directeurs des fermes expérimentales.

Le Canada est un pays grand, vaste comme l'Europe entière, ses plaines sont riches, ses forêts sont belles, et le canadien doit chercher les moyens de sa subsistance dans les avantages que lui offre son pays ; de grands territoires ne sont pas encore défrichés, bien qu'ils soient propres à la culture ; ces vastes domaines attendent des colons ; faites acte de patriotisme en donnent à la nation des enfants favorisés d'une bonne éducation commerciale, et aimant la culture. Un grand nombre de jeunes gens qui végètent dans leur carrière de profession libérale, auraient trouvé un avenir heureux, une position enviante, s'ils avaient été poussés dans l'agriculture, et établis par leurs parents, sur les terres fertiles du Manitoba.

Ces terrains se vendent à bas prix aujourd'hui tout comme les terres fertiles de la province de Québec, il y a plus demi-siècle, et cependant vous voyez combien sont prisées nos terres de la province de Québec, de nos jours ; il en sera ainsi pour les terrains de l'ouest, qui dans une vingtaine d'années auront quintuplé leur valeur actuelle.

Travaillons, jeunes gens, à garder dans notre pays tous nos canadiens, ne les laissons pas partir pour franchir les frontières et aller vivre sous un drapeau qui, bien qu'il soit protecteur, ne rend pas le bonheur à ceux qui espèrent en lui et vivent sous lui.

La vie aux Etats-Unis, est une vie d'égalité, de fraternité et de liberté ; nous le concevons ; le peuple américain mérite toutes nos louanges et tous nos remerciements pour le bon accueil qu'il a toujours fait aux canadiens qui allèrent s'établir aux Etats-Unis ; mais le canadien n'y trouve pas

le bonheur convoité, il se sent esclave et obligé de faire la volonté d'un autre, il est soumis à un règlement et à une atmosphère plus ou moins malsaine pour sa santé et l'âme de ses enfants.

Combien de familles canadiennes ont laissé dans les manufactures des Etats-Unis, et leur santé et la foi de leur ancêtres.

Efforçons nous, jeunes gens, à enrayer le courant d'émigration des canadiens aux Etats-Unis ; c'est le plus bel acte de patriotisme que nous pouvons faire actuellement, il ne s'agit pas pour nous de réclamer immédiatement l'indépendance pour notre pays ; non, il faut auparavant que les canadiens se préparent au combat, au jour du péril ou de la gloire, par des efforts constants et patriotiques à faire toutes les améliorations nécessaires et utiles dans notre pays ; il faut que pendant un quart de siècle près, les canadiens fassent preuve de patriotisme, témoignent de l'amour et de l'affection pour leur pays, et que de toutes les races existantes actuellement, naisse et grandisse attachée au sol canadien, une génération forte, et surtout homogène ; il faut que les anglais qui ont choisi le Canada comme pays d'adoption, apprennent à estimer le caractère du canadien, la générosité de son cœur et son vif désir de vivre dans la paix et l'harmonie avec toutes les races. Un quart de siècle sera bientôt passé ! Préparons-nous, cet événement est presque inévitable, le pays se peuple, la population s'émancipe, et déjà, on sent qu'un courant parmi les âmes généreuses et patriotiques, commence à se faire vers cet idéal : l'indépendance du Canada.

CHAPITRE IV

BIENFAITS DE L'INDÉPENDANCE DU CANADA.

L'indépendance du Canada ! ce mot, jeunes gens, ne jette-t-il pas dans vos cœurs un enthousiasme délirant à la pensée que nous pourrons bientôt la réclamer et l'acquérir, cette indépendance pour laquelle les philippins et les bœrs font tant de sacrifices pour la conserver !

C'est ce mot : indépendance, qui à hanté le cerveau de cet homme illustre, Honoré Mercier, qui a animé toutes les œuvres de sa vie ; c'est ce mot qui faisait vibrer dans son cœur toutes les cordes du patriotisme. Mercier, ce génie de vastes conceptions, ce cœur généreux et dévoué pour son pays eut, dès son arrivée au pouvoir, ce rêve de voir un jour le Canada libre de tout joug. Il ne cessa jusqu'au moment de sa mort de soulever les masses, de les faire sortir de la torpeur, de l'insouciance, et de leur montrer l'avenir du pays. Il n'eut pas ce bonheur de combattre pour la liberté, ni de voir son pays libre, mais espérons que d'autres patriotes se lèveront à temps pour revendiquer ce droit.

Mais me demanderez-vous ! pourquoi songer tant à l'avenir ? pourquoi ne pas demeurer dans le statu quo ? Ne sommes-nous pas bien ? ne

jouissons nous pas d'une liberté absolue ? à toutes ces questions, je vous réponds, jeunes gens, que nous ne sommes pas libres ; que nous sentons l'esclavage comme jamais colonie ne l'a souffert ; pour preuves de cet avancé, je n'ai pas besoin de citer bien des faits, il suffit de savoir un peu l'histoire du Canada, se rappeler les faits qui y ont été écrits d'une manière impartiale : il y à a peine un demi-siècle, nos pères furent obligés de se révolter ouvertement contre la tyrannie de la couronne britannique pour conserver leurs droits et revendiquer leurs privilèges ; il y à a peine deux ans, le gouvernement impérial imposait une taxe pour bien dire, au Canada, de près de cinq millions de piastres, et demandait qu'on lui envoyât trois mille soldats pour l'aider dans la guerre la plus inique qui ne fut jamais enregistrée dans les annales d'aucun pays.

Ce fut un fait plutôt regrettable que blâmable de la part du gouvernement Laurier, d'avoir consenti à contribuer si largement aux dépenses de la guerre du Tranvaal, sans le consentement, pas même la convocation du parlement.

Heureusement qu'il s'est trouvé des patriotes, pour protester tant en leurs noms, comme représentants, qu'au nom de tous les canadiens-français et même des canadiens-anglais attachés au pays ; il me fait plaisir de citer leurs noms ; ce sont M.M. Bourassa, député de Labelle, et Monet, député de Laprairie ; tous deux ont montré à toute la jeunesse du pays de quelle énergie, de quel patriotisme, ils étaient animés en demeurant fermes sur la décision qu'ils avaient prise de protester dans l'enceinte parlementaire contre cet acte regrettable de M. Laurier, malgré que leurs amis, les partisans de M. Laurier, et surtout les jingoes d'Ontario criassent à la trahison.

Le gouvernement fédéral n'aurait-il pas fait preuve de plus de patriotisme s'il avait employé cinq millions de piastres pour le défrichement et la colonisation des plaines de l'Ouest. Tous les patriotes travaillent pour le pays, tous inventent toutes sortes de moyens pour encourager la jeunesse, voir même tous les canadiens à demeurer dans le pays, et le gouvernement fédéral, lui, va payer cinq millions de piastres pour donner l'occasion à nos meilleurs soldats et aux généraux les plus habiles que nos écoles militaires aient produits aux frais et dépens du peuple, d'aller combattre et exposer de se faire tuer pour une cause qui nous était absolument étrangère ; pour une cause dans laquelle l'Angleterre n'avait nullement les sympathies du peuple canadien.

Bien chers amis, comme je l'ai déjà dit, ce fut un fait probablement plus regrettable que blâmable ; si on le considère du côté politique, je laisse libre à chacun de penser ce qu'il voudra de ce fait. Mais vu du côté du patriotisme, l'acte est certainement regrettable et ne nous attache nullement d'affection pour cette tendre mère l'Angleterre qui par son secrétaire des colonies M. Chamberlain, força Sir Wilfrid Laurier à lui souscrire la jolie somme de cinq millions de piastres.

Si le Canada était indépendant, il n'aurait pas eu l'obligation de se saigner de cinq millions pour les beaux yeux de M. Chamberlain, et d'envoyer trois mille hommes combattre contre une nation qui comme nous, descendait en partie, de la race Gauloise, mêlée à la race Hollandaise, et qui jouissait paisiblement d'une grande liberté qui leur avait déjà coûté bien des sacrifices.

L'indépendance du Canada ouvrirait en outre une multitude de positions lucratives aux hommes de profession qui végètent péniblement dans leur

carrière ; des positions de consuls, de représentants du pays chez toutes les autres puissances seraient créées ; des positions dans l'armée, dans la marine, seraient ouvertes à tous les hommes de talent et de bonne volonté ; l'amour de la liberté rappellerait au pays natal, grand nombre de canadiens des États-Unis qui seraient heureux de s'établir sur les fermes du Manitoba ; le commerce deviendrait plus élevé, prendrait des proportions beaucoup plus considérables, tous les ports étant libres à toutes les puissances ; la population se doublerait en peu d'années, et les revenus étant beaucoup plus grands permettraient de faire du Canada un des plus beaux pays du monde.

Mais avant d'entreprendre ou de partir aucun mouvement en faveur de l'indépendance du Canada, il faut insister à proclamer sous toutes les formes les avantages de la liberté, et de rappeler au peuple tous ses droits, et ce n'est que lorsque cette idée sera universellement comprise et admise par une génération homogène ou attachée au pays, que le projet de l'indépendance pourra être tenté avec succès. Tout ceci peut se passer d'ici à un quart de siècle, allons droit au but, mais lentement ; car brusquer les choses pourrait amener les plus grands désastres, compromettre sérieusement et pour longtemps ce qui aura été l'objet de beaucoup de sacrifices et de dévouement de la part des vrais patriotes. Visons à obtenir l'indépendance, en établissant nos prétentions sur un travail constant et généreux qui ne manquera de nous conduire à bonne fin.

CHAPITRE V

L'ÉTAT ACTUEL DU CANADA.

La marche des événements qui se succèdent dans notre pays semble être favorable aux inspirations des patriotes pour la liberté du Canada.

Jusqu'à présent, les canadiens se sont toujours montrés conciliants avec les anglais ; la politique conservatrice représentée par Sir John A. MacDonald, fut fortement appuyée par la politique de la province de Québec, qui ne lui refusa pas une aide impartiale ; sans doute Sir John MacDonald comme premier ministre du Canada fut bon gouvernant, il s'efforça de jeter la prospérité dans le pays et l'union entre les diverses races.

Sir Wilfrid Laurier qui est aujourd'hui premier ministre du Canada, fait connaître la race canadienne française par tout l'univers, politicien, orateur distingué, savant érudit, instruit dans les deux langues, doué d'un caractère affable et qui inspire en même temps la dignité, il s'attire les sympathies et l'estime non seulement des canadiens-français mais aussi des canadiens-anglais. Laurier fera faire au pays un grand pas dans la voie qui conduit à l'indépendance.

L'aurore du siècle nouveau est apparu brillant pour les canadiens, les teintes grisâtres qu'on apercevait à l'horizon de l'administration Laurier se sont

évanouies, et les sourds grondements que l'antagonie des anglais pour les canadiens et la politique impérialiste avaient soulevé dans tout le pays se sont apaisés, tout est dans le calme et Laurier règne en pacificateur.

Jeunes gens, laissez-moi vous dire comment nous devons entendre la politique ; deux partis existent et se disputent le pouvoir, le parti libéral et le parti conservateur ; tous deux sont bons, leurs programmes sont les mêmes et se résument à une administration sage du pays.

Il n'est plus question comme à l'origine des partis de grands principes ; l'opposition supplie le peuple de lui donner le pouvoir en lui promettant qu'elle diminuera les dépenses, qu'elle améliorera le sort de la classe ouvrière et portera une attention spéciale à la classe agricole, qu'elle fera de grandes œuvres sans imposer de nouvelles taxes ; c'est là le jeu de l'opposition qu'elle qu'elle soit.

Ne vous laissez pas entraîner jeunes gens, par un esprit de parti, à approuver des hommes que vous savez capables d'aucun service pour le pays, sous le prétexte que vous votez pour supporter le programme du parti ; il n'y a pas de différence entre les deux programmes ; que votre ligne de conduite soit d'appuyer des hommes savants, aux vues larges, au caractère affable et sérieux, et si tous les comtés des diverses provinces faisaient le choix de leurs représentants selon leur raisonnement et leur conscience, le gouvernement serait sans reproche, puisque les ministres et les employés du gouvernement sont tirés des rangs de la députation.

Ayez la liberté d'opinion la plus absolue, soyez indépendants vous mêmes si vous voulez que votre pays le devienne un jour, ne rougissez pas de changer de politique ; il n'y a pas lieu à rougir de ses actes lorsque l'on agit selon sa conscience ;

c'est le propre de l'homme de varier ses actions selon que les circonstances changent ; c'est au contraire, le propre de la bête que d'agir d'après l'instinct et la passion. L'homme doit se guider par la raison.

Quoi, vous cultivateurs qui n'aimez pas à être taxés, vous marchands qui prétendez être homme d'affaires, vous allez persister à approuver un député que vous savez ignorant, capable d'aucun service ! vous allez approuver un gouvernement qui se livre à tous les gaspillages ?

Jeunes gens, le fanatisme politique, l'entêtement aveugle, est un grand mal qui amène souvent des conséquences fâcheuses pour la famille et pour la société. Le fanatisme met la discorde entre les divers membres d'une même famille ; il cause souvent de terribles discussions dans les villages et les paroisses. Quoi de plus ridicule que de voir de pauvres cultivateurs suer sang et eau, marchant péniblement dans les sillons qu'ils creusent pour y tirer de quoi nourrir leur famille, et dépenser bien souvent, d'énormes sommes d'argent en temps d'élections et approuver un gouvernement dont ils savent l'administration mauvaise et corrompue ! Quoi de plus ridicule que de voir de pauvres paysans être persuadés d'une chose, avoir des convictions, mais n'avoir pas le courage et la fermeté de les exprimer ! il leur est offert quelques piastres, ils tendent la main et l'acceptent, sacrifiant leur liberté, vendant ce que l'homme a de plus cher au monde !

Jeunes gens, rappelez vous les effets funestes du fanatisme politique, et soyez indépendants ; pour aucun argent ne vendez pas vos convictions ; par aucun acte d'amour propre, ne persistez pas à approuver ce que votre conscience réprouve ; ne redoutez pas la raillerie de ceux qui regardent l'indé-

pendance politique comme un déshonneur ; les chefs politiques recourent à ces moyens ; ils cherchent à soulever les passions ; ils essaient de faire naître le fanatisme dans le cœur des électeurs afin d'être plus facilement approuvés et de remporter la victoire ! car tout partisan politique est un aveugle !

Ouvrez l'histoire de France, vous y verrez combien furent funestes à ce pays les sentiments de partisanerie de ce peuple ; là, vous verrez une nation comptant près de 37 millions de catholiques, pousser l'aveuglement jusqu'à tolérer et même approuver les chefs, les ministres du gouvernement qu'ils avaient élus, bien que ces créatures de l'impiété se soient montrés hostiles aux intérêts de la race française et à ceux de leur religion.

On a vu la France réélire des députés qui avaient tout tenté contre l'enseignement catholique, qui avaient cherché d'instituer des écoles sans Dieu, qui avaient commencé de mettre à exécution leurs lois odieuses, en chassant les religieux de la France, et en confisquant leurs biens. C'est là le résultat du fanatisme aveugle ! c'est le résultat du manque d'indépendance !

Ouvrez l'histoire de l'Eglise, vous verrez que l'origine de toutes les hérésies a pris naissance dans le cerveau d'un homme orgueilleux et entêté ! vous y verrez aussi, que plusieurs d'entre eux, des fauteurs d'hérésie ne sont pas rentrés dans le bercail du Christ, bien qu'ils fussent convaincus de leur erreur, parcequ'ils furent trop entêtés et manquaient d'énergie pour faire face au monde après avoir agi d'après les lumières de leur raison.

Nous avons vu Luther se promener par un beau ciel étoilé, et répondre à son épouse qui le priaît de jeter les yeux sur le beau ciel qu'elle ne se lassait d'admirer : Hélas ! ces beautés ne sont pas pour nous !

Nous avons vu Calvin (étant à sa dernière heure) (2) (appuyé au chevet (1) du lit de sa mère) : mère dit-il, vous aurez bientôt quitté cette terre, dites-moi, quelle religion croyez-vous est la meilleure ? et la mère de répondre : la religion catholique est la plus difficile à pratiquer, mais c'est la plus utile à l'heure de la mort ! néanmoins ces hérétiques, bien que convaincus de leur erreur, moururent dans l'impiété. Voilà les effets de l'entêtement ! L'indépendance, au contraire, procure toutes sortes de joies et de bonheur ; comment pourrait-il en être autrement, si l'indépendance politique consiste à agir en homme sensé, à agir d'après les lumières de sa raison et les dictées de sa conscience ?

Jeunes gens, habituez vous dès maintenant à être indépendants, et ainsi vous serez utiles au pays en lui donnant comme administrateurs des hommes sages et dignes de la confiance que le peuple aura placés en eux

Que tous vos actes soient des actes réfléchies ; qu'ils soient marqués au cachet de la sincérité et du patriotisme.

L'onde a fini, a dit le poète, et n'a laissé aucune trace de son passage, le temps a fui aussi et continue de vous traîner dans sa marche précipitée ; ne soyez pas inactifs, indifférents, mais travaillez à l'exemple de vos pères pour la gloire et le salut de votre pays, afin que l'on ne puisse dire que vous n'avez laissé aucune trace de votre passage ; imiter les nobles actions de ses ancêtres est la meilleure marque de reconnaissance envers eux, car la reconnaissance, c'est le souvenir du cœur.

Comment ne pas se sentir attaché à son pays, à la vue du jardin où nous avons pris nos joyeux ébats de jeunesse, à la vue du ruisseau dont nos chaloupes ont maintes et maintes fois sillonné les eaux, et dont les rives ont si souvent répercuté les

gais échos de notre voix, à la vue des plaines qui furent arrosées des sueurs de nos pères et sanctifiées par leur travail !

Demandons au Dieu tout puissant de bien vouloir répandre une pluie de bénédiction sur le sol canadien, et de conduire au bonheur la race canadienne-française,



CHAPITRE VI

DU FOYER.

Un jour, me disait un ami, nous décidâmes d'aller prendre une partie de pêche, la journée était belle, le soleil répandait ses rayons bienfaisants sur la nature embaumée, les eaux de la rivière étaient calmes et azurées.

Après avoir fait nos préparatifs, nous embarquâmes et nous dirigeâmes nos chaloupes vers une île où nous pouvions être heureux à la chasse et à la pêche, et de plus, jouir de la fraîcheur qu'on y trouvait dans ce bois touffus et ombreux.

Mais quelques heures s'étaient écoulées, à peine le crépuscule était-il arrivé qu'un ami, nous annonça à notre grande surprise, son départ pour remonter la rivière et regagner le village. Ah ! c'est qu'il avait laissé là-bas un cœur qu'il aimait et dont il était aimé ; il avait laissé son épouse à son foyer, et son amour pour elle, ne lui permettait pas de s'amuser plus longtemps !

Bel exemple, pour vous jeunes gens ! aimez votre épouse, aimez votre foyer, c'est cet amour qui vivifie le zèle du patriotisme. Qu'il est beau de voir le père de famille au milieu de ses enfants, tous les soirs, les instruisant par le récit ou par la lecture de la vie des hommes, qui furent la gloire et l'honneur de leur pays !

Je me représente la tristesse qui règne dans le hameau d'une jeune femme dont le mari n'a aucun amour pour le foyer. Je vois, le soir arrivé, toutes les jeunes gens et les jeunes mariés se promener par la ville, respirant l'air frais qui embaume les vergers en fleurs, la jeune femme est seule à la maison, appuyée à sa fenêtre, elle jette un œil d'envie à travers les persiennes sur les figures rayonnantes de bonheur, de ses amies ; elle est désolée de l'absence prolongée irrémédiablement, de son époux qui trouve plus de joies et de plaisirs, au cabaret qu'à son foyer ; elle est dans la solitude complète, elle n'entend aucun bruit autour d'elle, si ce n'est l'écho de ses soupirs entrecoupés, que repercutent les grands murs blancs, qui se dressent devant elle comme des fantômes ; ses angoisses sont profondes, toutes les espérances qu'elle avait dans l'avenir sont déçues, et tous les beaux rêves qu'elle avait faits se changent en de réelles amertumes. Voilà le tableau d'un foyer, pour lequel l'homme n'a aucun attrait.

Comment peut-on compter sur le patriotisme d'un homme qui n'aime pas son épouse, qui ne chérit pas son foyer. Cet homme sera-t-il capable, aura-t-il l'énergie de lutter jusqu'à la mort, pour la défense de son foyer contre les ennemis ? Jeunes gens, conservez votre foi, aimez votre foyer et votre patrie, respectez les différentes croyances et les différentes races qui se trouvent dans le pays, mais soyez canadiens ! Soyez canadiens non pas pour la France ni pour aucune autre puissance européenne, mais canadiens pour votre pays. Le Canada aux canadiens ! Ayez assez d'honneur et de fierté de votre race pour ne pas vous abaisser jusqu'à changer votre nom français, en un nom quelconque anglais ! Ayez constamment l'avenir sous les yeux, et que tous vos efforts convergent vers le même but : l'Indépendance du Canada.

L'ANNEXION.

L'annexion ! voilà une question de haute importance, sur laquelle nos gouvernants devraient, donner leur opinion. Ce sont eux qui sont chargés non-seulement de mettre l'équilibre dans les finances, de donner une bonne administration au pays, mais aussi d'infuser dans les cœurs canadiens, tous les sentiments propres à faire de notre peuple une nation unie et forte.

En se prononçant sur cette question de l'annexion, nos gouvernants dirigeront le peuple vers l'union, feront cesser les divergences d'opinion que l'on rencontre souvent parmi nous.

C'est ce qu'avaient bien compris le très regretté Mercier et ses collègues ; aussi ne perdaient-ils pas une seule occasion d'entretenir le peuple sur ces grandes questions de l'annexion ou de l'indépendance du pays.

S'ils parlaient publiquement de ces choses, s'ils proclamaient la gloire et les avantages de l'indépendance ce n'était pas pour soulever le peuple canadien et l'inciter à réclamer sa liberté ! Non ! Leur vue était plus digne et plus élevée : c'était afin d'inspirer aux canadiens des sentiments patriotiques, de raviver leur dévouement pour la cause de leur patrie ; c'était afin de porter le peuple tout entier vers une même manière de voir.

Le pays est prospère ; il est dans la voie du progrès ; un conflit européen, une guerre entre

l'Angleterre et les États-Unis peuvent jeter une aurore d'espérances pour le pays, sur l'horizon des frontières américaines, ou permettre au Canada de réclamer sa liberté. Et si nos gouvernants n'ont pas appris aux canadiens comment se conduire, si le pays se trouvait dans de pareilles circonstances, s'ils n'ont pas cherché à réunir tous les désirs, toutes les aspirations du peuple, vers un même but, il arrivera que le pays sera divisé : les uns réclameront l'indépendance du pays, les autres l'annexion aux États-Unis.

Sur cette grande question de l'annexion, il est une autorité qui devrait parler, peut-être même la première, c'est le clergé !

Car comme l'a dit un contemporain. Pour qui connaît l'histoire de notre pays, c'est un crime de lèse nationalité que de chercher maintenant à jeter de l'odieux sur un clergé, qui, au moment de l'abandon de la colonie par la France, lorsqu'il n'est resté ici que de modestes trafiquants et la classe des cultivateurs, réduite à la dernière pauvreté, s'est constitué le défenseur de ce petit peuple, l'a encouragé, guidé dans les mauvais jours qui sont ensuite survenus, et en a fait une nation forte et respectée. Il a, au prix d'onéreux sacrifices, fondé des écoles où les fils de ces abandonnés ont été instruits et ont pu, dès le début du nouveau régime, lutter avec avantage pour la sauvegarde de nos privilèges jusqu'à mériter l'admiration de ceux même qui voulaient notre anéantissement. Et si, à l'heure qu'il est nous sommes probablement le peuple le plus heureux et le plus vraiment libre du monde, nous devons ces bienfaits à l'Angleterre sans doute, mais grâce à notre clergé et aux hommes qu'il a formés.

Le clergé est intéressé au progrès et à l'avancement du pays ! Il suit des yeux celui à qui il a ouvert la voie du succès et du bonheur



HON. W. PATTERSON, Ministre des Douanes.

En face de cette grande question de l'annexion, je ne crois pas que le clergé puisse favoriser jamais, cette nouvelle politique. Sans doute, à première vue, il semblerait que l'annexion du Canada aux Etats-Unis, puisse faire prospérer l'industrie, augmenter le commerce, peupler nos villes, et faire défricher nos terrains si riches et encore incultes. En effet, la face du pays serait changée en peu d'années !

Mais il y a d'autres inconvénients qu'amènerait l'annexion, et qui doivent pousser tous les canadiens à ne jamais la souhaiter.

Ce serait la perte de notre foi, de notre langue, de notre race canadienne-française et de notre avenir national.

Je n'ai pas la prétention de traiter ce sujet tel qu'il le mériterait, car c'est là la tâche et le devoir des hommes d'état. Je me bornerai seulement à donner quelques idées personnelles sur cette grande question qui devrait être discutée devant le peuple.

Le parlement Fédéral comprend assez d'hommes intelligents, dévoués à la cause nationale pour instruire le peuple par dévouement et lui tracer la voie qu'il devrait suivre, si par cas il se trouvait au choix de ces diverses politiques : L'Indépendance ou l'annexion. Les Laurier, Bourassa, Paterson, Monet, sont des hommes vraiment patriotes, qui aiment sincèrement leur pays, qui cherchent à concilier les deux races anglaise et canadienne-française.

Nous ne pouvons trop admirer l'esprit de droiture, de dignité qui caractérise l'homme de talent, Sir Wilfrid Laurier ! Nous ne saurions trop vanter le patriotisme de M. Bourassa, député de Labelle, qui s'alarme à juste titre, du recrutement de troupes que fait l'Angleterre, dans notre pays ; laquelle enlève ainsi du sein de nos villes et de nos

campagnes, la sève dont se nourrit notre pays, car la jeunesse en effet, est la vie et l'espérance du Canada. L'Honorable Williams Paterson, ministre des douanes, est encore un de ces hommes dont peut s'enorgueillir notre pays ; par son esprit d'impartialité et d'affabilité à l'égard des canadiens, il mérite notre estime et nos louanges. M. D. Monet, député de Laprairie, en secondant les efforts de M. Bourassa, en essayant de prouver à la Chambre des Communes, qu'il était du devoir des canadiens anglais comme des canadiens-français, de garder leurs enfants pour la défense et le défrichement de notre sol, s'est placé audessus de tous les intérêts mesquins du parti : Pas d'esprit de parti ! Le progrès de notre pays ! voilà les sentiments dont sont animés les hommes dont je viens de parler.

C'est à des hommes comme eux, qu'incombe le devoir de traiter de la destinée future de notre pays. Quand nous laissons le ruisseau se creuser son lit, il suit les lois naturelles, et il arrive souvent qu'il est tortueux. Il en est ainsi de l'opinion publique ; lorsque les chefs du peuple ne cherchent pas à la conduire, à la maîtriser, il arrive qu'elle est souvent divisée ; certaines gens attirés par les intérêts de l'argent se lanceront dans une voie ; d'autres, mus par le désir d'arriver aux honneurs, prendront une voie opposée, il y aura alors autant de manières de voir qu'il y aura de passions.

J'ai dit que l'annexion serait la perte de notre foi, de notre langue, de notre race canadienne-française et de notre avenir national.

L'avancé est facile à prouver.

Tous, tant que nous sommes canadiens anglais comme canadiens-français, nous avons l'espoir de former plus tard un grand peuple, un peuple indépendant ! Et cet espoir peut se réaliser avant bien des années, peut-être même avant vingt-cinq ans !

Advenant le cas de l'annexion, les frontières du Canada n'existeraient plus ! Toute l'Amérique du nord ne formerait plus qu'un seul peuple : les Etats-Unis. Alors, je vous le demande, jeunes gens, quand serait-il possible, d'espérer seulement, à devenir un jour, un peuple indépendant ! Pourrions-nous croire qu'une séparation pourrait se renouveler dans un avenir assez prochain, une séparation qui puisse nous permettre de former une nation distincte, canadienne et catholique ? Non, jamais ! nous serions à jamais liés aux Etats-Unis ; il serait absurde de croire à une guerre, vingt ou trente ans après l'annexion ; car il y aurait en Canada, plus d'Américains que de Canadiens, et il y aurait aux Etats-Unis autant de Canadiens qu'en Canada ! Les Canadiens ne pourraient se faire la guerre entre eux !

Notre avenir national serait donc à jamais perdu, il en serait de même de notre foi, de notre langue, de notre race ! En effet, ce qui ne constitue pas la vingtième partie d'un tout, peut bien être considéré comme perdu ; ce serait la proportion des canadiens vis-à-vis des américains.

Réfléchissons y donc ! Ouvrons les yeux ! que sont nos frères, aux États-Unis ! La plupart travaillent aux manufactures ; beaucoup entrent dans les sociétés secrètes, dans la franc-maçonnerie afin de pouvoir finir un jour leur vie de journaliers et de devenir propriétaires, abandonnant ainsi leur religion et bien souvent leur langue.

Si nous avons l'annexion, les riches francs-maçons s'empareraient de nos principales industries, de nos pouvoirs d'eau, de nos lignes de chemin de fer ! Alors, ils diraient aux canadiens, si vous voulez un bon salaire, une bonne position, renoncez à la religion catholique, si vous voulez avoir tel emploi, apprenez l'anglais !

Cette question de l'annexion a son actualité ! Elle devrait être traitée, étudiée avec soin ! car il semble qu'en ces derniers temps, les américains ont manifesté plus que jamais, le désir de voir le Canada annexé aux États-Unis. Dernièrement, le sénateur Morgan disait dans un discours à Washington: si l'Angleterre cherche à nous engendrer chicane, nous lui montrerons que nous pouvons mettre sur pied, la moitié des électeurs qui ont voté à l'élection de McKinley, et qu'après cette guerre, elle verra que le prétendu lien d'acier qui unit le Canada, au trône de Londres sera à jamais brisé !'

Une autre preuve de l'envie que le Canada fait naître dans le cœur des américains, c'est cette tentative toute récente d'acheter les principales lignes de chemin de fer du Canada.

Les chemins de fer sont les fibres qui apportent la vie au cœur d'une nation. S'ils passent sous une domination étrangère, c'en sera fini de cette nation ! Nous devons donc éloigner de nous tout désir de l'annexion, elle nous apporterait plus de maux que de biens.

Nous ne désirons pas, comme le prétendent souvent certains jingoes d'Ontario, passer sous la tutelle de la France ! Non, loin de là ! Notre désir, notre seule ambition est de rester dans l'état que nous sommes, c'est à dire sous la domination britannique, jusqu'à ce que seulement, notre pays soit assez fort et vigoureux pour pouvoir vivre indépendant, et se défendre au cas d'attaque, de la part des ennemis. Nous ne souhaitons pas l'annexion non plus ! Bien au contraire, nous devrions défendre le drapeau britannique, au cas d'une guerre entre la Grande Bretagne et les États-Unis, si ces derniers cherchaient à envahir notre pays dans le but de l'annexer ! l'indépendance du pays, doit être la seule aspiration du peuple canadien.

En attendant le moment où nous pourrions acquérir cette indépendance, vivons en respectant le drapeau qui nous abrite ! Mais ne cherchons pas à abriter la Grande Bretagne ! C'est ce que semble désirer plusieurs fanatiques d'Ontario ! l'oiseau canadien a de la peine à trouver sa nourriture, qu'il n'aille donc pas la faire partager, en en offrant une trop grande part à l'Angleterre. Suivant la prétention de M. Bourassa, que le Canada paye ses dettes avant de dépenser des millions de piastres pour les guerres de l'Angleterre, qui ne nous concernent en rien. Qu'il fasse défricher ses terres avant de permettre à l'Angleterre de venir recruter des soldats parmi les rangs de sa jeunesse !

Jeunes gens, aimez votre pays ! Il ne devrait y avoir aucun jeune homme qui ne comprenne pas tous les devoirs que l'homme doit à sa patrie !



CHAPITRE VIII

DIRECTION.

Chers amis, ce n'est pas suffisant d'avoir du patriotisme dans le cœur, d'être prêt à verser son sang pour la patrie, il faut lui donner une direction sage et éclairée. Le patriotisme est un des plus beaux sentiments que le créateur ait mis dans le cœur de l'homme.

Avoir une patrie ! aimer sa patrie ! mourir pour sa patrie ! Voilà autant de privilèges de premier ordre, que Dieu ait donnés à sa créature ! Et nous pouvons croire que celui qui aime sincèrement sa patrie, est grandement aimé de Dieu ! que celui qui verse son sang pour sa patrie, recevra un jour la palme qui est réservée aux héros !

Nous pouvons juger de la chose, par la manière dont Dieu a puni le plus grand crime, le déicide. Il a stigmatisé le front de Caïn pour s'être rendu coupable du crime de fraticide ! Mais il a puni bien plus sévèrement, le peuple qui s'est rendu coupable de déicide, qui a crucifié l'homme-Dieu ; il a condamné le peuple juif à errer par le monde jusqu'à la fin des siècles, à n'avoir jamais de patrie ! Dieu crut par là, montrer aux hommes l'importance qu'ils devaient attacher à la faveur de pouvoir avoir une patrie.

Mais le patriotisme est comme l'or, il mène au

bonheur celui qui sait l'employer, tandis qu'il peut conduire à la ruine et à la perte de tous les biens, celui qui se laisse dominer par lui.

Donnons une direction sage, prudente, aux fervents élans patriotiques qui naissent dans notre cœur, c'est un point important.

Car qui de nous n'a pas à regretter quelques actes commis, sous l'impulsion d'un patriotisme mal placé? La jeunesse dont le sang bout dans les veines, au seul cri: Patrie, est souvent exposée à ces écarts, à ce faux zèle! Prenons garde, jeunes gens! Suivons des chefs qui nous semblent désintéressés en politique, et sincèrement patriotes!

Parmi ces chefs que nous devons suivre laissez moi vous mentionner les noms de M.M Bourassa, Paterson, Monet et Angers, que nous avons vus dernièrement faire retentir les murs du parlement, de leur voix patriotique et sincère. Ce sont des hommes convaincus qui ne craignent pas d'affirmer hautement leurs opinions favorables à notre pays!

Il est regrettable que le nombre d'hommes francs, loyaux et sincères ne soit pas plus grand qu'il n'est! Beaucoup de députés ne sont dans le pétrin du gouvernement que pour servir de pâte à Tartres; ils se font un devoir strict, de suivre leurs chefs respectifs, et se croiraient excommuniés s'ils osaient un jour, émettre une opinion différente de celles de leur parti. C'est tellement le cas, que sur la feuille du "Journal" en date du 29 mars dernier, nous lisons: "M. Bourassa veut faire école dans la politique canadienne. Mais on craint de l'applaudir. On ne sait pas encore à quel instant il dénoncera définitivement son parti ou l'opposition, (sic)...et plus bas...C'est ainsi qu'un des bons discours de la session (le discours de M. Bourassa) est resté sans aucun applaudissement et est tombé à froid."

On voit que ces messieurs, indépendants de tout parti disent de bonnes choses, font de bons discours, on admet le fait publiquement, mais on n'applaudit pas, parceque ces hommes indépendants n'ont pas juré de servir de valets aux ministres, parce qu'ils ont préféré garder leur liberté de parole et d'action.

Parcourons les villes et les campagnes, non-seulement de la province de Québec, mais aussi de toutes les autres provinces de la confédération; nous verrons que la majorité des électeurs, tant anglais que français, ont déploré amèrement cette dépense de plusieurs millions de piastres, dont le Canada a fait cadeau à l'Angleterre, nous verrons que les deux tiers au moins des habitants du pays ont éprouvé un certain chagrin de voir des milliers de jeunes gens, quitter leur pays peut-être pour ne plus jamais le revoir, priver par leur départ, le pays qui les avait fait vivre dans la liberté et qui comptait beaucoup sur eux pour l'avenir, d'un grand soutien et de belles espérances.

Et pourtant, qu'est-il arrivé? Nous avons vu les députés, tant de la droite que de la gauche, ratifier ce qui avait été accordé, sans oser récriminer en aucune manière. Seuls, trois députés : M.M. Henri Bourassa député de Labelle, D. Monet député de Laprairie et M. Angers, ont eu assez de nerf pour déclarer que leurs électeurs étaient hostiles à ces démarches du gouvernement ! Beaucoup d'autres députés auraient pu et auraient dû faire ainsi ! mais ils craignaient de déplaire à leurs chefs respectifs qui étaient d'accord dans ces démarches. La "Patrie" elle-même, organe du gouvernement, n'a pu s'empêcher à plusieurs reprises, de témoigner son chagrin, en voyant partir tant de jeunes gens qui auraient pu rendre tant de services à leur pays ; un jour, elle écrit : Nos Baden-Powell,

au nombre de 900, partent vendredi pour l'Afrique Australe! Neuf cents jeunes gens! s'écrie-t-elle, c'est une énorme gueulée enlevée au flanc du Canada, prise par l'ogre de la guerre!" et elle aurait pu ajouter : faute d'énergie et de franchise, par manque de patriotisme de la part de nos députés !

Jeunes gens, comme vous le voyez, il est très important de suivre des chefs indépendants, soucieux des intérêts du pays, aimant leur patrie.

Donnez une direction à votre patriotisme, mais ne vous laissez pas dominer par les intérêts d'un parti quelconque !

Soyez toujours francs, soumis à l'autorité religieuse, à la voix de votre conscience, soyez attentifs aux appels de votre patrie, en péril !

Ainsi, vous ferez des hommes sur qui le Canada pourra compter, lorsque ses intérêts ou son avenir national seront menacés.



IMPERIALISME.

Lors des dernières élections fédérales, bien des discours furent prononcés sur cette question de l'Impérialisme. Mais le peuple canadien resta sourd aux appels des Anti-Impérialistes, parcequ'il ne comprit pas l'importance de la question.

Les conservateurs accusaient les libéraux d'être Impérialistes, ceux-ci pour se disculper, accusaient les conservateurs d'être plus Impérialistes qu'eux.

Les deux partis s'accusaient l'un l'autre, de s'être avancés dans cette politique néfaste.

L'Impérialisme consiste à accorder de grandes faveurs à l'Angleterre, à partager avec elle, le coût de ses guerres, à lui concéder des avantages pour le commerce.

Quelles factions politiques avons nous dans le pays, et quel est le programme de chacune d'elles ?

Il y a le parti conservateur, dont les chefs pour le Fédéral, sont MM. Borden et Monk ; pour le local M. Flynn.

Son programme n'a jamais varié et contient les articles suivants : 1° Soumission à l'autorité religieuse. 2° Conciliation des deux races anglaise et française. 3° Administration du pays avec ses revenus, sans créer de grosses dettes. 4° Attachement et aide à l'Angleterre.

Dans le parti conservateur, il y a aussi la faction Wallace, qui est encore trop jeune pour

vivre par elle-même, et tire sa vie du parti conservateur au détriment de ce dernier.

La faction Wallace n'admet que les deux derniers articles du programme des conservateurs et se montre hostile à tout ce qui est canadien-français et catholique ; voilà pourquoi, au lieu d'aider le parti conservateur, elle le mène à la ruine complète.

Le parti libéral a pour chef, au Fédéral, l'honorable Sir Wilfrid Laurier, Premier Ministre du Canada, et au local M. Parent. Son programme n'est plus ce qu'il était autrefois ; il a varié suivant les besoins du pays ; chacun des chefs de ce parti a eu, pour bien dire, son programme.

Du temps de Papineau, le parti libéral réclamait l'obtention de tous les droits des canadiens et se souciait guère des conseils de l'autorité religieuse ; emportés par l'ardeur du patriotisme, ses membres revendiquaient leurs droits, envers et contre tous.

Plus tard, il eut un autre programme, lorsqu'il confia sa direction, au très regretté Honoré Mercier, qui rêva de faire de la Province de Québec, la plus belle province de la Confédération. Cet homme aux ambitions patriotiques, lança la Province de Québec, dans la voie du progrès, Mercier était vraiment libéral ; il proclamait les droits d'égalité et de fraternité pour tous ; répandait ses faveurs à tous les comtés de la province dont il avait les rênes du pouvoir ; son cœur fut malheureusement, trop large et trop généreux, sa politique prête à la critique, vu les dépenses excessives qu'il créa, et il fut attaqué, calomnié, bafoué et déjeté par le peuple canadien ; il n'eut pas le courage, de faire face à toutes ces épreuves et fut emporté dans la tombe, par le chagrin de voir que ses œuvres avaient été si peu appréciées.

Il y eut un autre changement dans le programme du parti libéral, lorsque M. F. Marchand, devint Premier Ministre de la Province de Québec.

M. Marchand adopta le programme des conservateurs ; c'était bien à propos ; après les passes mouvementées du régime Mercier, la Province de Québec avait besoin de calme et de repos.

Le programme du parti libéral subit un autre changement, en adoptant encore un des articles du programme du parti conservateur, lorsque Sir Wilfrid Laurier devint Premier Ministre du Canada. Laurier prêcha comme autrefois les chefs conservateurs, la conciliation et l'esprit de concorde entre les races anglaise et française.

Il y a dans le parti libéral, comme dans le parti conservateur, une faction qui, sans admettre tous les articles du programme des conservateurs, n'admet pas non plus, tous les articles du programme de Laurier, c'est la faction Bourassa.

Encore jeune, elle ne compte que trois membres MM. Bourassa, Monet et Angers.

Elle est destinée, nous pouvons l'affirmer sans crainte, à devenir un parti vigoureux et national.

Dans quelques années, cette faction comptera non-seulement des canadiens-français, mais aussi des canadiens-anglais. Elle deviendra le parti populaire ; nous ne serions nullement trompés si, un jour, elle héritait de toute la gloire, de tout le prestige et de toute la force dont jouit actuellement le parti libéral.

De nos jours, par la pureté, la franchise et le patriotisme que nous trouvons dans l'énoncé de ses principes, elle est un support au parti libéral, au lieu d'être, comme l'est la faction Wallace pour la cause conservatrice, une cause de ruine et de déchéance.

Mais, un jour viendra, osons l'espérer, qu'elle



M. HENRI BOURASSA, M.P., Labellé
Chef des Anti-impérialistes.



aura augmenté le nombre de ses adeptes, que son programme sera mieux apprécié du public, et alors elle succèdera au parti libéral. Ses principes sont sains et patriotiques, ils sont audessus de toute prétention de nationalité ou de religion, et ils peuvent se résumer dans cette phrase : La gloire, l'avancement du Canada, point de faveurs ni de concessions gratuites à l'Angleterre.

La faction Bourassa diffère surtout par ce principe, des deux autres partis ; elle prétend que le Canada est encore trop faible et trop jeune, pour faire des présents à l'Angleterre qui devrait au contraire protéger et aider le Canada, comme ferait un bon père de famille à l'égard de son enfant, qu'au moins, si elle ne veut pas protéger le Canada, elle ne doit pas exiger de lui, des soldats et de l'argent et des préférences favorisant son commerce, comme ferait un vieillard pauvre recourant à la loi, pour se faire payer une pension de la part de son enfant. La faction Bourassa proclame que tous les efforts des canadiens doivent converger vers le même but : La gloire et l'avancement du Canada ! Comme on le voit, cette nouvelle politique n'a pourtant rien d'hostile aux intérêts des anglais de notre pays, puisqu'il est de leur devoir comme de celui des canadiens-français de travailler pour faire progresser le Canada.

Il est vraiment regrettable qu'une politique aussi intéressée pour notre patrie, n'ait pas reçu plus d'approbateurs jusqu'à présent. Qu'y a-t-il de plus beau que de travailler pour sa patrie !

Vers le quinze mars dernier, M. A. Bodard, autrefois employé à la colonisation française au Nord-Ouest déclarait dans le "Journal," toutes ses inquiétudes, concernant le patriotisme des anti-impérialistes, spécialement de M. Bourassa.

Peut-on donner de meilleures preuves de son

dévouement pour la cause canadienne, que de se montrer hostile à toute politique qui emploie des millions de piastres et sacrifie les enfants du pays par milliers, pour partager le fardeau des misères et des embarras de l'Angleterre ?

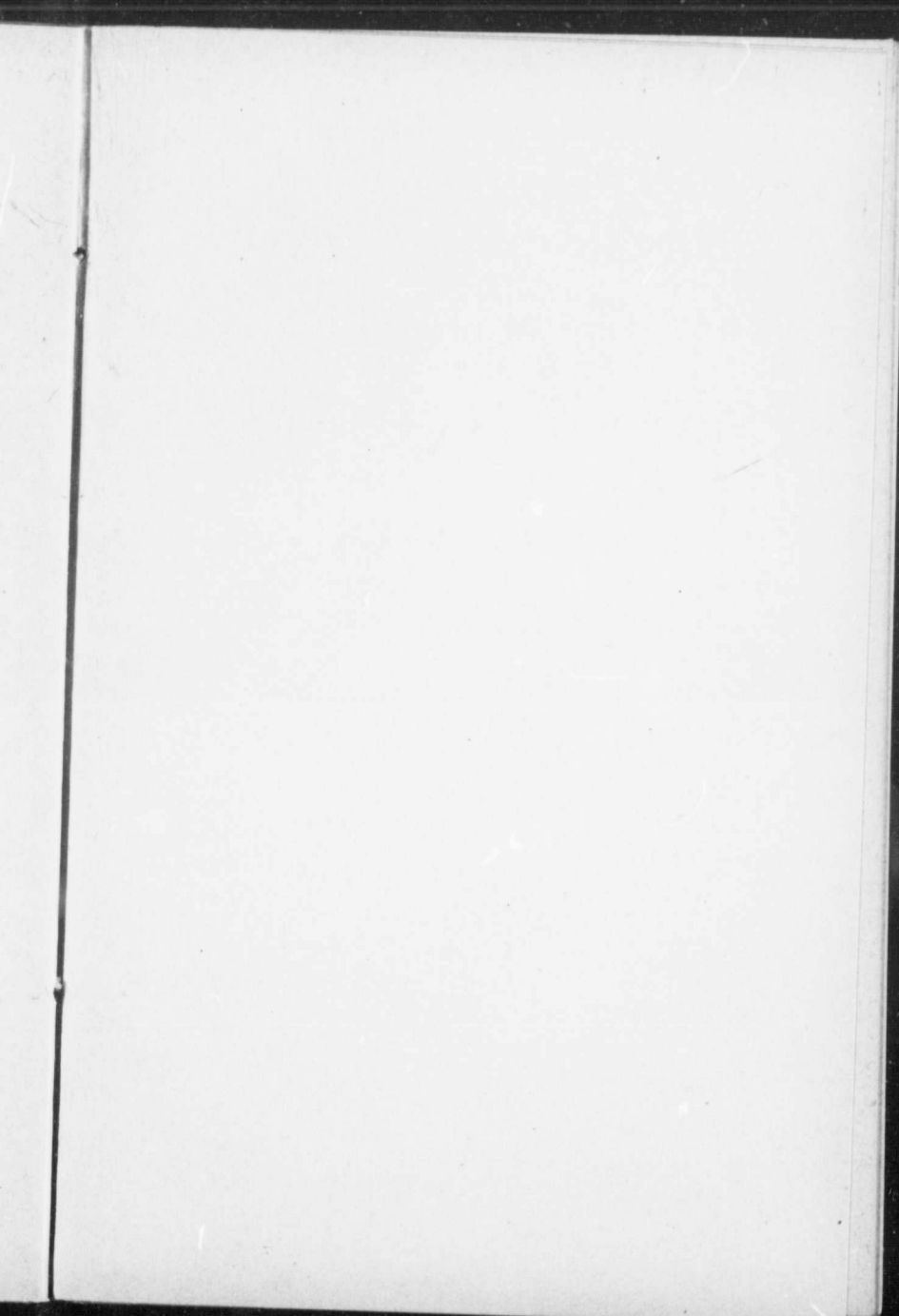
Nous, canadiens-français, nous n'exigeons pas que les canadiens-anglais, aiment la France, la religion catholique et ses institutions, en un mot qu'ils deviennent français comme nous, mais eux, ne doivent pas exiger de nous que nous devenions anglais, comme ceux qui vivent en Angleterre.

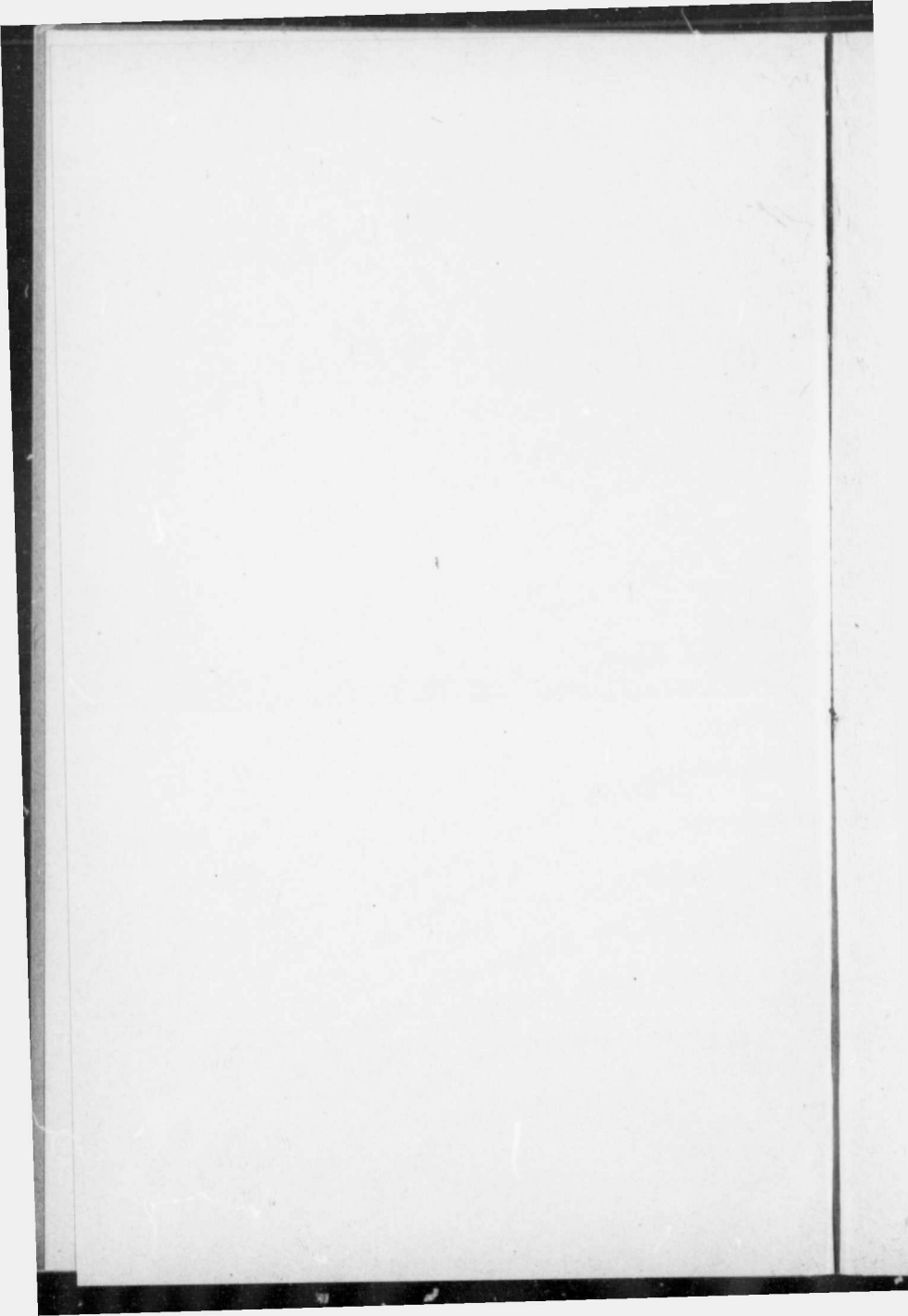
Jeunes gens, la politique anti-impérialiste est celle que nous devons embrasser de tout cœur, parcequ'elle nous fait une obligation de se dévouer pour notre patrie ! Avant tout, soyons canadiens !

Donnons à notre patrie, tout ce que nous pouvons ! Si nous nous sommes montrés opposés à l'envoi des contingents en Afrique, à ce que beaucoup d'argent soit employé à cette fin, ce n'est non-seulement par sympathie, mais par principes.

Demeurons dans ces principes et nous verrons le Canada prospérer et prendre place un jour, au rang des nations indépendantes !

FIN





Jeanne l'Orpheline

ROMAN

PAR

L. P. FOURNIER, E.E.D.



PRÉFACE.

À ma chère Lectrice.

Assise sur le rivage de la mer de ce monde, tu es plongée dans une profonde méditation.

Tes yeux contemplent ce beau ciel bleu, dont la pureté t'enivre de joies et d'espérances ; mais le bruit sourd des vagues qui se gonflent, s'agitent, s'entrechoquent jusqu'à tes pieds, te saisissent de crainte.

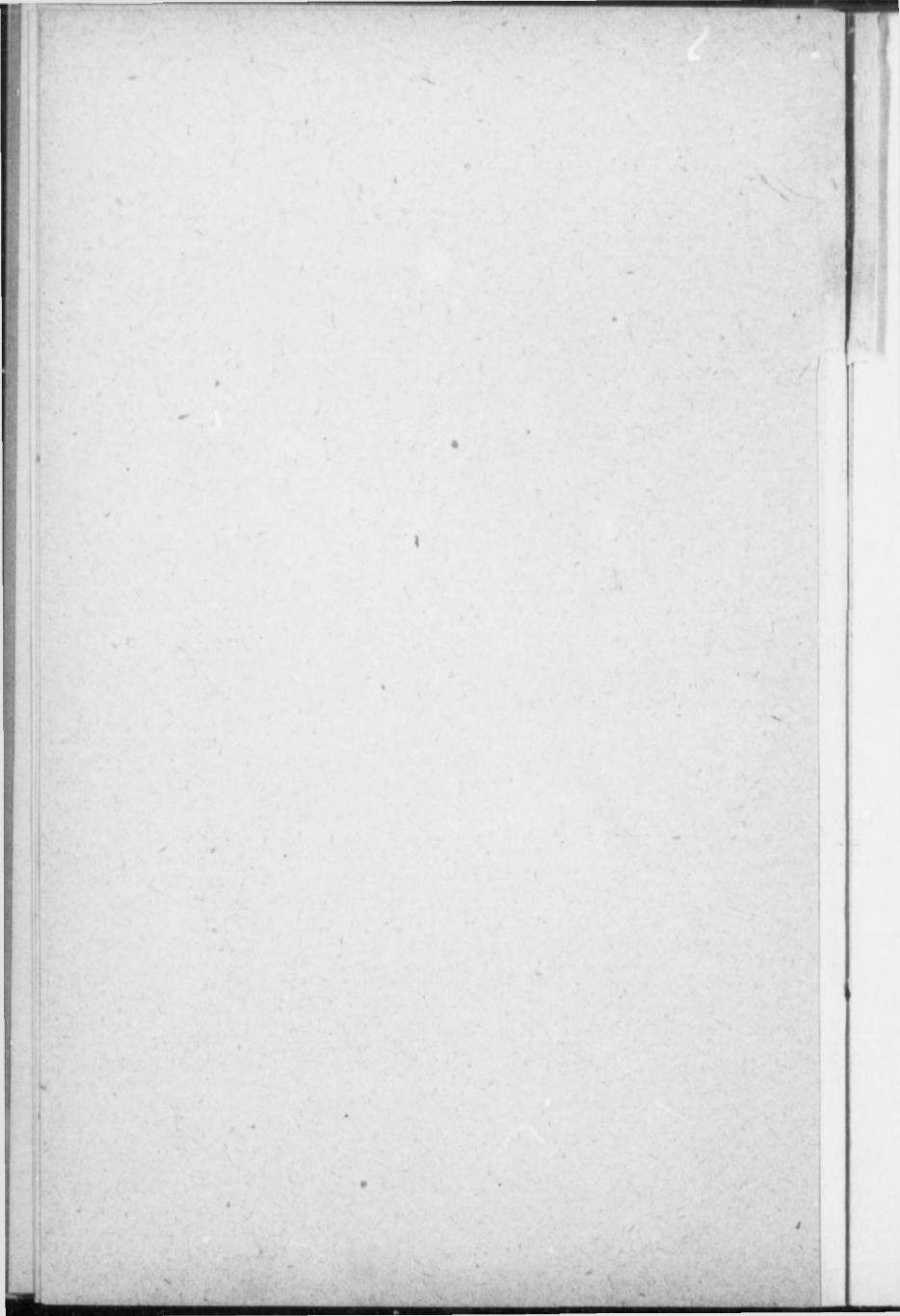
Ta vue, impuissante à découvrir ce qui t'attend là-bas, dans cet horison apparemment si brillant, s'aide du télescope de la pensée, laquelle te fait voir les événements qui arriveront les uns joyeux, les autres pénibles, jusqu'à ce que les années aient assombri les charmes de tes vingt ans, jusqu'à ce que le poids des soucis ait ceint ta tête, d'une auréole argentine, et que ta barque ballottée par les tempêtes des épreuves de la vie soit arrivée au port de l'éternité.

Ton cœur est saisi, à la pensée que tu dois verser, un jour, des larmes amères ; toutes ces réflexions te rendent mélancolique.

Voulant te voir toujours souriante et heureuse, je te dédie ce livre dont la lecture chassera de ton esprit, les pensées noires qui t'obsèdent.

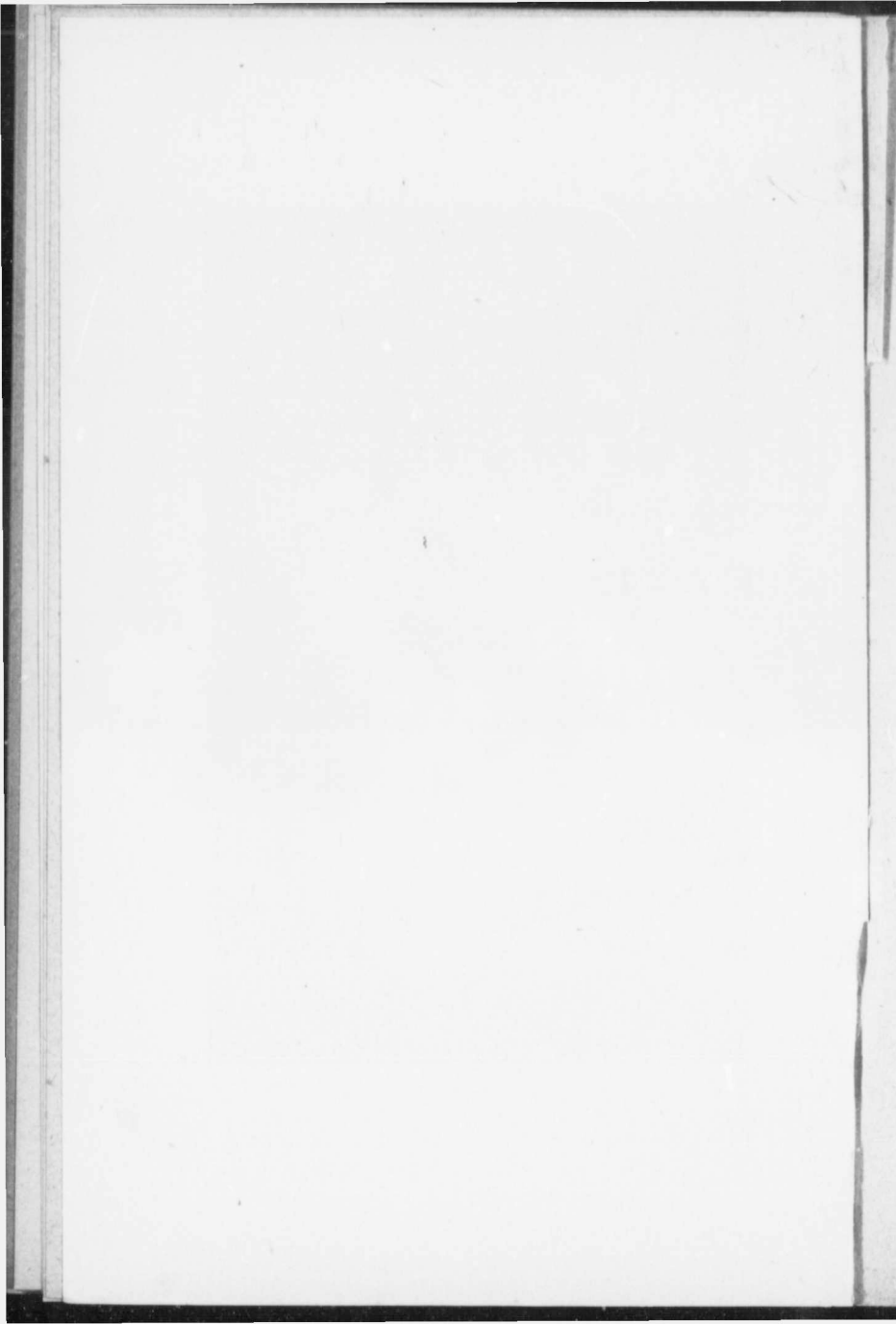
En lisant Jeanne l'Orpheline, la joie renaitra en ton cœur, tu constateras encore une fois que la providence qui envoie les épreuves, ne tarde pas à répandre ses bénédictions, sur ceux qui souffrent, en mettant leur confiance en Elle.

L. P. FOURNIER, E.E.D.





Avenir! Avenir!



Jeanne l'Orpheline

I

Sous les dehors rustiques d'une vieille mesure, vivaient au printemps de 1830, à Lyons, une mère chrétienne et ses quatre petits enfants.

Le mari que les voyages et sa conduite déréglée, avaient rendu incrédule, travaillait à Marseille ; à tous les quinze jours, il venait visiter sa famille.

Les enfants avaient pour nom : l'ainé, agé de huit ans, celui d'Arthur ; le deuxième, agé de six ans, celui de Frédéric ; le troisième, celui de Jeanne et le cadet, celui de Louis.

C'était là toute la famille de M. Joseph de Bonnefon.

La mère donnait tous les soirs de bons conseils à ses enfants, elle ne négligeait aucune occasion de les instruire sur la religion, de les faire prier pour la conversion de leur père infortuné ; malgré les tendresses de son cœur maternel, elle avait l'énergie de suppléer à la surveillance bien négligée de son mari.

Avec les gages de son époux, et l'argent qu'elle gagnait à filer de la laine et à tisser, Mde de Bonnefon avait pu mettre quelques cents francs de côté ; la famille vivait dans un état ordinaire de

pauvreté cependant, vu que M. de Bonnefon était adonné à la boisson et dépensait souvent toutes les gages de sa semaine.

M^de de Bonnefon vivait heureuse ; les espérances qu'elle fondait sur ses enfants chassaient toute mélancolie de son esprit, sa figure était toujours sereine et souriante aux ébats de ses êtres chéris, tandis que ses doigts étaient occupés à filer.

La petite fille : Jeanne, aimait sa mère d'une affection extraordinaire, elle la suivait partout, se tenait constamment à ses côtés, s'occupant à la distraire par ses questions naïves et enfantines.

Lorsque Jeanne voyait sa mère sourire à toutes ses questions, elle croyait lui faire plaisir ; souvent, lorsque sa mère arrêta le rouet pour quelques instants, elle se jetait dans ses bras et l'embrassait tendrement.

Chaque soir, elle s'agenouillait près de sa mère, joignait ses petites mains blanches et récitait de voix et de cœur, la courte prière que sa mère lui avait enseignée :

“ Petit Jésus, gardez mon cœur, soulagez les âmes des défunts, convertissez mon père et ayez pitié de ma mère.”

Un jour que M^de de Bonnefon était plongée dans de tristes réflexions, que son esprit absorbé par toutes sortes de pensées sur la conduite de son époux, la rendait chagrine et mélancolique, Jeanne s'approcha lentement de sa mère et lui dit : “ Mère, pourquoi pleurez-vous ? est-ce moi qui vous ai fait de la peine ? Dites le moi, mère ! ce sera fini ! jamais, je ne vous causerai plus de peine, je serai bonne et vous aimerai davantage, mais pourquoi ces pleurs, mère ?

À ces paroles M^de de Bonnefon sentit son cœur se gonfler, son esprit se troubler, mais cherchant à dissiper les doutes de Jeanne, elle répondit

en étouffant les sanglots de sa voix : " Ma chère Jeanne, non, ce n'est pas toi qui es la cause de ma peine, je pleure sur la conduite de ton père qui ne cesse de dépenser follement tout son argent ; cet après-midi, le boucher viendra collecter, et je ne pourrai pas lui donner d'argent ; de plus, sa conduite honteuse vous déshonore, vous autres, mes enfants ! "

Mère, dit Jeanne, ne pleurez pas, je ferai la prière que vous m'avez fait apprendre ? et le petit Jésus saura accorder la conversion de papa . .

Jeanne grandit avec de pieux sentiments, elle conçut de jour en jour, un plus grand désir de voir son père, quitter la vie de débauche et se conduire de manière à donner de bons et fidèles exemples à ses enfants.

Elle réitérait les ferventes prières qu'elle avait apprises sur les genoux de sa mère, et adressait au ciel les supplications que son cœur plein de foi lui dictait.

Bien des fois, de retour du catéchisme, de l'église où le curé de la paroisse préparait les enfants à la première communion, Jeanne remplie d'ardeur pour le bien, et instruite par les explications du curé touchant l'enfer, le ciel, etc, se rendait dans le jardin, pour se trouver dans la solitude et prier avec plus de dévotion, pour la conversion de son père.

Là, sa voix entonnant l'Ave-Maria et s'unissant aux doux chants des oiseaux, montait comme de l'encens vers le ciel.

Ayant lu qu'une mère avait obtenu la conversion de son mari, par des pénitences, Jeanne résolut de se livrer aux austérités et à la mortification.

Un soir qu'elle avait vu son père, arriver à la maison, dans un état d'ivresse, elle s'était agenouillée au pied d'une image de la Sainte-Vierge et égrénait son chapelet en versant d'abondantes larmes.

Jeanne avait beaucoup de peine de voir pleurer sa mère, c'était là son plus grand chagrin. Elle était encore jeune et ne se rendait pas compte des anxiétés qui assiégeaient jour et nuit l'esprit de sa mère.

M. de Bonnefon attiré par le bruit des sanglots de Jeanne, se leva de son lit et entra dans la chambre de la petite fille : " Que fais-tu là ? dit-il d'une voix sévère ? Jeanne n'osa répondre, et s'enfonça la figure dans ses petites mains, pour y cacher les larmes qui coulaient sur ses joues et étouffer les émotions qu'elle ne pouvait contenir. " Réponds-moi, reprend M. de Bonnefon, en haussant la voix et en prenant Jeanne par le bras pour l'approcher de lui.

" Papa, dit-elle d'une voix timide et entre-coupée, vous m'avez élevé dans la foi chrétienne, toutes les grâces que j'ai demandées à la Sainte-Vierge, m'ont été accordées ; votre conduite déplaît souverainement à ma mère, et lui cause beaucoup de chagrin, je la vois pleurer souvent pendant le jour, en votre absence."

M. de Bonnefon ému jusqu'aux larmes comme par un de ces retours sur son passé, qui jettent le pécheur en face de sa conscience, embrassa son enfant et lui dit de ne pas être inquiet de lui :

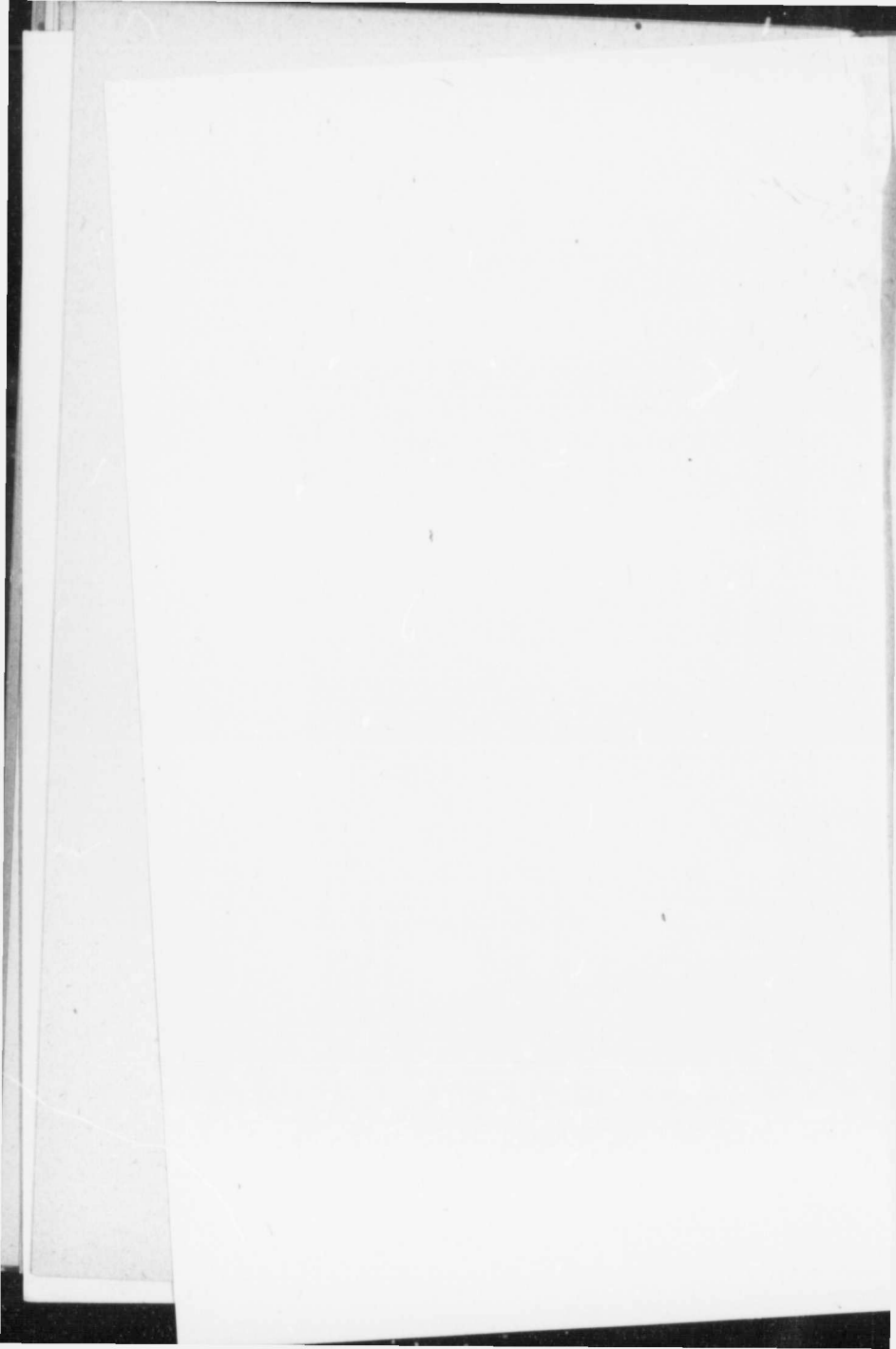
Dors, lui dit-il, prends ton sommeil, ma chère Jeanne, je ne causerai plus de peine à ta mère ?

M. de Bonnefon retourna à son lit ; quoiqu'un peu en boisson, il passa la nuit dans une vive inquiétude, il entendait de temps en temps, les soupirs entrecoupés de Jeanne, qui pleurait en silence.

Toutes sortes de résolutions se présentaient à son esprit, essayaient son courage ; mais comme l'abeille ayant essayé en vain, de sucer la sève d'une fleur stérile, s'envole aussitôt vers le lys qui entrouvre sa corolle pleine de miel, ainsi ces résolu-



Jeanne, que fais-tu là? lui demanda son père



tions s'enfuyaient et disparaissaient pour faire place à de tristes pensées. Le jour arrivé, M de Bonnefon, partit avec les deux plus âgés de ses enfants devenus capables de travailler. Il les amenait avec lui à Marseille, pour les placer dans des magasins où ils pourraient apprendre le commerce.

Mde de Bonnefon n'avait pas assisté au départ de ses deux enfants, sans ressentir un peu d'inquiétude sur leur avenir

Mais l'espérance qu'ils ramporteraient bientôt quelques francs, à la maison, adoucissait sa peine.

Quelques heures après, Mde de Bonnefon assise près de la fenêtre, vit un tourbillon de poussière monter vers les nues, une monture venait à toute vitesse vers la maison.

Regarde donc cette voiture, Jeanne ! connais-tu le cocher ? Elle entre dans la cour, dit Jeanne toute surprise, en mettant la tête à la fenêtre !

On frappa à la porte de Mde de Bonnefon qui s'empressa d'aller ouvrir.

Un jeune homme entra et réclama trois francs pour la remise du papier ou télégramme qu'il détenait entre ses doigts.

Mde de Bonnefon, énervée, toute pleine de stupéfaction, sentit battre son cœur violemment en pensant qu'un grand malheur pouvait être arrivé.

Elle donna la somme exigée, au messenger qui s'enfuit aussitôt après lui avoir livré le télégramme, sans laisser aucun mot d'explications.

Mde de Bonnefon, se laissa emporter, par le désir précipité de savoir le contenu de cette lettre ; elle ne donna pas le temps à ses nerfs, de se remettre du coup de l'émotion, elle ouvrit sur le champ, le papier sur lequel elle y lut ces mots :

A Mde de Bonnefon.

Frédéric et Arthur tués ; Joseph de Bonnefon, père, blessé gravement ; train déraillé. Attendue à l'hôpital.

(signé) Alfred Coutu,

Lyon, 16 juillet 1838.

Mde de Bonnefon s'affaissa lourdement sur sa chaise, en appelant Jeanne qui accourut vers sa mère.

Qu'y a-t-il mère ?—

Mais Mde de Bonnefon était sans connaissance, de grosses sueurs froides semblables à celles qui recouvrent les tempes d'un mourant coulaient de son front, ses membres étaient devenus raides et sa figure pâle et livide comme celle d'une morte.

Jeanne se trouvait en face d'un spectacle qui faisait naître en son cœur de trop grandes émotions, pour ses nerfs peu habitués.

Elle ne se découragea pas cependant, voyant qu'elle seule pouvait en ce moment soulager sa mère, elle trempa un linge dans de l'eau fraîche et commença à essuyer en pleurant, le front de sa mère, son cœur était dans une pénible angoisse.

À peine Mde de Bonnefon eut-elle recouvré ses sens qu'elle aperçut Jeanne, agenouillée à côté d'elle, avec son chapelet entrelacé dans ses doigts.

“ Prie, ma chère Jeanne, le bon Dieu t'a donné une énergie qui te rend digne d'admiration !

“ Prie pour ton père qui est mourant, afin qu'il se convertisse et pour tes frères qui viennent de quitter cette vie !

À ces mots, Jeanne ne put contenir son émotion, la peine étreignait sa gorge, elle éclata en sanglots et pleura fortement.

Elle pressentit alors toute l'amertume que devait lui causer plus tard ce malheur inattendu.

II

C'était la saison de l'été ; toute la nature était dans l'allégresse.

Les moissonneurs fauchaient au loin leurs herbes, en fredonnant quelques doux et gais refrains ; les oiseaux faisaient entendre leurs ramages dans les bosquets ; les fiancés assis à l'ombre des grands ormes et des peupliers qui se trouvaient sur le bord des sentiers de la campagne, ouvraient leurs cœurs à l'espérance, et jouissaient par anticipation, du bonheur qu'ils espéraient avoir dans la réalisation de leurs vœux ; la douce brise apportait de la ville, les bruits vagues de la population agitée.

Seules, Mde de Bonnefon et sa fille Jeanne, étaient dans la tristesse.

Un deuil pénible venait les plonger dans le plus noir des chagrins

Jeanne courut chercher les voisins qui arrivèrent sans retarder et trouvèrent Mde de Bonnefon dans un état de faiblesse extrême.

Le lendemain matin, Mde de Bonnefon fut assez bien pour demander à l'un de ses voisins, de se faire conduire à l'hôpital général où les corps de ses deux enfants et son mari avaient été transportés.

“ Jeanne, dit Mde de Bonnefon, tu vas rester
“ à la maison avec ton petit frère Louis, Mde
“ Laroche, ma voisine demeurera avec vous, et
“ aura un soin particulier de vous.

Mère, reprit Jeanne, pourquoi n'irai-je pas, moi aussi, auprès de mon père ? ne vous rappelez-vous pas qu'il m'a promis, ces jours derniers, de ne plus vous causer de peine ; qu'il se convertirait ?

J'irai, continua Jeanne, vers mon père, et là, près de son chevet, je prierai avec vous mère, pour qu'il meure en paix avec son Dieu.

Mde de Bonnefon, voyant la résolution et l'énergie de Jeanne, crut qu'elle serait capable de supporter le contre coup de cette peine, et vaincre les émotions pénibles que pourraient lui causer, les tableaux d'une chambre mortuaire et d'une autre où agonisait son père,

Elle consentit donc à l'amener.

Arrivée à l'hôpital, Mde de Bonnefon sentit son cœur se presser sous le poids des angoisses ; quand elle entra dans l'appartement où se trouvait son mari, elle se crut soulagée un instant, en voyant le prêtre, au chevet de son époux.

Mais M. de Bonnefon n'avait pas recouvré la connaissance, depuis qu'il avait reçu le coup fatal ; ce fut en vain que les médecins essayèrent jusqu'alors, toutes sortes de remèdes pour lui permettre de revenir à ses sens.

Mde de Bonnefon s'approcha lentement du moribond, suivie de Jeanne dont les yeux étaient humectés par les larmes ; et lui passant la main sur le front, lui dit :

Joseph, Joseph, me reconnais-tu ? mais ce fut en vain ; elle n'eut aucune réponse.

Le prêtre salua légèrement la dame et lui adressa quelques paroles, l'encourageant à supporter ce malheur avec résignation.

Il allait se retirer lorsqu'il vit la jeune fille, Jeanne s'avancer et lui dire d'une voix faible : Pardon, monsieur, mon père est-il mort ? Non, petite ! il vit, mais il n'a pas recouvré sa raison, les

médecins disent qu'il est très faible ! S'est-il confessé, ajouta-t-elle ? non, chère enfant ! lorsque je fus appelé auprès de ton père, il était dans l'état tel que tu le vois, prie, mon enfant, pour la conversion de ton père, pour qu'il recouvre sa raison et ait la grâce de mourir en paix !

C'est là, mon désir, dit Jeanne, et avec une confiance absolue en Dieu, elle ajouta : Mon père se confessera, monsieur ! pour obtenir cette faveur je suis prête à tous les sacrifices, je donnerai ma vie s'il le faut !

Courage, dit le prêtre, en se retirant.

Le cœur de Jeanne, était plein de cette générosité et de cette force que donne la jeunesse.

Les plus beaux sentiments d'abnégation, de sacrifices, sont inspirés par une foi vive, dans un cœur pur et innocent.

Il était près de neuf-heures et demi.

La petite Jeanne s'agenouilla et recommanda son père à la clémence du Dieu tout puissant ; elle récita son chapelet et fit beaucoup d'autres prières que sa piété lui dictait.

Les tic-tacs de l'horloge comptaient les derniers moments du mourant et produisaient une vive anxiété dans le cœur de Jeanne qui se hâtait de fléchir la justice divine.

De temps en temps, elle jetait un œil craintif sur le corps inanimé de son père, afin de voir si quelque mouvement indiquerait qu'il aurait la raison.

Mais toutes les prières de la petite Jeanne ne purent toucher le cœur de Dieu.

Après quelques instants de prières qui semblaient ne pas être écoutées de Dieu, elle vit le médecin constater qu'il s'était opéré un changement ; que le pouls du malade indiquait une augmentation de fièvres et que le dénouement fatal devait arriver sous peu.

Alors Jeanne redoubla de ferveur ; elle conserva son espérance, et crut devoir faire violence au ciel pour être exaucée.

Malgré la délicatesse et la faiblesse de son tempérament, elle promit par vœu à la Sainte Vierge, de mendier pendant huit jours et d'employer les revenus de cette quête pour faire dire des messes pour les âmes du purgatoire, si elle obtenait la grâce de voir son père mourir, après s'être confessé et avoir communiqué ; elle fit son engagement à mi-voix, devant sa mère qui ne s'y opposa pas, croyant que tout était inutile. Quelques minutes à peine s'écoulèrent après la promesse solennelle de Jeanne, et aussitôt, comme miraculeusement le mourant ouvrit les yeux au grand étonnement du médecin, et à la grande satisfaction de Mde de Bonnefon et de sa fille.

Le moribond leva la vue sur son épouse qui se jeta à son cou et l'embrassa en bénissant dans son cœur, le ciel, d'une si grande faveur.

Le médecin lui demanda s'il reconnaissait son épouse et Jeanne ; M. de Bonnefon d'une voix très faible, répondit affirmativement.

Mde de Bonnefon céda sa place à Jeanne qui embrassa son père à son tour.

Elle semblait heureuse, au milieu de ses angoisses, de la grâce qu'elle croyait avoir obtenue.

Jeanne se pencha à l'oreille de son père :

Papa, lui dit-elle, vous m'avez promis de ne plus faire de peine à ma mère ; vous lui avez dit l'autre soir que vous vous convertiriez : c'est le temps ; il faut que vous mettiez votre conscience en paix, avant de nous quitter pour l'autre vie.

Le voyage que vous allez faire est long ! si vous vous confessez papa, ma mère et moi, nous ne serons pas inquiets de vous ! nous prierons et nous penserons à vous.

Va chercher le prêtre, chère Jeanne, reprit M. de Bonnefon d'une voix très faible ; je veux me confesser !

Je n'aurai pas le temps de faire pénitence pour mes fautes, mais j'espère, chère Jeanne, que tu ne m'oublieras pas, après ma mort.

Un rayon d'espoir illuminait la figure de Jeanne qui s'empessa d'aller avertir le portier, que le prêtre était demandé immédiatement.

Mde de Bonnefon avait les yeux fixés sur son époux ; son cœur broyé sous le poids du chagrin était inaccessible à la joie ; d'abondantes larmes avaient rougi ses yeux ; la peine avait amaigri sa figure.

Sur cette invitation, le prêtre vint et confessa le mourant qui reçut son Dieu dans son cœur.

Le spectacle était touchant : cet homme qui n'avait pas fréquenté les sacrements depuis longtemps, communiait en présence de son épouse et de sa fille, qui s'étaient mises à genoux au pied du lit.

M. de Bonnefon expira quelques instants après, en embrassant le crucifix que lui présentait le prêtre qui recommandait son âme à Dieu.

III

L'Avenir... ! L'Avenir... !

Que de pensées tristes et lugubres, ce mot éveille dans l'esprit du pauvre !

Que de pressentiments, il fait naître dans le cœur du miséreux ! Que de douleurs, il crée à la veuve qui se voit seule dans le monde.

L'Avenir... ! L'Avenir... !

Ce mot rétentissait toujours bruyamment aux oreilles de Mde de Bonnefon, et lui représentait toutes sortes de tableaux qui effrayaient son imagination.

Sans doute, elle était heureuse de la grâce que Dieu lui avait faite dans son malheur, de voir mourir M. de Bonnefon en vrai chrétien.

Mais que de pensées noires torturaient son âme et lui représentaient toutes les difficultés et les épreuves qu'elle devait surmonter dans l'avenir.

Assister aux funérailles de deux de ses enfants et de son mari ! Rester seule dans le monde, avec deux jeunes enfants encore incapables de gagner leur vie ! Se voir dans un très grand état de pauvreté, car les quelques francs qu'elle avait à la caisse d'épargne allaient à peine suffire aux frais du médecin et des funérailles !

C'était autant de pensées qui la portaient à une mélancolie profonde et lui enlevaient tout espoir dans l'avenir.

Pensées bien tristes, bien cruelles ! mais aussi bien inutiles, si elle eut connu l'avenir !

Il est bien vrai de dire qu'il ne faut pas s'occuper du lendemain ; qu'à chaque jour suffit sa peine.

L'Avenir aurait bientôt résolu tous ces problèmes difficiles qui la préoccupaient tant !

Mde de Bonnefon assista elle-même avec Jeanne, aux funérailles de ses êtres chéris.

Ce jour fut pour cette mère chrétienne, un jour de deuil, mais surtout de tristesse et de chagrin indescriptible ; les tourments de son âme furent très grands ; elle eut peine à survivre à cet événement.

Jeanne était aussi, profondément affligée.

Mais la grâce qu'elle avait demandée au ciel, si souvent depuis son enfance, lui ayant été accordée, fut pour ce cœur plein de foi, un adoucissement à ses douleurs.

IV

Jeanne avait contracté une obligation qu'elle devait accomplir.

Aussi, dès que sa mère fut rétablie des fatigues, de la peine qu'elle avait eu à supporter, Jeanne résolut de mettre à exécution le vœu qui lui avait valu la conversion de son père.

Mendier pendant huit jours et donner les revenus pour faire dire des messes, pour le soulagement des âmes du purgatoire, c'était là, la nature du vœu de Jeanne.

C'était un fardeau lourd à manœuvrer pour une créature si faible ! c'était une tâche bien dure pour cette jeune fille dont la beauté et la délicatesse en faisaient un être angélique.

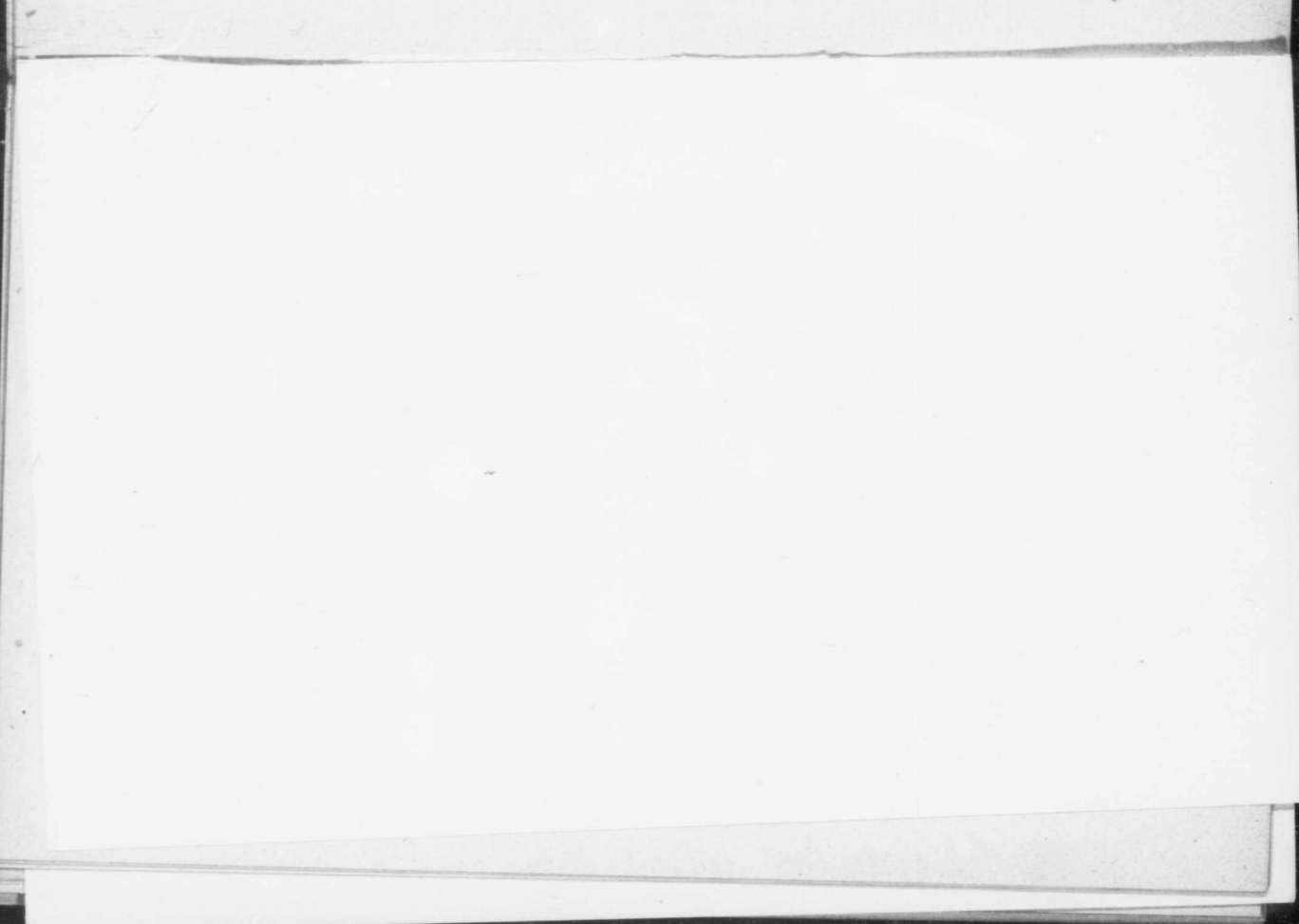
Jeanne, qui n'avait jamais connu le travail dur ! qui n'avait jamais été obligée de passer quelques heures sous les ardeurs du soleil ! qui était au commencement des espérances et des rêves de la vie ! qui ne s'était jamais séparée de sa mère ! Se mettre à mendier !

Jeanne, dont le front était ceint de l'auréole de la foi, ne recula devant aucun sacrifice.

Elle comprenait que son intelligence, sa beauté rare, pourraient lui procurer de l'espoir dans l'avenir ; que cette mendicité l'exposerait au ridicule et devrait compromettre les avantages que pourraient lui procurer les dons que Dieu lui avait donnés.



Au feu! Au feu! criait Jeanne.



En effet, Jeanne était aimable, affable, polie, respectueuse, bien instruite pour son âge, d'une beauté extraordinaire; elle savait s'attirer des regards d'admiration de tous ceux qui la connaissaient.

Que de jeunes filles auraient essayé d'endormir leur conscience et auraient cru pouvoir changer la nature de ce vœu.

Au contraire, Jeanne tint ferme à sa résolution! Elle avait du courage et surtout de la foi; elle était aussi très énergique.

Elle savait que les vœux sont des moyens puissants et efficaces pour puiser dans le trésor des grâces spéciales du Tout-Puissant, mais qu'ils sont aussi des sources de malédictions et de vengeance quand ils ne sont pas accomplis.

Jeanne avertit donc sa mère, de la résolution qu'elle avait prise d'exécuter l'engagement qu'elle avait pris envers Dieu.

Sa mère un peu rétablie de la douleur des récents événements, dont le souvenir était encore pénible à son cœur, ne s'objecta pas à son dessein.

Mde de Bonnefon avait été si heureuse de voir que les prières de Jeanne avaient trouvé grâce auprès de Dieu, se résigna volontiers au projet de Jeanne, dont cette séparation lui serait assez douloureuse.

Le 2 septembre de la même année, 1838, Mde de Bonnefon conduisait au collège son jeune fils Louis.

Elle désirait beaucoup de le faire instruire, vu que le curé de la ville lui avait fait l'offre généreuse de payer les cours d'études et la pension du jeune homme.

Louis était simple, d'un bon naturel, laborieux, il laissait à sa mère l'espoir qu'il ferait peut-être un prêtre.

Que de peines sont aussi adoucies par les espérances que les parents fondent sur leurs enfants!

L'avenir suscite bien des douleurs pour l'indigent sans espérances ; mais aussi, quel trésor n'est-il pas, pour ceux à qui Dieu a laissé au moins l'espérance.

Jeanne retarda un peu son projet, afin d'aider à sa mère, dans les préparatifs que nécessitait la rentrée au collège du jeune Louis. Elle travailla fort, avec sa mère tous les jours précédents.

Mais le 4 septembre, le jeudi de la même semaine, les deux êtres unies par une si grande amitié devaient se séparer pour quelques jours : Jeanne devait partir pour mendier.

Elle embrassa sa mère qui ne cessait de lui donner toutes sortes de conseils.

A peine Jeanne voulait-elle partir que Mde de Bonnefon croyant avoir oublié de lui dire un dernier mot utile, l'arrêtait et lui réitérait un avis déjà donné. . . .

Jeanne, un panier au bras, légèrement vêtue partait donc en disant un dernier au revoir, à sa mère qu'elle embrassa encore une fois, pour aller mendier dans la campagne.

Elle n'arrêta pas d'abord aux maisons avoisinant celle de sa mère, afin de ne pas être reconnue et de subir moins de honte.

Jeanne passa donc toute une journée à mendier de porte en porte.

Le premier soir, Jeanne fut très bien ; elle avait eu le bonheur de se retirer chez des gens très hospitaliers.

Néanmoins, elle était un peu brisée des fatigues de la journée ; son visage chauffait, ayant été brûlé par les chauds rayons du soleil ; ses pieds étaient blessés, n'étant pas habituée à marcher aussi long-

temps ; ses bras étaient couverts d'ampoules que la pesanteur d'un panier contenant de la viande, fruit de sa quête, avait formées.

Le sommeil répara ses forces épuisées, et le lendemain matin, elle dut se mettre de nouveau à l'ouvrage et marcher encore toute la journée. A peine, le soleil avait-il fini sa course diurne que de gros nuages s'amoncélèrent à l'horizon et couvrirent bientôt tout le firmament, en répandant une épaisse couche de ténèbres par toute la terre.

De sourds grondements du tonnerre se faisaient entendre au loin ; des éclairs sillonnaient les nues.

Puis tout-à-coup, une pluie abondante commença à tomber ! De gros grains de pluie poussés par un vent violent ressemblaient à de la grêle.

L'aspect du firmament était affrayant.

Jeanne n'ayant pas eu le temps de courir à une maison pour demander l'hospitalité, s'était réfugiée dans une grange qui était à quelques pas d'où elle avait été surprise par la pluie.

Mettant toute sa confiance en Dieu, elle attendit patiemment la fin de l'orage.

Il était près des sept heures du soir ; le fermier descendait du champ en ramenant ses animaux, dans la cour de la grange dans laquelle était Jeanne. Plusieurs coups de tonnerre s'étaient succédé, et un éclair mit le feu aux bâtiments du fermier qui y était rendu.

La pluie cessa presque aussitôt, et une fumée noire et épaisse montait dans l'air.

Le fermier tout étonné regarda tout autour de lui et vit sortir de la grange, la petite fille qui criait : au feu ! au feu !

Arrête, malheureuse, lui cria le fermier d'un ton sévère ! arrête... arrête...

L'enfant comme paralysée, par ces cris menaçants et par la crainte d'être accusée du crime de l'incendie, resta toute stupéfaite.

Le fermier la prit par le bras et la conduisit à sa demeure, qui se trouvait à quelque cent pas de là ; il recommanda à son épouse de ne pas la laisser partir avant qu'il revint.

Puis, emporté par la colère, il courut au lieu de l'incendie.

Mais le vent violent qu'il faisait, avait bientôt tout consumé ; rien ne fut sauvé.

Pendant ce temps, Jeanne priaït du fond de son cœur, afin d'être protégée contre tout soupçon, par la Sainte-Vierge et par son père qu'elle croyait au ciel, et pour la conversion duquel, elle avait tant fait et tant souffert.

Jeanne était toute déconcertée ; elle attendait avec une grande inquiétude, le retour du fermier qui ne revint qu'au bout de deux heures.

La maîtresse de la maison, lui avait préparé cependant un souper ; mais Jeanne ne put presque pas manger, elle avait le cœur serré, et repoussait la colère du fermier. Que faisais-tu, vagabonde, dans mes bâtiments, lui demanda le fermier en blasphémant !

Je mendiais, reprit Jeanne ; et voyant l'orage je me suis réfugiée dans vos bâtiments pour me mettre à l'abri.

Pourquoi n'es-tu pas venue demander l'hospitalité ici ? Je craignais de ne pas avoir le temps, monsieur, car il pleuvait très fort.

Les yeux de la jeune fille s'humectèrent et, sa voix commença à trembler, en voyant que le fermier avait l'intention de l'accuser.

Pourtant, son jeune cœur était bien innocent ; mais elle craignait ; elle avait entendu dire souvent que des innocents avaient même été pendus.

Qu'arrivera t-il de moi ? se demandait-elle !
Comment t'appelles-tu ?—Jeanne de Bonnefon,
monsieur.

Quel âge as-tu ?—Treize ans.

Où vas-tu en parcourant ainsi les chemins par
un temps semblable ? — Je regagne la ville où
demeure ma mère, dit Jeanne en pleurant.

Comment s'appelle-ton père ?

Jeanne suffoquée par la peine ne pouvait plus
répondre.

Parle, mandite ! si non, je n'aurai pas pitié de
toi ! cesse ces larmes de crocodile et dis moi com-
ment s'appelle-ton père !

Mon père est mort, il y a quelque temps,
environ deux mois ; il s'appelait Joseph de Bon-
nefon.

Comment ! Joseph de Bonnefon ! cet homme
que j'ai fait arrêter pour vol et ivresse par deux
reprises ! cet homme qui m'a fait perdre de l'argent
par un faux témoignage ! cet homme qui a toujours
été pour moi un grand ennemi, qui dépensait toutes
ses gages ! cet homme qui ne m'a toujours voulu
que du mal, c'était ton père ! Joseph de Bonnefon
était ton père ?—Oui monsieur.

Ah ! c'est bien ! tu t'es chargée de venger ton
père en mettant le feu à mes bâtiments !—

Non monsieur, ce n'est pas moi ! je suis inno-
cente ! ce doit-être le tonnerre !

J'aurais vu les éclairs frapper ma grange, si
c'était le tonnerre, car je descendais dans mon
champ,—As-tu des allumettes dans tes poches ?—

Je ne suis pas sûre, mais je ne crois pas
monsieur—Vide tes poches, vagabonde, devant moi,
afin que je voie si tu n'en as pas.

Monsieur, mon cœur est innocent ! devant
Dieu qui m'entend, je n'ai jamais songé à souiller
mon âme d'un tel crime, répondit Jeanne.

Obéis ! malheureuse ! vide tes poches devant moi !

Jeanne dut s'exécuter ; mettant sa main dans une des poches de sa robe elle n'en sortit que les quelques sous qu'elle avait collectés dans sa quête.

Vide l'autre, maintenant !

Jeanne mit sa main dans cette autre poche, et en en sortant son mouchoir, un bout de crayon de mine et trois ou quatre allumettes tombèrent sur le plancher.

Ah ! Oh ! fit M. Savarin (c'était le nom du fermier). Nous réglerons ce compte plus tard, vagabonde que t'es.

Le fermier désigna une chambre à Jeanne et lui dit de reposer là, en attendant le procès.

Mde Savarin qui avait assisté à ce genre d'enquête, avait cru reconnaître l'innocence sur le front de la jeune fille.

Elle persista auprès de son mari pour l'induire à la laisser aller en paix.

Mais M. Savarin ne voulut rien entendre ; malgré les supplications de sa femme, il accusa Jeanne du crime d'avoir mis le feu à sa grange.

Le lendemain matin M. Savarin alla avertir la police qui vint chercher Jeanne, sur la plainte que M. Savarin déposa au greffe.

Jeanne fut conduite à la station de police, en attendant son procès qui fut fixé à l'après-midi.

Cette arrestation causa un émoi parmi la population qui assista en grand nombre au procès.

La petite fille dut se faire violence à elle-même, afin de contenir les larmes que la peine l'obligeait à verser.

Elle se rassurait sur son innocence et avait une grande confiance qu'elle serait remise en liberté ; néanmoins son âme était en proie à la plus vive inquiétude ; ses nerfs qui n'étaient pas habitués à

de si pénibles émotions affaiblissaient considérablement.

Que pensera ma mère, lorsqu'elle saura que je suis arrêtée, traînée devant les tribunaux ! Quel chagrin profond aura-t-elle à surmonter !

Survivra-t-elle à toutes les peines qu'elle aura si par malheur, la justice des hommes ne reconnaît pas mon innocence !

Si la vie est si amère lorsqu'on a pas de père, combien plus le sera-t-elle, si Dieu m'enlevait ma mère, se disait-elle à elle-même !

Dans l'après-midi, vers les deux heures, la cause fut appelée, et Jeanne apparut pâle et tremblante au banc des accusés.

Pas de défenseur, pas de témoins en sa faveur, en butte à la haine d'un accusateur sans honneur ni conscience, elle craignait, son sort était critique.

Son front pur et innocent reflétait une tranquillité de conscience ; Jeanne mit sa confiance en Dieu qui se trouvait son seul défenseur, dans cette circonstance.

Si Dieu éprouve ceux qu'il aime se disait-elle, je devrai sans doute me résigner à sa volonté.

Le fermier Savarin apparut dans la boîte aux témoins, et accusa lâchement Jeanne de Bonnefon, du crime d'avoir incendié sa grange, dont les pertes étaient estimées à cinq mille francs.

Il entassa mensonge sur mensonge.

Les preuves de circonstances furent interprétées d'une manière défavorable à l'accusée.

La haine que M. Savarin avait eue pour M. de Bonnefon le porta à se venger sur cette enfant innocente.

Comme l'accusée n'avait pas d'autres moyens que ses protestations, de se soustraire à l'accusation, et d'échapper à la condamnation, elle fut jugée et trouvée coupable.

Au moment où le juge prononçait une sentence de culpabilité, condamnant Jeanne de Bonnefon, à trois ans de captivité, à l'école de réforme, Mde de Bonnefon qui avait eu vent du malheur qui était arrivé à sa fille, entra dans le couloir qui conduisait à la salle d'audience.

Jeanne ne cessait de répéter avec des cris de douleur : je suis innocente ! je suis innocente !

Elle fondit en larmes, en apercevant sa mère vêtue de noir, à la figure troublée et amaigrie, s'avancer précipitamment vers elle.

Doutant que ses larmes ne fussent un objet de douleurs pour sa mère, Jeanne s'essuya les yeux avec son mouchoir et essaya de se contenir.

Elle sollicita la permission de parler à sa mère, du juge qui la lui accorda pour quelques instants.

Mde de Bonnefon se jeta au cou de sa fille et l'embrassa en la tenant serrée sur son cœur. La tête appuyée sur l'épaule de Jeanne, elle étouffait ses sanglots en tenant le coin de son tablier sur sa bouche.

Non ! tu n'iras pas en prison, ma chère Jeanne ! criait la mère.

Quel triste spectacle, pour tous les assistants !

Ces derniers ne purent s'empêcher d'exprimer des sentiments de sympathie, à la pauvre mère qui allait perdre l'objet de ses plus tendres affections.

La conversation entre la mère et la jeune fille dura près de cinq minutes.

Alors, le chef de police prit Jeanne par le bras et l'arracha de l'étreinte maternelle.

Mde de Bonnefon tomba évanouie.

Jeanne, le visage enflé par les larmes et la peine, suivit le chef de police qui la conduisit à l'école de réforme où le geolier lui indiqua la cellule qu'elle devait occuper.

C'est là qu'elle devait passer trois ans, qu'elle devait gémir et pleurer !

Elle fut glacée d'horreur, en apercevant les grilles de fer, et en entendant les portes se refermer derrière-elle, lesquelles produisaient un cri plaintif et lugubre, en glissant sur leurs verrous.

V

Pendant ce temps, Louis était au collège.

Il avait appris avec douleur, la nouvelle que sa sœur avait été injustement emprisonnée.

Il priait pour Jeanne, qui trouverait certainement beaucoup de difficultés, à supporter le régime sévère de la prison.

Le chagrin que devait avoir sa mère, l'affligeait beaucoup.

En effet, on supporte souvent, plus facilement ses peines, que l'on ne peut endurer de voir souffrir les autres.

Il étudiait beaucoup, et ses maîtres étaient bien satisfaits de son travail.

Bien des fois, il aurait voulu se voir auprès de sa mère pour la consoler, lui aider ; mais la reconnaissance qu'il devait à son protecteur, le curé de sa paroisse, lui faisait un devoir d'obéir à la volonté de son supérieur, qui ne lui permettait pas de sortir de crainte qu'il ne fut dérangé dans ses études.

VI

Je suis en prison.. ! en prison.. ! se disait souvent à elle-même, la pauvre Jeanne !

La pensée qu'elle était mise au rang des femmes de mauvaise vie et des jeunes filles vicieuses ou corrompues, était pour elle, un tourment indicible.

Mais sa confiance en Dieu était absolue ; elle ne désespéra pas un seul instant ; elle savait que Dieu peut faire changer les plus grandes épreuves qu'il envoie aux siens, en des biens inestimables.

Elle se rappelait que le curé de sa paroisse lui avait dit, bien des fois, que Dieu éprouve ceux qu'il aime !

Jeanne devait donc se soumettre à sa sainte volonté et espérer en l'avenir.

L'Avenir.. ! L'Avenir.. ! Ce mot qu'elle avait entendu prononcer avec tant de tristesse, et qui causait jadis tant d'inquiétudes à sa mère, revenait à son esprit.

Que sera mon avenir ! se demandait-elle !

Pauvre, point de père, déshonorée, que deviendrai-je ?

Jeanne se laissait aller, à toutes sortes de réflexions, qui auraient apporté dans son âme le découragement et le dégoût de la vie, si elle n'eut pas mis finalement son espérance en Dieu.

Ses vertus angéliques devaient être éprouvées, afin de pouvoir mériter davantage.

La providence, qui règle tous les événements de la vie du monde, qui abaisse l'orgueilleux et

rélève l'humble de cœur, qui a fait de Joseph persécuté par ses frères, un homme puissant ; qui a fait de Napoléon 1^{er} le célèbre guerrier, un prisonnier qui dut trouver la mort dans son exil ; la providence, devait un jour, récompenser Jeanne, de tant de sacrifices et de résignation !

Le lendemain de son arrivée à la prison des femmes, Jeanne écrivit une longue lettre à sa mère, pour essayer de la consoler. :

Bien chère mère ;

Les épreuves de ma captivité et de mon déshonneur sont bien lourdes ; mais ce qui m'afflige le plus chère mère, c'est de vous croire inquiète, sur mon sort, et malheureuse à cause de mes misères.

Puissiez-vous me dire que vous supportez avec résignation, la séparation de votre fille, dont l'affection pour vous, ne vous est pas inconnue.

Ce serait un grand soulagement à mes tourments, que de vous savoir résignée. Dieu est audessus de nous ; il saura nous récompenser, pour les sacrifices qu'il nous impose.

Je baise avec amour, la croix dont il a chargé, mes faibles épaules.

Je suis un peu affaiblie, par les angoisses auxquelles mon cœur a été livré, ces jours derniers ; mais je crois me rétablir, bien que je trouve le régime de la prison, bien dur.

La nourriture qu'on nous sert est assez bonne.

Ma plus grande peine, chère mère, c'est de me voir séparée de vous, et de croire que vous versez des larmes, tous les jours, en pensant à moi.

Souvent la nuit, dans mes rêves, je crois vous voir à mon côté dans ma cellule ; je vous parle, il me semble que vous me répondez ; puis tout-à-coup, je m'éveille et je ne vous vois pas. Alors je trouve de la joie à pleurer . . .

Je passe mes plus grands loisirs, à prier Dieu et à me perfectionner dans l'étude ; il y a une maîtresse pour enseigner l'école aux jeunes filles, et des femmes ménagères pour faire travailler les prisonnières âgées.

Ne vous inquiétez pas, chère mère, ne pleurez pas sur mon sort, car ma confiance est en Dieu et il ne peut ne pas m'exaucer.

Votre fille qui prie pour vous.

Jeanne.

École de Réforme

8 septembre, 1838.

M^{de} de Bonnefon reçut cette lettre le même jour qu'elle avait été écrite.

Elle la lut, en répandant d'abondantes larmes. Depuis le départ de Jeanne pour la prison, elle était dans un très grand état de faiblesse.

Elle dut recommencer, par trois fois, la lecture de la lettre de Jeanne, tant elle était faible.

De jour en jour, Mde de Bonnefon affaiblit de plus en plus, et devint très malade.

Une de ses voisines, demeurait avec elle et lui prodiguait tous les soins nécessaires.

Mde de Bonnefon ne devait pas survivre à ces douloureux évènements.

En effet, quelques jours après, elle était conduite au cimetière de la ville, n'ayant eu d'autre consolation, avant de mourir, que de voir son âme en paix

Aucun parent n'avait pu assister à sa dernière heure : son jeune fils Louis, était, au collège ; le supérieur avait cru sage, de ne pas lui accorder la permission d'aller voir sa mère, pas même de lui rendre les derniers devoirs ; Jeanne, dont le malheur était pour bien dire, une des causes de la mort de sa mère, était retenue à la prison, par les liens de la captivité.

Jeanne apprit la nouvelle de la mort de sa mère, peu de temps après.

Ce fut un choc terrible pour sa santé.

Elle pleura si amèrement pendant une couple de jours, qu'elle faillit perdre la vue.

Le curé de la ville allait visiter Jeanne, tous les jours, après la mort de sa mère ; il l'exhortait à supporter cette autre épreuve, en lui disant que ce serait la dernière qu'elle aurait à subir ; que ses épreuves tourneraient en des faveurs extraordinaires.

Qu'aussitôt le terme de sa captivité expirée, elle jouirait de certaines faveurs spéciales que lui ferait le bon Dieu.

Il lui parlait de son frère Louis, il lui disait toute la protection qu'il lui accordait, et qu'il la protégerait aussi, quand elle serait remise en liberté.

Ainsi, Jeanne eut confiance dans l'avenir ; elle reprit peu à peu, un mieux sensible ; son âme commença à vivre dans l'espérance.

Les paroles du curé, avaient fait naître dans son cœur, un courage qui la rendit capable de supporter ces épreuves.

VII

Jeanne suivait le régime de la prison, avec exactitude ; elle était d'une conduite exemplaire ; elle se montrait affable, douce et obéissante ; elle mettait beaucoup de travail dans ses classes et s'acquittait l'estime de son institutrice et de sa surveillante.

Aussi, sa maîtresse donnait d'elle, les meilleurs rapports possibles, au geolier.

En conséquence Jeanne obtint certaines faveurs, certains adoucissements à son régime.

De longs mois s'écoulèrent . . .

Quand vint le printemps suivant, elle obtint la permission de jouir du grand air, en travaillant dans le grand jardin de la prison.

Parfois même, elle pouvait y aller pour se promener et prendre un peu de distractions.

Son âme savourait avec joie, le peu de bonheur qui lui était accordé ; sa vue se repaissait du beau spectacle de ce jardin, dont l'air était parfumé des odeurs, qui s'exhalaient des bouquets et des arbres en fleurs.

Jeanne avait alors ses quatorze ans ; elle était arrivée à l'âge où la vie est d'ordinaire pleine de bonheur.

Les espérances, les beaux rêves de l'avenir, les premiers amours ont coutume d'envahir le cœur et l'esprit de la jeune fille, à ses quatorze ans, mais il ne restait pour Jeanne, que de l'amertume dans la pensée de l'avenir.

Elle était rétablie par les bons soins du médecin et par les concessions du geôlier, de toutes les maladies et faiblesses que lui avaient causées, sa condamnation à la prison, et la mort de sa mère.

Sa beauté de jeunesse, ornait de nouveau son front virginal ; ses beaux yeux bleus étaient redevenus brillants, ses joues roses et sa bouche bien faite, appelaient les baisers, sa taille était élégante, sa démarche fière, ses cheveux blonds tombant sur ses épaules encadraient cette figure angélique propre à attirer l'admiration de tous ceux qui la voyaient, ses réparties fines et spirituelles faisaient preuve de sa grande intelligence.

Malgré tout cela, les deux années qu'elle avait à passer dans cette retraite, lui enlevaient cette joie qui illumine les figures de la jeunesse formant toutes sortes de vœux pour l'avenir.

Que deviendrai-je ? se demandait Jeanne.

Seule dans le monde, aurai-je bien de la misère ?

N'y aura-t-il pas un cœur rempli de commisération qui aura pitié de Jeanne l'orpheline ?

VIII

A cette époque, en France, il y avait un grand nombre de personnages illustres qui devaient leurs titres de général, de duc, de comte, ou de baron, soit à la faveur du roi Louis-Philippe 1er, soit à l'hérédité, soit encore aux services qu'ils avaient rendus à la patrie.

Ces hommes illustres avaient encore une certaine influence et jouissaient de certains privilèges que n'avaient point les simples citoyens.

Un jour, le jeune duc Frédéric visitait la prison ; il avait parcouru tous les corridors, visité toutes les cellules, donnant un mot d'encouragement à chacune des prisonnières.

Arrivé à la porte du jardin, il vit une jolie jeune fille vêtue de haillons, pensive et rêveuse, agenouillée pour sarcler, arrachant de ses petits doigts nus, les mauvaises herbes dans un carré d'oignons.

Frappé par l'étonnante beauté de cette jeune fille, il s'arrêta et d'une voix vive :

Est-ce une captive, geôlier ?—

Oui, Seigneur, c'est une jeune fille qui n'a pas encore ses quinze ans, une orpheline !—

Mon Dieu ! est-possible ! Veuillez m'attendre à la porte, un instant seulement, je lui donnerai un mot d'encouragement, dit le duc.—

Très bien, Seigneur.—

Le geôlier demeura à la porte pour exercer son devoir de surveillant.

Puis le duc s'avança vers la jeune fille qui demeura toute surprise à la vue de cet homme bien mis.

Le duc était jeune homme de vingt-ans, grand, l'œil noir et vif, encore imberbe, il avait l'apparence d'un gentilhomme.

Quel est votre nom, demanda le duc à la jeune fille ?—

Je m'appelle : Jeanne l'orpheline.—

Elle se plaisait à s'appeler ainsi, depuis la mort de sa mère, espérant toucher, un jour, un cœur compatissant et généreux.

Jeanne l'orpheline ? et encore . . ? fit le duc.—

Jeanne de Bonnefon.—

Pourquoi êtes-vous ici ?—

Des malheurs de toutes sortes ont frappé ma famille ; Dieu ne m'a pas ménagé ses épreuves à moi, non plus ! j'ai été accusée d'un crime que je n'ai pas commis, d'avoir mis le feu à une grange, j'ai été condamnée à gémir dans cet asile pour trois longues années, bien que je sois complètement innocente, du crime dont on m'accuse.

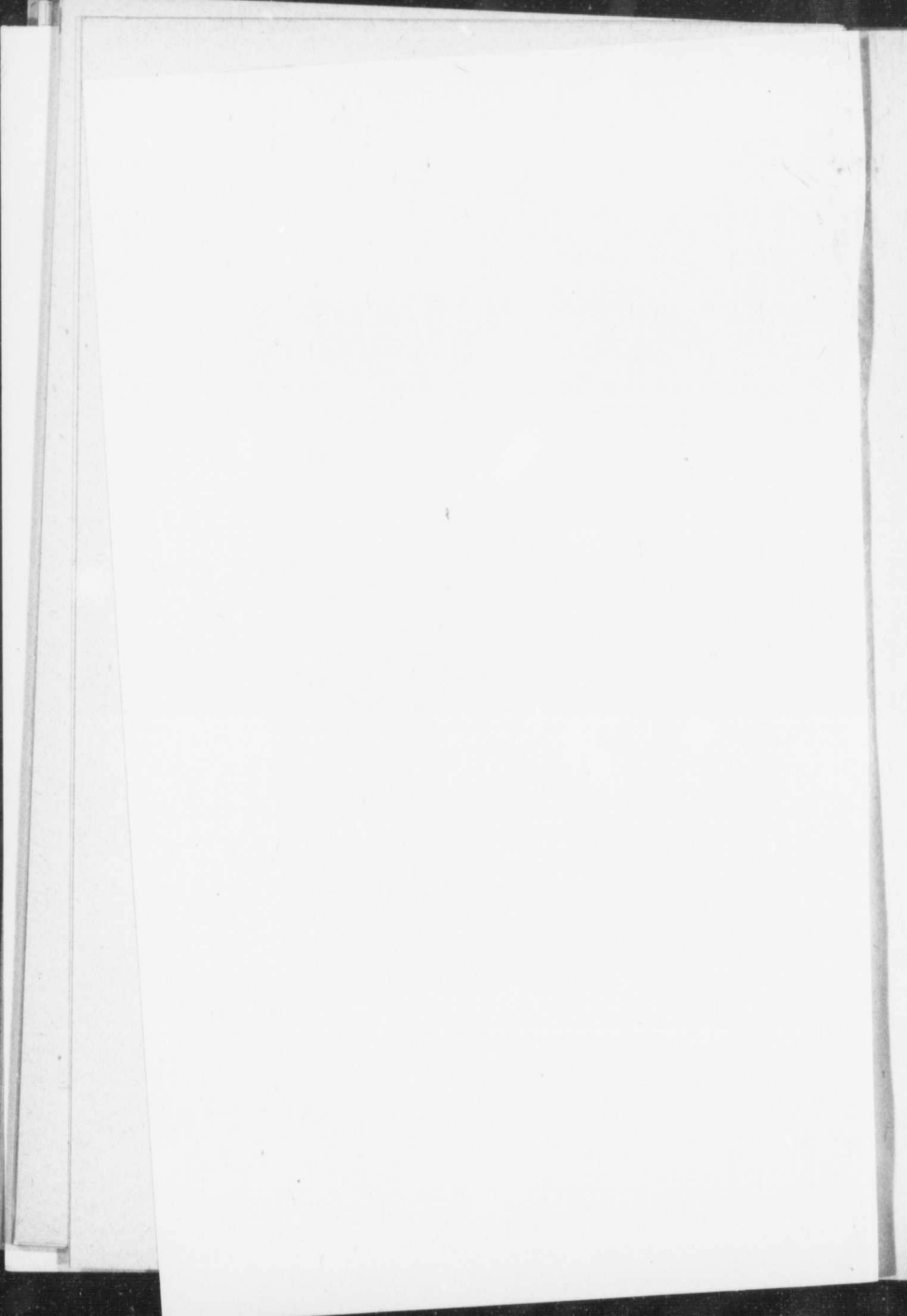
J'espère en Dieu ; c'est le seul sur qui, je puisse compter ; étant seule dans le monde, orpheline, personne ne songe à moi ! Jeanne, dit le duc, vos charmes ont attiré mes regards sur vous ; vos paroles ont touché mon cœur ; je me sens un désir bien grand de vous tirer de cette position où vous souffrez beaucoup.

Est-ce possible ! Seigneur, que vous êtes bon ! s'écria Jeanne, en inclinant la tête et en plongeant ses regards dans les yeux du duc, comme pour y lire la franchise et la sincérité de ses paroles.

Parlez bas, Jeanne, les regards sont fixés sur nous, dit le duc, comme pour lui laisser douter qu'il s'agissait d'un enlèvement.



Jeannie, je vous aime et dans deux jours je vous délivrerai de cette prison . . .



M'aimeriez-vous, Jeanne, me donneriez votre amour, si je vous appelais à vivre en liberté ?

Seigneur, mon cœur est bien jeune pour aimer ! Il n'a jamais connu d'autre amour que celui de Dieu et de sa sainte volonté ! Mais laissez moi vous dire que je ne cesserai jamais de bénir et de baiser la main de celui qui me tirerait de ce lieu de tourments et d'ennuis. Je souffre ici et si vous mettiez fin à mes douleurs, votre souvenir, seigneur, sera à jamais gravé dans mon cœur.

Le duc hâtant sa conversation avec cette jeune fille, lui dit : demain, rendez vous ici comme d'habitude, sans donner lieu à aucun soupçon ; je viendrai, moi-même ou un de mes serviteurs, vous sortir d'entre ces grands murs qui vous retiennent captive si injustement ; je vous tendrai une corde que je jetterai par dessus la muraille du jardin, vous vous empresserez de la saisir, et ainsi vous serez mise en liberté.

Merci seigneur, que je suis contente !

Le duc profitant de ce que le geolier eut la tête retournée, déposa un baiser sur les joues de Jeanne puis retourna sur ses pas, en jetant un regard admirateur sur les beaux arbres qui font la beauté de ce parterre.

Jeanne, demeura quelques instants, immobile, les yeux fixés sur le duc qui s'acheminait vers la porte du jardin.

Elle ne savait quoi penser ; elle croyait à une vision, tant elle était contente des paroles et promesses de délivrance, de la part du duc. Remplie d'humilité, elle ne comprenait pas qu'un homme si puissant qu'un duc, si joli ait pu être amouraché d'elle.

La journée fut longue pour Jeanne qui attendait avec auxiété, les événements qui devaient avoir lieu, le lendemain.

Comme d'habitude, Jeanne profitant de sa faveur ordinaire retourna le lendemain au jardin pour se livrer au travail assigné, et jouir des distractions que cette occupation lui créait.

La nature était très calme ; pas un souffle de vent ne venait agiter les feuillages des arbres du jardin, le soleil était radieux ; le firmament était clair ; quelques nuages effleurant la cime des montagnes lointaines, semblaient suspendus dans cet azur foncé ; dans le jardin, on n'entendait pas un seul bruit si ce n'est les mélodies des divers oiseaux qui semblaient se plaisir dans ce bosquet.

Jeanne hésita quelques instants à se mettre à l'ouvrage, en jetant un regard furtif au tour d'elle ; mais rien . . .

De temps en temps, elle levait la tête et parcourait des yeux, le mur dans sa longueur, afin de découvrir la planche du salut que lui avait promise le duc, mais rien et toujours rien . . .

Ah ! commença-t-elle à penser ! c'est une illusion ! un truc . . . ! on a voulu rire de moi.

Le découragement avait presque gagné son cœur ; encore quelques minutes, et elle serait obligée de rentrer à la maison pour se livrer à l'étude.

Tout-à-coup, ses yeux inquiets aperçurent une grosse corde avec de gros nœuds, qu'on venait de lancer pardessus le mur.

D'un regard autour d'elle, Jeanne s'assura qu'elle n'était point vue de qui que ce soit, et se précipita vers l'instrument qui devait la sauver.

Elle crispa ses petites mains délicates autour des nœuds, elle se sentit lever de terre par une poulie qui la monta doucement sur le mur de pierre, de l'autre côté duquel, deux hommes la reçurent dans leurs bras, et l'emportèrent ainsi jusqu'au bord de la rivière qui passait à environ cent verges de la prison.

Les deux inconnus'embarquèrent avec Jeanne, dans la chaloupe qu'ils avaient laissée, au rivage.

Ils se dirent autorisés et payés par le duc Frédéric, pour faire cette démarche et rassurèrent la jeune fille, qui était toute tremblante de se voir en compagnie de deux individus qu'elle n'avait jamais vus.

Ils racontèrent à Jeanne, après s'être fait connaître, tout l'amour que ses charmes avaient excité dans le cœur du duc Frédéric.

La journée était très belle sur l'eau ; le soleil répandait ses rayons ardents sur la surface de la rivière, et faisait des myriades de diamants.

Les deux étrangers mirent toute leur force et leur habileté, à manier les rames, pour s'esquiver promptement.

La chaloupe sillonnait les eaux, avec beaucoup de vitesse.

Jeanne était dans la joie : elle revoyait les rivages qu'elle avait connus, elle apercevait au loin les champs qu'elle avait fréquentés souvent dans son enfance ; le clocher de son église dominant toutes les plus hautes constructions, lui rappelait bien des souvenirs chers à son cœur.

Elle avait hâte cependant de savoir où on la menait ; ce qui laissait un peu d'anxiété dans son cœur ; néanmoins sa figure rayonnait d'espoir.

Les deux serviteurs du duc dirent à Jeanne, que son protecteur leur avait ordonné de la conduire à son château de campagne, qui se trouvait dans une forêt assez éloignée ; ce territoire était du domaine du duc, et était confié aux soins d'un de ses parents ; que là elle serait en surêté contre toutes les recherches de la police, qui ne négligerait aucune occasion pour la retrouver et découvrir les auteurs de cet enlèvement.

Jeanne devenait de plus en plus heureuse ; ses escortes lui témoignaient tellement de sympathie qu'elle prenait confiance en eux ; elle ne se lassait d'admirer les beautés de la campagne, qu'elle avait été privée de voir pendant de longs mois.

Sous la brise, qu'on ressentait en pleine campagne, les cheveux ondulés de Jeanne, flottaient légèrement sur ses épaules, elle respirait à pleins poumons, l'air de la liberté !

Le voyage en chaloupe, dura près de cinq heures.

Alors, ils prirent une voiture et conduisirent Jeanne, dans la forêt du duc.

N'étant qu'à quelques verges du château, les escortes arrêtrèrent la voiture ; l'un d'eux demeura dans la voiture, afin de faire l'office d'espion sur l'entrée de la route, tel que recommandé par le duc.

L'autre accompagna Jeanne, jusqu'au château.

De magnifiques arbres étaient plantés, tout le long de la route ; la forêt était belle ; elle était entretenue, dans un état d'excessive propreté.

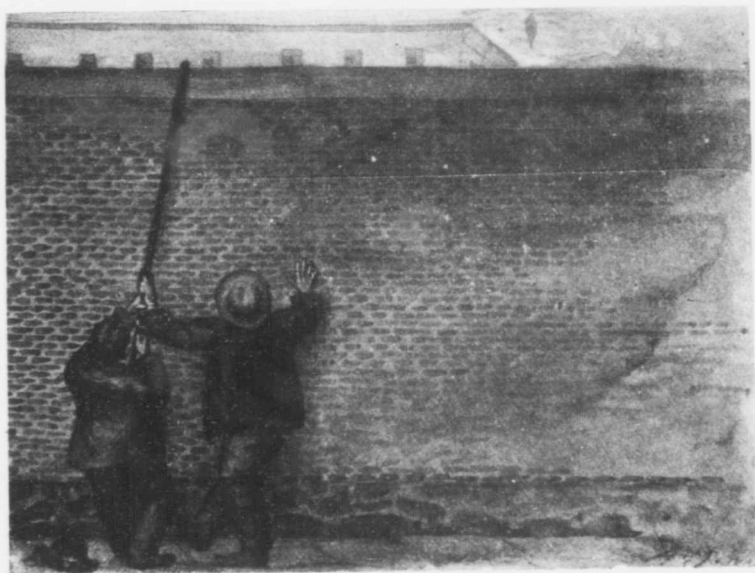
Un beau parterre, couvert d'un frais gazon et orné d'arbres de différentes sortes, s'étendait devant le château.

Un grand mur de pierre entourait le parterre ; mais ce n'était plus le mur de la prison, qu'elle avait quittée ; elle devait jouir dans l'intérieur de ce mur.

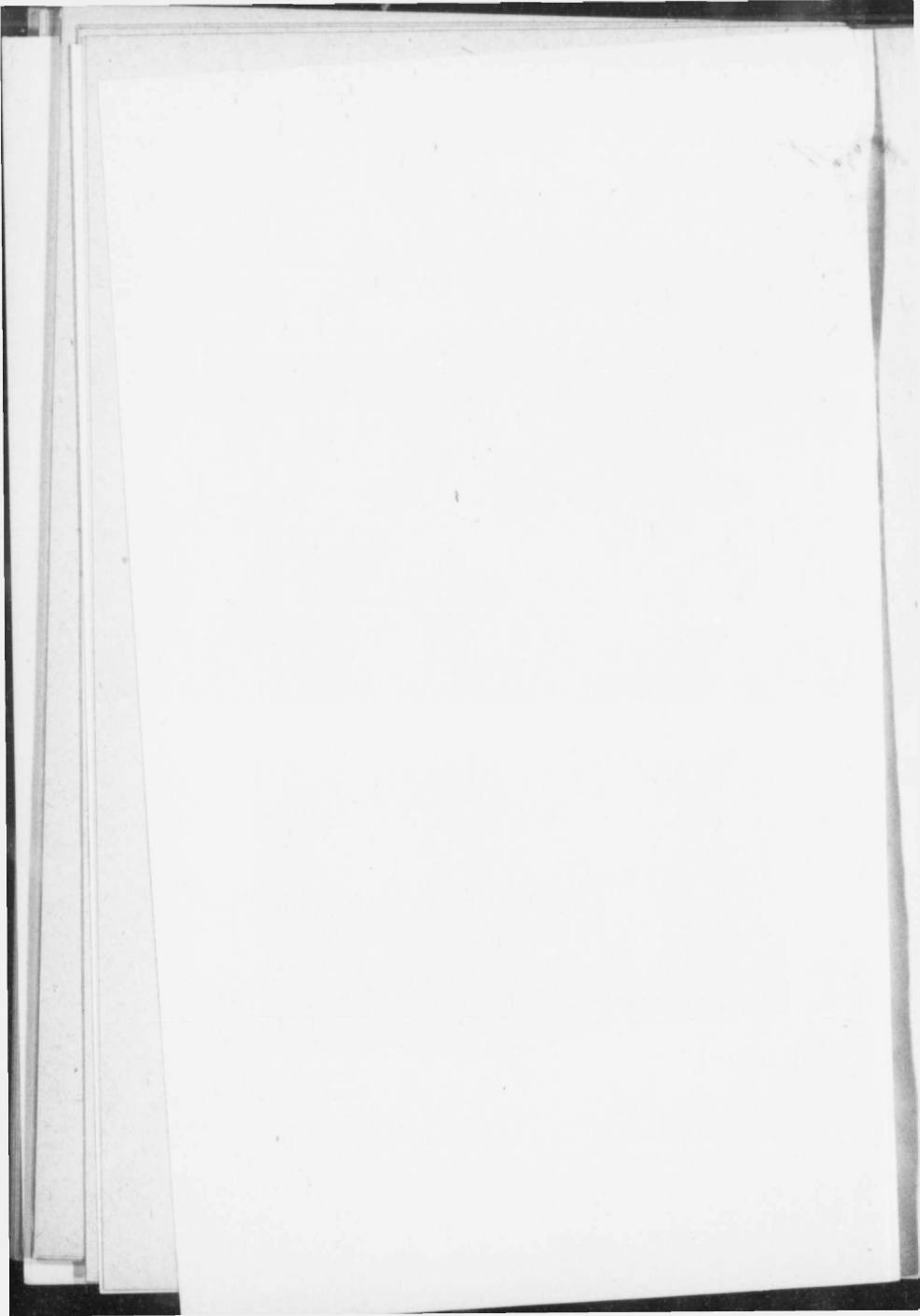
Le château était situé, comme sur une colline dont la pente était assez accentuée pour qu'il dominât toute la forêt.

En effet, de très loin, on pouvait voir les quatre tourelles du château, sinon toute la partie supérieure de l'établissement.

Une grande allée droite et ornée des plus riches bouquets conduisait à la porte d'entrée du château.



Jeanne est délivrée de la prison, par les employés du duc Frélerie



Le duc Frédéric s'était rendu là, pour recevoir lui-même, celle qu'il avait tirée de la captivité.

En l'apercevant, le duc sortit de sa demeure et alla rencontrer Jeanne, à la porte de la cour.

Il l'embrassa, lui tendit son bras comme à sa fiancée, en se dirigeant, le sourire sur les lèvres, vers le château.

La jeune fille, n'en pouvait croire ses yeux ; elle se demandait bien, si elle ne rêvait pas.

Sa figure était couverte de confusion, à la vue d'une si grande bonté de la part du duc ; mais Jeanne, n'en était que plus belle.

Le duc, la présenta à son oncle : le comte Letellier et à la comtesse, qui vivaient dans sa résidence d'été.

Puis, tous passèrent au salon où l'on s'intéressa vivement, au récit, que faisait Jeanne, de toutes ses aventures et de ses malheurs.

Elle se montrait très intelligente, aimable et affectueuse, sous les haillons dont elle était revêtue.

Touchée des paroles de la jeune fille, la comtesse promit protection et affection à la jeune fille, si elle se montrait toujours aussi bonne, qu'elle se révélait en ce moment.

Le duc Frédéric, demanda à la comtesse de la changer de vêtements, et de la revêtir des beaux habits, qu'il le lui avait apportés.

Jeanne, transportée de joie, remercia le duc de toutes les bontés qu'il avait eues pour elle, et lui promit une reconnaissance sans bornes.

Puis s'excusant, elle partit avec Mde la Comtesse pour faire sa toilette.

C'étaient de beaux habits d'une richesse incomparable.

Elle sentit la rougeur monter à son front, en se voyant parée et vêtue si richement : c'étaient des robes de soie, des manteaux de velours, des

chaînes et montre d'or, des diamants. Mde la Comtesse ramena Jeanne au bout de quelques minutes ; cette dernière apparaissait, dans sa nouvelle toilette, comme une princesse.

Elle se présenta dans le salon, et salua avec dignité, le duc qui s'avança vers elle et l'embrassa tendrement.

Seigneur, dit Jeanne, vous avez été si bon, si généreux pour moi, que je ne saurais vous exprimer toute ma reconnaissance,

De pauvre, je suis devenue riche ; de misérable, je suis devenue heureuse ; de prisonnière, je suis devenue libre ; mon cœur ne souffre plus qu'une captivité : il est lié par les liens de la reconnaissance, au vôtre si bon pour moi ; mais ces liens, mon cœur les aime ; je veux les garder toute ma vie.

Alors s'approchant du duc, Jeanne voulut fléchir le genou pour lui baiser la main :

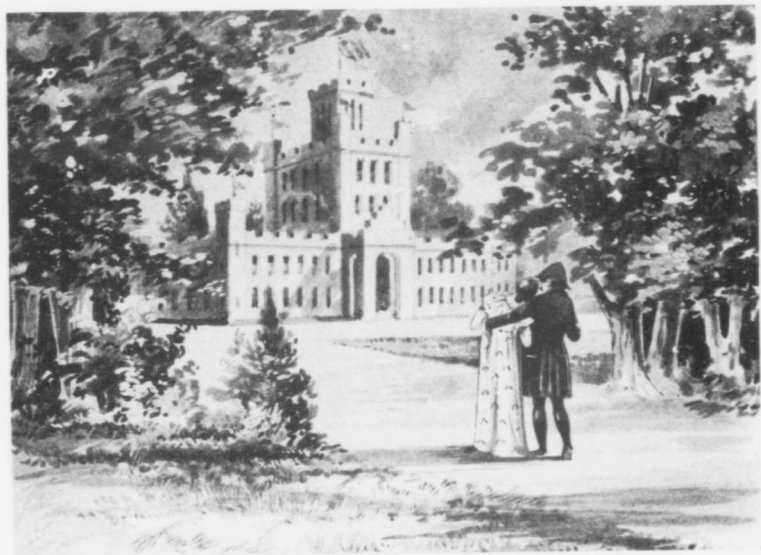
Non, Jeanne, levez-vous ! Depuis si longtemps que vous souffrez, que vous êtes malheureuse, je veux vous rendre le bonheur parfait, si possible ! Vous serez désormais mon égale ! Vos charmes méritent toute l'affection et toute l'estime que je saurais vous accorder.

La résignation avec laquelle vous avez supporté les épreuves que Dieu vous a envoyées, ne vous rend que plus agréable à mes yeux. Loin d'être mon inférieure, Jeanne, j'ai une faveur à vous demander.

Le duc Frédéric, s'arrêta un instant pour scruter la pensée de Jeanne qui était toute confuse d'un changement si heureux de position. Ne se doutant pas de ce qu'il pouvait désirer :

Demandez, Seigneur, dit-elle, je ne saurais vous refuser !

Hé bien ! Jeanne, me permettez-vous non-



Jeanne, cette demeure sera la vôtre, si vous m'accordez votre amitié . . .



.....

seulement de vous estimer, mais de vous aimer sincèrement ?

Seigneur, les marques de tendresse que vous m'avez témoignées, indiquent chez vous, un cœur généreux, une âme d'élite ; je n'aurais donc aucune raison de vous refuser ; mon cœur se sent tellement pénétré de reconnaissance envers vous, que je me permettrai d'ajouter qu'en ce moment, je sens naître en moi, de sincères sentiments d'affection pour vous.

Sur cette réponse, le duc embrassa amoureusement la jeune fille qui lui renouvela ses remerciements.

Après quelques minutes de conversation entre le duc et Jeanne :

Prenez garde, dit le duc, de ne pas vous montrer aux visiteurs, de peur que votre présence ne soit signalée et révélée à la police qui fera sans doute de minutieuses recherches.

Je viendrai vous voir prochainement ; je vais descendre à Rouen, pour surveiller mes affaires ; vivez heureuse, Jeanne ; vous êtes chez vous ici ; que cet asile vous procure tout le bonheur dont vous avez besoin pour réconforter votre âme.

Le duc sera la main de Jeanne et partit pour Rouen.....

IX

Le duc vivait à Rouen, avec sa vieille mère. Il devait hériter d'une grosse somme d'argent lors de son mariage ; car le testament de feu son père, lui léguaient la somme de six cent mille francs qu'il ne pouvait toucher que le jour de son mariage.

Sa mère devait lui en laisser davantage, après sa mort, vu que c'était son seul enfant.

Jouissant d'une belle prestance, doué d'un cœur généreux, le duc était aimé.

Malheureusement, il avait trop d'amis.

Il s'était adonné aux plaisirs de la vie ; il aimait passionnément le jeu de cartes et la boisson.

Rentré à son foyer, le duc raconta à sa mère, tous les événements qui venaient de se passer ; il lui expliqua combien il avait été charitable pour la jeune captive, Jeanne de Bonnefon.

Lui représentant comme elle était belle, intelligente, aimable, il avoua à sa mère qu'il aimait Jeanne éperdument ; qu'il avait même fondé des espérances d'union sur le cœur de Jeanne.

Comment ! dit la mère, ne sois pas enfant !

Prends le temps de connaître celle qui t'a tant charmé, avant de t'avancer, de lui accorder ton amitié.

D'ailleurs, continua-t-elle, toi, aimer une jeune fille pauvre ! toi, aimer une jeune fille qui appartient à une famille du bas peuple ! une jeune fille

qui fut prisonnière ! allons, cher enfant, désillusionne toi de ce qui pourrait faire ton éternel chagrin et entraver tous tes succès ; compromettre ton avenir !

Pourquoi, ne fréquentes-tu pas Mlle la Duchesse B. . . riche héritière, de ton rang ?

Mère, interrompit le duc, l'amour vrai ne doit pas avoir pour base, l'honneur ou l'argent ; je respecte vos conseils, mais je ne suis disposé à les suivre que lorsque cette passion, cet amour que j'éprouve pour chère Jeanne, aura quitté mon cœur.

Jeanne a des manières aussi dignes que n'importe quelle duchesse de notre pays ; elle a de l'esprit, du jugement et surtout un cœur bon et généreux ; elle a connu le malheur ! c'est vrai ! mais c'est une expérience qui lui vaut bien des études ; elle est instruite, en un mot, elle est l'idole de mon cœur.

Je ne suis pas sur le point de l'épouser, mais je tenais à vous parler de la chose, car vous le savez, mère, je n'ai jamais eu de secret avec vous.

La mère parut satisfaite de cette parole de confiance, que le duc mettait en elle ; elle se contenta de lui répondre : va, mon fils, suis mes conseils et tu seras heureux.

X

Souvent, de temps à autre, le duc se rendait à sa résidence d'été, voir sa chère Jeanne.

Elle lui plaisait de plus en plus ; son affection pour Jeanne allait toujours grandissante ; Jeanne s'était vite familiarisée avec ce genre de vie, tendant à la distinction.

Le duc avait fait venir de Paris, une célèbre musicienne, pour enseigner la musique à Jeanne.

Cette dernière au contact journalier de cette jeune Parisienne, aux manières dignes, habituée à vivre au milieu de la haute société, eut bientôt corrigé tout ce qu'il y avait de reprehensible en elle.

En peu de temps, elle avait appris à se montrer aussi coquette et charmante que son institutrice, Mlle Paray.

Elle faisait aussi des progrès sensibles dans la musique.

Mais un obstacle se présentait à la libre affection du duc pour Jeanne, c'est qu'il ne pouvait pas la sortir avec elle, la faire paraître dans aucune réunion mondaine, la conduire à aucun bal, sans courir le risque de grands désagréments, vu que la police faisait alors d'actives recherches dans tout le pays, pour découvrir l'auteur de l'enlèvement de Jeanne.

Une idée lumineuse lui vint à l'esprit ; racheter la liberté de Jeanne !

En effet, sans tarder, il partit pour Lyons, bien décidé d'accomplir ce qu'il avait d'abord prémédité.

Il se rendit en visiteur, comme il l'avait déjà fait, à la prison des femmes ; reconnaissant le même geôlier qui était gardien, lorsqu'il fit enlever Jeanne de la prison, il lui demanda une entrevue particulière.

Certainement, lui dit le geôlier, je suis très honoré de votre visite.

Monsieur le geôlier, je suis venu vous voir pour une affaire importante.

Qu'est-ce que c'est, Seigneur ?

Je ne saurais parler qu'à la condition que vous me promettiez un secret absolu.

Soit, Seigneur ! je vous promets la plus grave discrétion ! je suis habitué, voyez-vous, à toutes ces confidences ! ma charge de gardien de la prison me permet de recevoir bien des confidences.

Et jamais ! je n'ai trahi qui que ce soit !—C'est bien monsieur, vous rappelez-vous qu'une jeune fille a été enlevée de la prison, il y a environ un an ?

Oui Seigneur.

Bien, cette jeune fille est aujourd'hui sous ma protection ! je ne sais pas qui a permis l'évasion de la jeune fille, ni qui a pu la sortir d'ici ; mais aujourd'hui, elle est sous ma protection ! je voudrais avoir sa liberté ! je suis prêt à sacrifier beaucoup d'argent pour racheter sa liberté.

Veillez me dire quels moyens, je dois prendre pour atteindre mon but.

Le geôlier, voyant qu'il lui était offert de faire beaucoup d'argent, dans cette circonstance, lui dit : attendez une minute, Seigneur :

Fronçant d'abord les sourcils, puis se mettant une main sur les yeux, en s'accoudant sur la table, le geôlier se mit à réfléchir.

Le duc attendait impatiemment la réponse du geôlier.

Tenez Seigneur, voici le meilleur procédé qui ne vous compromettra pas, ni moi non plus. Je n'ai pas l'habitude d'accepter de l'argent, dit hypocritement le geôlier ; mais comme cette jeune fille semblait être innocente, je veux contribuer à la mettre en liberté ; d'un autre côté, c'est m'exposer ! voilà pourquoi je demanderai une indemnité par laquelle je pourrai prévenir et faire face à toute éventualité.

Donnez-moi cinquante mille francs et je vous garantis de tout !

Cinquante mille francs ! hein !

Je n'y tiens pas seigneur, à m'immiscer dans cette affaire là !

Mais dites-donc, comment vous y prendrez-vous ?

C'est bien facile, seigneur !

Facile ? mais comment donc ?

D'abord, il faut que je vous dise que le chef de police, le greffier et moi, nous sommes très intimes ; c'est par nos ordres, que la justice accomplit son oeuvre.

En donnant une somme assez rondelette au chef de police et au greffier, ils répandront la rumeur parmi les officiers de la justice, que Jeanne de Bonnefon est décédée.

⁵⁻¹¹⁰ Le chef de police, avertira ses subalternes que toute recherche concernant cette évasion, doit cesser.

Le chef de police a une grande influence sur ceux qu'il commande ! Le greffier enrégistrera le nom de Jeanne de Bonnefon, comme décédée ; c'est là, le seul moyen !

Mais ce n'est point sûr, cela géôlier !

Comment ! expliquez-vous seigneur ! ce n'est point sûr ! lorsqu'aucun officier de justice ne veut

vous reconnaître ni ne veut vous arrêter, qui donc pourrait vous arrêter ?

D'ailleurs, vous demeurez loin d'ici ; personne dans la ville, ne parle de cette affaire-là.

Seuls, les officiers de police faisaient des recherches, et en les empêchant de parler de cette aventure, tout sera dit.

Très bien, géôlier, voici la somme de cinquante mille francs, que vous demandez ! Le géôlier roula promptement les billets que lui présentait le duc Frédéric, et les déposa dans son porte-monnaie, en rassurant le duc, touchant la liberté de Jeanne.

Quelle bonne nouvelle à apprendre à celle sur laquelle, il avait fondé tant d'espérances.

Il pouvait, désormais voyager avec son amante ; il pourrait à l'avenir la conduire au bal !

Le duc, était très content de son voyage.

Il quitta Lyons, le même jour, pour se rendre à son château d'été ; il y trouva Jeanne aussi heureuse que le jour qu'il l'avait laissée

Le duc, lui apprit que dorénavant, elle pourrait sortir en sa compagnie, qu'il avait racheté sa liberté moyennant la somme de cinquante mille francs !

Cinquante mille francs ? dit Jeanne ! Que vous êtes bon pour moi ! Seigneur ! Comment vous récompenserai-je de tant de bontés !

Jeanne versait des larmes de joie au souvenir de son passé parsemé de mille misères et chagrins ; elle se sentait heureuse, puisant dans le trésor du duc Frédéric !

Ce dernier fréquentait Jeanne régulièrement à chaque semaine ; il lui faisait de temps à autre, la faveur d'un voyage de plaisir dans quelques-unes des villes du sud de la France.

Pendant ce temps, le jeune frère de Jeanne était au séminaire de Paris où il se préparait à entrer dans la vie ecclésiastique.

Ayant perdu son père et sa mère alors qu'il était jeune, et n'ayant pas sorti du collège depuis le jour de son entrée, il n'avait qu'un faible souvenir des choses du toit paternel.

Il avait appris que sa sœur avait été enlevée de la prison, mais il soupçonnait un crime ; il croyait sa sœur morte.

Profitant de toutes les leçons qu'il avait reçues sur les genoux de sa mère, le jeune Louis était modeste et pieux ; il était un modèle au séminaire de Paris.

Jeanne aussi, l'avait perdu de vue ; la dernière fois qu'elle avait reçu des nouvelles de son frère, elle était à la prison, et lui, il était au collège de Lyons.

Depuis ce temps, elle n'en avait reçu aucune nouvelle.

Appliquée à l'étude de musique sous la surveillance de Mlle Paray, Jeanne ne recherchait au début de ce genre de vie qui la rendait si heureuse, aucune autre distraction que les voyages que le duc lui permettait de faire en sa compagnie.

Elle se plaisait à converser avec Mlle Paray afin d'étudier les beautés du langage parisien.

Jeanne menait dans la forêt, une vie tranquille et assez sédentaire afin de ne pas faire de bruit autour d'elle, ni donner lieu à des soupçons au sujet de son évasion.

Elle était heureuse, comme elle ne l'avait jamais été ; M. le Comte Letellier et Mde la Comtesse étaient bien bons pour elle.

Mlle Paray, par sa gaieté, son affabilité, sa coquetterie, rendaient joyeux, les moments où Jeanne était partie à la mélancolie, par le souvenir des choses passées.

Jeanne s'accordait avec Mlle Paray comme avec une sœur.

Mêlée à des personnes qui vivaient dans le luxe et les richesses, dans les plaisirs des fêtes, elle perdit un peu de ce scrupule religieux, de cette piété extraordinaire que sa mère avait infusée dans son âme, dès son enfance.

Peu à peu, elle vint à aimer les distractions ; son institutrice : Mlle Paray, habituée dans les grands caprices de la vie Parisienne aurait aimée à aller aux bals de temps en temps, au moins.

Malheureusement, elle n'avait pas de connaissances dans la ville de Lyons, encore moins dans les environs de la grande forêt.

Mlle Paray retirait à chaque mois, la somme de cinq cents frans que lui payait le duc pour enseigner la musique et la peinture, à Jeanne.

Sans doute, cette somme si régulièrement payée, était pour elle, un grand encouragement à continuer ses leçons à la jeune fille dont la compagnie lui était si agréable !

Mais, depuis quelques mois, le château était désert, plus de soirées, plus d'amusement.

Le, duc qui avait l'habitude de venir si souvent voir sa chère Jeanne, avait décidé de ne pas retourner au château, avant deux ou trois mois, afin

de permettre à Jeanne de se livrer au travail, et de terminer ses études au plus tôt.

Mlle Paray et Jeanne se voyaient continuellement seules, avec la comtesse, dont la compagnie n'était pas bruyante.

Les jeunes filles dont les cœurs s'ouvraient à l'espérance et à l'amour, souffraient de cette monotonie.

Le duc, pendant ce laps de temps, se livrait à sa vie de débauche, causant beaucoup de peine à sa vieille mère qui le voyait dépenser beaucoup d'argent, se déshonorer et se perdre dans l'estime du monde.

XII

Le printemps était arrivé. . . .

Il faisait bon de se promener dans le magnifique parterre du château, de courir, prendre de l'exercice dans la forêt, en respirant l'air frais et renouvelé de la nature, à son réveil.

On entendait dans la forêt, le gazouillement des oiseaux, le bruissement des feuilles légèrement agitées par une douce brise rafraichissante, contre l'ardeur des rayons du soleil.

Un grand manteau vert de pelouse et de verdure avait recouvert toutes les broussailles brisées et jonchant le sol.

Tout invitait à la joie.

Par une aussi belle journée, Mlle Paray et Jeanne, retenues depuis si longtemps à la maison, éprouvèrent le désir d'une promenade dans la forêt.

Mlle Paray demanda donc à Mde la Comtesse de permettre à Jeanne, de l'accompagner dans une promenade, aux environs du château.

Mde la Comtesse voyant l'opportunité de leur demande, permit aux jeunes filles de sortir dans la forêt, pour quelques heures.

Les deux jeunes filles, laissèrent leurs habits de toilette, revêtirent un uniforme qui était de mode aux jeunes filles pour les parties de chasse et le fusil sur l'épaule, elles s'avancèrent profondément dans la forêt, en suivant un sentier tortueux et battu.

Les croassements des corbeaux les sifflements des merles, les chants des rossignols, les gais refrains des sereins, attiraient l'attention des jeunes filles. Parfois, un coup de fusil abattait un de ces pauvres petits êtres qui semblaient être, venus pour escorter les jeunes filles dans leur promenade, et les récréer de leurs doux chants.

Elles n'eurent pas plutôt tiré quelques coups, que les oiseaux s'enfuirent loin du danger, laissant Mlle Paray et Jeanne dans un calme profond.

S'il vous plait, Mlle Paray, asseyons-nous, sous ce gros pin, dont les branches touffues nous assurent un bien être. que nous goûterons avec joie ; je suis un peu fatiguée, et ici nous pourrions causer amicalement, maintenant que les oiseaux nous privent de leur compagnie.

C'est bien, Jeanne, avec plaisir.

Mlle Paray commença à parler des plaisirs de la vie mondaine à Paris ; sa conversation ne roulait que sur l'amour.

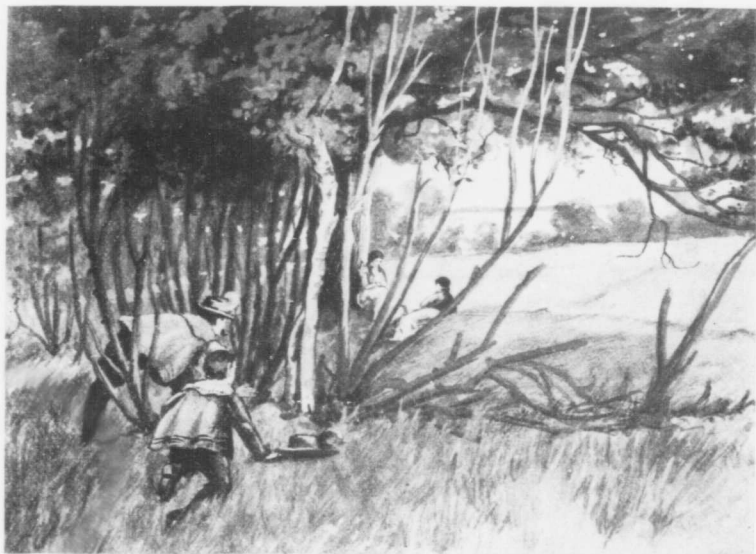
A deux ou trois reprises, Jeanne conservant encore de son ancienne pudeur, essaya de détourner les apropos de Mlle Paray.

Mais cette dernière, mettait tant de finesse, de gaieté et d'entrain dans ses paroles, qu'elle parvint à triompher de Jeanne, et à lui tirer un aveu de ses lèvres encore pures.

Comment, en effet, dit Mlle Paray, ne pas aimer !

Le créateur n'a-t-il pas fait la femme pour l'homme ? n'a-t-il pas placé Adam dans le paradis terrestre, en lui donnant tous les agréments possibles, dont le complément fut la compagnie d'Eve ?

Aimer Jeanne, c'est être heureuse ! savoir se faire aimer et être aimée de celui qu'on aime, c'est le bonheur parfait !



Melle Paray et Jeanne conversent d'amour :
deux gentils cavaliers cachés derrière les arbres, écoutent en silence.



Ici je souffre, parce que je me sens séparée de mon amant. Oh ! que j'étais heureuse à Paris ! Lorsque tombait l'étouffante chaleur du jour, lorsque le crépuscule se répandait sur toute la ville, qu'il faisait bon de se promener sur les boulevards, appuyée sur le bras de mon cher ami Ferdinand !

Nous nous échangeons des mots bien doux ; il me donnait à espérer dans l'avenir ! hélas ! mon départ de Paris a brisé cet amour ; mon cœur sent le besoin d'aimer encore pour être vraiment heureux.

Tout ce que vous me dites, Mlle Paray, est bien beau ; je comprends la véracité de vos paroles ; mais pour moi ! Alors, un soupir s'échappe des lèvres de Jeanne qui baissa la tête, comme attristée par nne cruelle reminiscence. Continuez donc, Jeanne !

Oh ! laissez-moi vous confier un secret—je ne le divulguerai jamais ; je prends Dieu à témoin que les mots que vous allez me dire, n'auront jamais d'autre écho que celui de cette forêt ! dit Mlle Paray.

Le duc Frédéric . . . dit Jeanne, qui est le propriétaire de ce domaine est immensément riche ; il est jeune et joli garçon ; il n'a pas encore ses vingt-cinq ans ; il a fait de grandes faveurs à ma famille ; c'est aussi lui qui m'a tiré de la compagnie pour me confier à la tendresse de la Comtesse Letellier.

Sans lui, je n'aurais toujours été, qu'une fille misérable !

Comme vous le voyez, il fait de grands sacrifices pour moi ; de sorte que je suis intimement liée à lui par la reconnaissance.

Jeanne, reprit Mlle Paray, je connais votre ami, votre protecteur, le duc Frédéric. Il est riche et bel homme, c'est vrai ! mais il est débauché.

Il est la honte de sa mère ! je ne vous conseille pas de l'aimer. Si vous vouliez me croire, vous en

aimeriez un autre que lui ; je suis habituée dans la vie du monde, et si vous me le permettiez, je vous ferais faire une connaissance plus avantageuse, si nous venons à avoir la liberté de sortir quelquefois.

Comment, dit Jeanne, me résignerais-je à m'exposer à perdre tout le bonheur dont je jouis actuellement ? Et d'ailleurs j'aime le duc Frédéric ; je le trouve aimable, il est si gentil !

Ne refusez pas, Jeanne, l'estime et l'affection dont vous entoure le duc Frédéric ; mais en son absence, pourquoi ne vous liez-vous pas d'amitié avec un jeune homme discret, sobre et affectueux, si vous en avez l'occasion ?

Le duc le saura, et sera irrité contre moi ! j'aurai alors perdu son amitié et les avantages qu'il me donne de vivre heureuse, et d'avoir l'honneur d'avoir un duc pour amant.

Un duc... sans honneur ni réputation ! dit Mlle Paray, avec un sourire dédaigneux, sur les lèvres.

D'ailleurs, Jeanne, le duc vit loin d'ici ; il ne se donnera pas la peine d'épier toutes vos démarches.

Et si par hasard, il apprenait que vous avez des relations avec un autre jeune homme, et vous faisait, pour cette raison, des reproches amers, vous auriez beau à vous tirer d'embarras en lui faisant les mêmes remarques, car le duc s'amuse certainement, lui aussi, avec d'autres jeunes filles à Rouen.

Le duc n'est pas d'un caractère jaloux ni susceptible, il ne serait pas froissé d'apprendre que vous avez fait quelques sorties, avec la permission de Mde la Comtesse. Et Mde la Comtesse ! quelle bonne personne ! elle vous aime ! elle ne saurait rien vous refuser.

A ces mots, un bruissement de feuilles mortes, se fit entendre ; quelques sons vagues d'une conversation joyeuse, frappèrent de surprise les jeunes amoureuses.

Elles levèrent les yeux autour d'elles !

Ne soupçonnant pas qu'elles pussent être entendues, et se croyant tout a fait seules, Mlle Paray et Jeanne avaient parlé librement, s'étaient avoué l'une à l'autre leur faiblesse, s'étaient confié leurs amours.

Mais elles se trompaient.

Le Prince Arthur et son ami le vicomte Laroche, étaient dans la forêt du duc, depuis le matin, en une partie de chasse.

Attirés par les coups de fusils qu'ils avaient entendus, ils s'étaient dirigés dans la direction du lieu où ils s'imaginaient rencontrer de joyeux compagnons.

Ils s'étaient avancés doucement dans les broussailles ; parvenus à peu de distance des chasseurs dont ils recherchaient la compagnie, ils s'aperçurent que s'étaient deux jeunes filles, qui alors, étaient assises à l'ombre, causant à mi-voix.

Ils s'étaient approchés très près, afin de pouvoir saisir et suivre la conversation des jeunes filles, en se blottissant dans de longues fougères, pour n'être pas vus de celles qu'ils espionnaient.

Ayant reconnu que c'étaient deux jeunes amoureuses, ayant admiré la beauté rare de Jeanne, ils prirent le parti de retourner sur leurs pas, afin de rejoindre la route plus loin et de venir causer avec elles, dissimulant ainsi qu'ils n'avaient pas cherché l'occasion de les rencontrer.

Mlle Paray, dit Jeanne, entendez-vous parler ?

Oui, Jeanne, quelqu'un est dans les environs.

Le bruit s'accroissait ; des sons modulés indiquaient la présence de quelques personnes.

Les jeunes filles regardaient autour d'elles, mais ne voyaient rien.

Le chemin était si tortueux qu'on ne pouvait voir qu'à peu de distance.

Tout-à-coup, les deux cavaliers, à la démarche cadencée et fière, apparurent dans un détour du chemin, où une clairière permettait aux jeunes filles, de voir distinctement les deux jolis gentilshommes.

Tous deux, portaient l'uniforme militaire.

Feignant de ne pas savoir que les jeunes filles étaient en cet endroit, ils parurent absorbés à une discussion intéressante et témoignèrent une vive surprise en apercevant les jeunes demoiselles.

A leur approche, Jeanne se leva.

Le prince Arthur et le vicomte Larochelle saluèrent gentiment Jeanne et Mlle Paray qui répondirent par une digne inclination de la tête.

Le prince Arthur prit la parole :

Mesdemoiselles, je vous demande pardon.

Parlez seigneur, dit Jeanne, d'un air invitant.

Je suis le prince Arthur, qui demeure à Paris ; cet ami est le vicomte Larochelle, lui aussi de Paris, depuis quelques mois. Nous avons eu ce matin, la même pensée que vous mesdemoiselles, de venir prendre un peu de délassement et de plaisir, en nous rendant dans cette forêt, où l'air si sain, si frais, fortifie nos poumons affaiblis par le mauvais atmosphère dans lequel nous vivons à Paris. Je suis enchanté, M. le vicomte aussi, je crois, d'avoir eu le bonheur de faire une aussi aimable rencontre que la vôtre ; nous désirerions faire votre connaissance.

Mes seigneurs, dit Jeanne, en manifestant cette amabilité enjoleuse dont elle avait le secret, permettez-moi de vous présenter Mlle Paray mon institutrice, de Paris. . . . en montrant gracieusement de la main, Mlle Paray qui semblait attendre

avec anxiété, son tour pour montrer sa coquetterie parisienne. . . . et Jeanne de Bonnefon, fille adoptive du comte Letellier.

C'est ainsi que Jeanne s'appelait pour se donner de l'importance ; lorsqu'il lui était donné de faire de nouvelles connaissances.

Le temps, avait bien changé le cœur de Jeanne. . . . c'était pourtant cette même jeune fille qui autrefois pleine d'humilité, s'appelait sans rougir, " Jeanne l'orpheline."

Il est bien vrai de dire, que sur les ailes du temps, la tristesse s'envole.

Mes seigneurs, reprit Mlle Paray. . . . en s'efforçant de paraître encore plus gentille que Jeanne. . . . Nous serions heureuses si vous veniez par votre aimable conversation, chasser la mélancolie qui se trouve en ce moment, dans nos propos.

J'en avais bien le désir, reprit le vicomte, mais je craignais de vous l'exprimer trop vivement, de peur qu'il ne soit pas partagé.

Ce serait pour nous, mes seigneurs, un plaisir et un honneur que de causer avec le prince Arthur et le vicomte Laroche, dit Jeanne. . . . en jetant un regard autour d'elle, pour voir si elle ne pourrait leur offrir une place convenable, pour s'asseoir.

Nos fauteuils sont bien simples, dit Mlle Paray. . . . en échappant un léger éclat de rire. . . . mais nous vous invitons cordialement à les occuper ; comme vient de le dire Mlle Jeanne de Bonnefon, nous serons très honorées de votre présence.

Les fauteuils, consistaient en un gros tronc d'arbre renversé, depuis des années, et recouvert de mousse et de verdure, qui se trouvait vis-à-vis le tertre qui servait de sièges aux jeunes filles.

Le prince Arthur était grand, d'une taille élégante ; sa figure était bonne : ses yeux bleus, son menton arrondi, sa bouche souriante indiquaient

une excessive bonté ; ses manières étaient dignes ; en un mot, l'ensemble de sa personne témoignait en sa faveur.

Le vicomte Laroche était un homme petit, d'un teint brun ; ses yeux noirs et vifs, ses lèvres pincées et cachées, sous une grosse moustache frisée, marquaient de la sévérité et de la vivacité.

Frappé de la beauté de Jeanne, le prince Arthur ne fut pas lent à prendre place à son côté, sur les fauteuils moelleux, mais peu confortables, vu qu'ils n'avaient pas de dossier.

Le vicomte et Mlle Paray, prirent leurs sièges sur le tertre qui se trouvait à quelques pas, au pied du gros pin.

La conversation fut vive et animée, entre ces cœurs avides d'affection et de plaisirs.

Le cœur de Jeanne, encore étranger aux affections mondaines, fut épris pour le prince Arthur, d'un amour qu'elle ne put s'empêcher de lui témoigner ; de son côté, le prince fit voir à Jeanne, que toute l'estime et l'affection qu'elle ressentait pour lui, trouvaient une grande place dans son cœur.

Venez-vous souvent dans cette forêt, demanda Jeanne au prince Arthur ?

Nous y venons rarement, très rarement, mademoiselle ! car je sais que ce domaine appartient au duc Frédéric de Rouen, qui a toujours été mon ennemi juré ; amis d'abord, nous devinmes ennemis ; le duc Frédéric a un caractère insupportable, généreux au début de ses amitiés, il devient ensuite égoïste au plus haut degré ; lorsque la passion du jeu de cartes ou de la boisson s'empare de lui, il peut tout sacrifier pour la satisfaire ; alors il ne connaît plus ses amis, il dévient comme fou.

Et s'il apprenait que je viens dans son domaine ce serait une lutte à mort entre nous !

Le prince Arthur jouait bien son rôle ; il avait d'abord deviné que Jeanne, étant fille adoptive du comte Letellier, l'oncle du duc Frédéric, devait avoir quelques relations d'intimité, sinon d'amitié, avec le duc ; puis feignant ne pas s'en douter, il exagéra l'inconduite du duc, pour essayer de lui enlever, l'estime et l'affection de Jeanne.

Jeanne naïve comme une colombe, tomba dans le piège, ajoutant foi aux paroles du prince Arthur, qui semblait parler si franchement.

Elle essaya de dissimuler toutes les émotions de surprise, que ces paroles lui causaient ; mais comme toutes les âmes innocentes qui ne peuvent mentir à leur conscience et qui sont incapables d'hypocrisie, Jeanne sentit une rougeur envahir ses joues, et l'émotion jeter du trouble dans sa vue.

Le prince Arthur s'en aperçut suffisamment pour se convaincre qu'il avait touché une bonne corde, qu'il avait trouvé le secret de dissoudre cette amitié entre Jeanne et le duc.

Seigneur, dit Jeanne, après quelques mots de conversation indifférente, me feriez-vous la bonté de marcher quelques instants dans cette allée, je serais heureuse de vous parler plus intimement ?—

Avec un grand plaisir, Mlle de Bonnefon !—

Le prince se leva sans hésiter, s'excusa auprès de Mlle Paray et du Vicomte, et présentant son bras à Jeanne, il se dirigea avec elle, vers le sentier battu.

Mlle Paray et le Vicomte Larochelle, continuèrent à causer très joyeusement ; comme Mlle Paray venait de Paris, qu'elle avait là, un grand nombre de connaissances et d'amis intimes, elle était très contente de pouvoir parler, avec le Vicomte qui lui donnait toutes les récentes nouvelles de cette ville.

Le prince Arthur, devinant que Jeanne voulait lui confier quelques secrets d'amour, commença

afin de lui donner plus de liberté, par lui dire : Mlle, vous m'avez fait un grand plaisir, en me procurant l'occasion de vous parler confidentiellement ; mon cœur n'est pas à l'aise et ne le sera pas, tant que je ne vous aurai pas dit ce qu'il ressent en ce moment ; toutes ses impressions peuvent se résumer en ces mots que je vous confie : Mlle de Bonnefon, je vous aime.—

Je vous suis très reconnaissante, des sentiments affectueux que vous dites avoir pour moi ; je vous en remercie beaucoup, seigneur ; je serais désireuse d'avoir l'occasion de vous parler confidentiellement plus souvent ; j'aurais à vous dire bien des choses qu'il m'est difficile de vous exprimer, pour la première foi que je vous rencontre. Néanmoins, Seigneur, je suis très flattée de l'estime que vous avez pour moi.—

Mlle, je peux risquer de venir vous rencontrer ici quelques fois ; l'amour que je ressens pour vous, me fait un devoir de m'imposer quelques sacrifices, pour me procurer la satisfaction, de vous voir et de converser avec vous.

Oh ! dit Jeanne, je ne veux pas, seigneur, vous exposer à la colère du duc Frédéric.

A la colère du duc Frédéric ! reprit vivement le prince, je n'ai jamais eu peur de me trouver en sa présence !

Mon épée le fléchirait à ma volonté !

Cette réponse donnée si brusquement, et d'une voix si pleine de haine, assombrit la figure de Jeanne qui faisait toutes sortes de réflexions, sur le compte du prince.

Mais ce dernier maîtrisa facilement cet emportement instinctif et léger ; il changea d'á propos et montra tant de bonté et d'affabilité, à Jeanne, qu'elle oublia cette petite colère.

Alors, dit Jeanne, quand pourriez-vous venir me rencontrer, dans cette forêt où nous avons tant de liberté, pour se dire l'un à l'autre, tout ce que nos cœurs ressentent ?

Demain, Mlle.

Vers quelle heure, seigneur ?

Vers une heure et demie, de l'après-midi.

Très bien, seigneur, nous y serons !

C'est entendu n'est ce pas, Mlle. Oui seigneur.

Voulant se rassurer de l'amitié de Jeanne, le prince ajouta : Mlle de Bonnefon, ce voyage que je vous promets de renouveler demain, exige de moi, comme je vous l'ai dit, certains sacrifices ; car j'avais promis à mes amis, que je serais avec eux, au bal qui aura lieu demain soir, chez le baron Roy, un de mes amis, conséquemment, permettez-moi de vous demander si votre cœur est libre dans ses affections.

Libre ? répondit Jeanne, Oui, seigneur !

Mon cœur est libre. Il est fortement lié par les devoirs de la reconnaissance à celui du duc Frédéric, mais je le crois encore plus fortement attaché au vôtre, par les liens de l'affection.

A celui du duc Frédéric ?

Oui, seigneur !

Comment cela ?

Seigneur, vous raconter les circonstances dans lesquelles je suis devenue redevable au duc Frédéric, ce serait mettre une entrave à votre affection pour moi ; ce serait me priver de votre amour, auquel je tiens beaucoup !

Je n'y comprends rien, vraiment !

Jeanne tirant sa montre : trois heures et demie, dit-elle ! On semble nous attendre . . .

Notre séparation d'avec M. le Vicomte et Mlle Paray ne devait être que pour quelques minutes !

De plus, il se fait tard et nous devons être rentrées à la maison, à quatre heures et demie.

Venez demain, seigneur, je vous donnerai les explications que vous me demandez, quoiqu'il advienne !

Quoiqu'il advienne, dit le prince ! rassurez-vous Mlle, mon affection pour vous est fondée, sur l'intelligence que je vous reconnais, sur votre amabilité ; et aucune autre cause étrangère à la base de mon amour pour vous, ne saurait le diminuer.

Merci, seigneur, je suis très contente de vos paroles qui font naître en mon cœur, un vif désir de vieillir d'une journée, pour tout vous dire. . . . allons. . . . partons. . . . prince ! on nous attend. . . .

Le prince, immobile, avait les yeux fixés sur Jeanne, comme désireux de lui dire un dernier mot :

Mais auparavant, fit-il, permettez-moi Mlle de déposer sur vos lèvres, un doux baiser, comme gage de mon affection.

Jeanne inclina la tête en signe d'approbation, et le prince l'embrassa, en la pressant sur son cœur.

Puis, tous deux retournèrent vers Mlle Paray et le vicomte Laroche qui s'étaient bien amusés ; le temps leur avait paru bien court, à eux aussi ; Mlle Paray était plus volage et plus mondaine que Jeanne, mais moins capable d'affection sérieuse et sincère. Elle se plaisait à causer librement, sans gêne, à paraître souvent dans les grandes réunions, à se lier d'amitié tantôt avec celui-ci, tantôt avec celui-là ; elle s'énergueillissait d'avoir beaucoup de connaissances et d'amis.

Jeanne au contraire, était profondément affectueuse ; jeune, elle avait tourné son affection vers Dieu ; devenue plus âgée et livrée dans la vie mondaine, elle aimait le monde ; mais elle avait

tellement de droiture de caractère et de sincérité de cœur, qu'elle ne pouvait donner son amitié, qu'à un seul

Après quelques minutes de conversation amicale, Mlle Paray et Jeanne saluèrent leurs amis, et Jeanne ajouta ces mots : en tournant les regards sur le prince Arthur . . . Au revoir, n'est-ce pas ? Au revoir, répéta gentiment le prince. Puis les jeunes filles s'acheminèrent vers le château, faisant toutes sortes de réflexions sur leur rencontre, et se racontant l'une à l'autre, tout ce qui s'était passé.

Le soir arrivé, Jeanne prit ses leçons de musique et de chant, comme à l'ordinaire.

À la table, Mde la Comtesse avait toujours les yeux fixés sur Jeanne.

Toutes les pensées diverses qui obsédaient l'esprit de Jeanne, la rendaient rêveuse et pensive, au point que Mde la Comtesse s'aperçut du changement de figure de Jeanne.

Qu'y-a-t-il donc, lui demanda la Comtesse ?

Comment cela, reprit vivement Jeanne ?

Vous êtes pâle, vous paraissez inquiète, êtes-vous malade ?

Jeanne fut toute surprise de cette question qui la troubla, ne s'attendant pas du tout, à une telle interpellation. Puis reprenant ses sens : Non, Madame la Comtesse, dit Jeanne . . . en mettant dans sa réponse, toute la courtoisie et la gentillesse qu'elle put ; nous avons beaucoup marché ; je me sens un peu fatiguée, voilà tout ; nous avons pris un délassement très agréable ! Nous devrions sortir tous les jours, comme cela, continua Jeanne . . . essayant par cette parole, de rendre plus facile, la tâche de Mlle Paray, qui devait renouveler la demande de la permission d'une promenade, le lendemain même, pour permettre à Jeanne, de rencontrer le prince Arthur . . .

Oh ! je n'ai pas d'objection, dit la Comtesse, à vous laisser sortir, Jeanne, si votre institutrice me donne un rapport favorable de vos progrès.

Mlle Paray et Jeanne passèrent la veillée ensemble ; elles se firent part de leurs projets, de leurs amours.

Jeanne consultait Mlle Paray, qui était encore moins juge qu'elle, en amitié. Jeanne ne savait trop que faire : s'avancer, se lier d'amitié avec le prince Arthur, ne la rendrait peut-être que plus malheureuse.

Elle aimait le duc pourtant, elle craignait de l'épouser, de crainte qu'elle ne fut malheureuse.

Le duc était bon, un peu débauché, mais non pas, au point que lui avait dit le prince Arthur. Jeanne, au lieu de se renseigner auprès des personnes véridiques, préféra croire, ou plutôt, crut naïvement sans réfléchir, tous les mensonges du prince Arthur, inventés par la jalousie et la haine.

Mlle Paray qui avait écouté avec beaucoup d'attention, la réponse de la Comtesse à Jeanne, lui déclarant qu'elle n'avait pas objection de la laisser sortir, se présenta de nouveau à elle, le lendemain, pour lui demander la permission d'une courte promenade dans la forêt avec Jeanne, disant que son élève avait bien étudié.

La Comtesse hésita un moment, en voulant retarder la promenade d'une journée, sous le prétexte que Jeanne devait se reposer, mais comme Mlle Paray insistait, elle finit par lui donner son consentement.

Afin de faire voir à la Comtesse qu'elles ne seraient pas longtemps absentes, elles revêtirent de beaux et légers habits.

Mais la vraie raison était plutôt qu'elles désiraient se montrer encore plus charmantes et plus jolies, dans leurs parures.

À l'heure convenue, la veille, les jeunes filles étaient arrivées au rendez-vous que s'étaient donné, le prince Arthur et Jeanne.

Les deux cavaliers ne se firent pas attendre ; ils furent rendus presque aussitôt après l'arrivée des demoiselles.

Le prince Arthur s'avancait à grands pas saccadés, le sourire sur les lèvres, revêtu d'un nouvel habit.

Jeanne se sentit encore plus amouraché du prince, en le voyant si beau et si cajoleur.

Ah ! pauvre Jeanne ! pauvre jeune fille sans expérience ! Si elle avait su alors quelle somme d'hypocrisie, de jalousie, renfermait le cœur du prince, elle aurait fui sa compagnie au lieu de la rechercher si avidement.

Jeanne et le prince, après quelques paroles échangées avec Mlle Paray et le Vicomte, firent comme la veille, s'excusèrent et s'éloignèrent à quelques cents pas de leurs amis.

Mlle Jeanne, dit le prince, je vous revois avec joie ; mon cœur n'éprouve encore que plus d'affection pour vous ; vos charmes encore plus attrayants ce matin, s'emparent de toute l'amitié que je suis capable d'accorder.

Seigneur, vos sentiments sont les miens, je vous aime. . . . recevez cet aveu de mon cœur, il est sincère.

Toutes vos paroles sont autant de flèches d'amour qui me percent le cœur ; si vous pouviez voir l'affection qui en sort alors, vous constateriez combien vous êtes aimé.

N'en avez-vous pas un peu pour le duc Frédéric ?

Prince, mon amitié est pour vous, mais ma reconnaissance est pour le duc Frédéric. Il fut si bon, si généreux envers moi que je ne saurais

jamais oublier les bontés que j'ai reçues de sa main ! Mlle, il faut que vous oubliez ce qu'il vous a accordé de générosité, où que vous fassiez en sorte de ne rien lui devoir ! car le duc et moi, dit froidement le prince, nous sommes deux ennemis si grands que son souvenir et le mien ne doivent pas demeurer l'un près de l'autre, dans le même cœur.

Un voile de tristesse couvrit la figure de Jeanne ; elle crut, un moment, perdre l'amitié de celui pour lequel, elle avait tant d'estime ; elle était dans un grand embarras !

Un profond soupir du cœur échappé de ses lèvres, laissa voir au prince Arthur que sa dernière parole l'avait plongée dans de vives inquiétudes !

Prince, dit Jeanne . . . après un moment de réflexion . . . ma reconnaissance pour le duc, sera éternelle ! Jamais, je ne pourrai le payer de toutes les bontés qu'il m'a faites !

Je dois donc vous dire : Adieu, prince !

Cette parole montra au prince, que Jeanne était énergique et incapable d'un acte aussi criminel que celui d'oublier les bienfaits qu'elle avait reçus du duc.

Mais Mlle Jeanne, que devez-vous donc au duc Frédéric ?

Ah ! ce que je dois ! dois-je vous le dire puisque vous êtes prêt à me quitter, puisque votre haine contre le duc est plus grande que l'amitié que vous avez pour moi.

De grâce, Mlle Jeanne, parlez ! non, je ne vous quitte pas ! j'ai fondé sur vous l'espérance de vous avoir pour épouse ! parlez Jeanne !

Croyant vos paroles : que vous m'aimez pour mes charmes et pour les qualités que vous croyez voir en moi, je vais tout vous dire, prince ; je vais vous expliquer le mystère de ma reconnaissance

pour le duc Frédéric, j'espère que votre amitié sera constante et que vous m'aimerez encore, lorsque je vous aurai tout dit :—

Certes, oui Mlle Jeanne, je vous donne ma parole.—

J'étais bien jeune fille, mon père était incrédule et menait une vie déréglée, pour obtenir sa conversion, j'ai fait le vœu de mendier pendant huit jours, et de donner les revenus de cette quête pour faire dire de messe pour les âmes des défunts.

J'obtins cette conversion tant désirée de mon père qui mourut en chrétien.

Je commençai à accomplir le vœu que j'avais fait au ciel. Malheureusement, à peine avais-je mendié deux jours qu'une tempête m'obligea à me réfugier dans une grange ; un éclair vint mettre le feu à cette grange ; alors affolée, j'en sortis en criant : au feu ! mais je fus accusée faussement, d'avoir mis le feu à cet établissement.

Comme c'était un ennemi pour ma famille, il n'épargna aucune calomnie, aucun mensonge pour me faire trouver coupable de ce crime.

Je fus condamnée à trois ans de prison.

Mais le duc Frédéric étant venu visiter la prison, me trouva occupée à travailler dans le jardin. Ému de pitié sur mon sort, il s'enquit de la cause de ma captivité, je lui racontai tout.

Il me promit de me faire sortir des murs qui me tenaient captive si injustement.

En effet, le lendemain, il envoya deux hommes qu'il paya, je crois, dix mille francs pour s'exposer à me sortir de ma captivité.

Je fus conduite ici où depuis ce jour, je jouis sans cesse, de ses faveurs libérales.

Plus tard, il racheta ma liberté moyennant la somme de cinquante mille francs. Il fit venir de Paris, une institutrice qu'il paya cinq cents francs par mois, spécialement pour moi.

Ces beaux habits que je porte, je les dois à la générosité du duc.

Comment Seigneur, oublier toutes ces faveurs ! elles sont constamment présentes à mon esprit.

Le jour et la nuit, je pense à toutes ces choses ; je ne saurais pousser l'ingratitude jusqu'à oublier tant de bontés !

Vous-même, seigneur, vous seriez le premier à me blâmer, vous auriez une petite idée, de mon cœur, si j'oubliais tous ces bienfaits.

Le prince écoutait en silence, le récit de Jeanne, qui au souvenir de ses misères passées, eut les yeux remplis de larmes ; sa voix tremblottait sous les émotions pénibles de son cœur.

Jeanne avait fait preuve de cœur et d'intelligence, en voulant conserver une éternelle reconnaissance pour le duc Frédéric.

Le prince était tout stupéfait ! Il reconnaissait qu'il s'était trompé, qu'il avait trop exigé de Jeanne ! Il était lui-même assez chrétien pour ne pas renouveler le conseil qu'il avait donné à Jeanne, d'oublier tous les bienfaits du duc.

Vous avez raison, Jeanne, dit-il ; n'oubliez pas tant de libéralités ! si je vous savais attachée au duc par l'affection, je n'insisterais pas davantage pour m'acquérir votre estime ; je sacrifierais l'amitié que j'éprouve pour vous plutôt que de vous voir accusée d'ingratitude

Non, prince, ne vous retirez pas ; le temps nous donnera peut-être l'occasion de réaliser les vœux que nous formons dans notre cœur, sans faire violence aux obligations qui me lient au duc

Les desseins de la Providence sont inpénétrables ?

Jeanne aurait voulu invoquer la Providence à son aide, mais son cœur n'avait plus la même pureté qu'il avait, lorsqu'elle s'appelait Jeanne l'Orpheline.

Le prince tirant de sa poche, un livre de blancs de chèques, en remplit un de ses chèques pour la somme de cent mille francs, et le présenta à Jeanne.

Tenez, dit-il, voici un chèque pour la somme de cent mille francs, vous le signerez vous-même et l'enverrez au duc comme paiement de tout ce qu'il vous a fait de faveurs ; je déposerai l'argent à la banque à votre nom, demain matin ; voici, de plus, deux billets de cinq mille francs chacun, que je vous donne comme garantie de ma parole.

Après demain, je viendrai ici vous chercher pour vous faire vivre à Paris, où nous pourrons plus aisément s'aimer et parler de l'avenir, veuillez accepter en outre ce bijou précieux ; il est en or et renferme mon portrait.

Jeanne, accepta timidement tout ce que le prince lui présentait, il était tellement en haine contre le duc, qu'il aurait donné toute sa fortune pour lui ravir Jeanne.

N'écoutant que l'amour qu'elle ressentait pour lui, ajoutant foi à toutes les promesses qu'il lui faisait de toujours l'aimer, de la faire vivre heureuse, à Paris, Jeanne ne se douta pas qu'au fond, le prince agissait ainsi plutôt par vengeance contre le duc, que par amitié pour elle.

Bien plus, elle promit au prince de faire cet acte qui allait la dégrader de la reconnaissance qu'elle devait au duc Frédéric ; la soustraire à l'obligation d'épouser cet homme, sur le compte duquel, elle avait entendu dire tant de choses qui étaient de nature à compromettre son bonheur.

Son âme avait tant souffert par le passé qu'elle avait une soif insatiable des jouissances ; comme une personne bien fatiguée soupire après le repos, ainsi Jeanne soupirait après le bonheur.

Autrefois, elle trouvait de la joie à souffrir parcequ'elle était pieuse, maintenant, devenue mondaine, elle cherchait à fuir la croix.

Mais il semblerait, que plus on cherche à fuir la croix et les souffrances, plus elles sont lourdes, quand elles viennent accabler nos épaules.

Jeanne et le prince Arthur s'embrassèrent après quelques paroles affectueuses, puis allèrent rejoindre Mlle Paray et le Vicomte Laroche qui ne se doutaient guère de l'engagement que Jeanne venait de prendre si légèrement.

Tous s'amuserent en conversation intime et joyeuse ; seule Jeanne paraissait affectée et triste ; elle cherchait en vain à chasser de son esprit, toutes les inquiétudes qui commençaient à assiéger son cerveau.

Enfin, Mlle Paray et Jeanne décidèrent de retourner au château ; elle se séparèrent de leurs cavaliers, en agitant leurs mouchoirs en signe de satisfaction de la manière dont s'était passé l'après-midi.

Mlle Paray et Jeanne, se mirent à causer ensemble de leurs plaisirs, mais Jeanne ne put s'empêcher de confier à son amie toute la tristesse qui envahissait son cœur.

L'anxiété de Jeanne devint de plus en plus grande ; toutes sortes de pensées obsédaient son esprit.

Elle aurait été si heureuse de vivre dans le château du duc Frédéric, avec M. le Comte Letellier et la Comtesse qui avaient jusqu'alors été si bons pour elle !

Parfois, elle avait la tentation de retourner l'argent au prince Arthur ! mais son amour pour ce dernier, et la crainte d'être malheureuse avec le duc la déterminèrent enfin à accomplir le dessein prémédité.

En arrivant au château, Mlle Paray attira l'attention de Jeanne sur une voiture qui se trouvait

dans la cour du château. La monture qui était très riche, indiquait que quelque personnage illustre était en visite chez M. le Comte Letellier.

Qui est-ce bien ? demanda Jeanne, ne serait-ce pas, par hasard M. le baron Dumouchel qui est venu l'autre jour, et qui est très intime avec M. le Comte ? interloqua Mlle Paray.—

Non, répondit Jeanne, les chevaux du baron sont noirs ! je crois, ajouta-t-elle, que le duc vient d'arriver ! car il me semble que ces chevaux ainsi que cette monture, sont ceux que j'ai vus à la porte du château, lorsque j'y suis arrivée pour la première fois ; c'étaient ceux du duc. Oui ! ce sont bien ces chevaux ! dit-elle avec surprise. . . C'est exactement cette monture que le duc avait, lorsqu'il est venu me voir aussi, il y a quelques mois à peine.

Jeanne était profondément inquiète !

Si c'était le duc, que devait-elle lui dire ?

Ne serait-il pas mieux de tout cacher, en entassant mensonge sur mensonge, pour arriver à ce but ? Ne vaudrait-il pas mieux attendre à la dernière heure, pour tout découvrir afin de ne pas être empêchée dans l'exécution de son dessein ?

Toutes ces réflexions se présentaient à son esprit, et Jeanne toute bouleversée, ne savait trop comment faire pour se tirer d'embarras.

Jeanne, lui dit Mlle Paray, prenez sur vous, maîtrisez vos propres sentiments et soyez parfaitement à l'aise.—

Je vais essayer, dit Jeanne, mais, mon Dieu ! quelle souffrance je ressens !

Jeanne était déjà en proie aux remords, mais comment revenir sur sa parole ?

Le prince Arthur deviendrait si irrité que la vie de Jeanne aurait pu être en danger ?

Mlle Paray entra la première . . . ; comme elle avait plus de hardiesse, elle pouvait plus facilement

faire face à la situation. . . . et en se retournant, elle fit un signe à Jeanne que c'était bien le duc Frédéric.

Il s'agissait alors de feindre la joie, l'agréable surprise, de voir son bienfaiteur, son ami, peut-être son fiancé !

Aussi surmontant toutes les émotions qu'elle ressentait, Jeanne entra joyeusement au salon en saluant gentiment le duc, et avec un empressement qui avait l'apparence du naturel :

Permettez moi seigneur, dit Jeanne, de vous embrasser, il y a si longtemps que je vous ai vu ! c'est un plaisir si grand pour moi de vous voir ce soir, que je suis très énervée !

Jeanne voulut se donner un prétexte pour expliquer la surprise que l'on pouvait lire sur sa figure.

En embrassant le duc, Jeanne s'aperçut immédiatement que le duc avait pris un peu de boisson ; mais cependant, il était bien pour converser.

Ceci fut presque une preuve pour Jeanne, que le prince Arthur n'avait pas calomnié le duc.

Ah ! se dit-elle à elle-même ; c'est un ivrogne avéré ! le prince Arthur avait bien raison de me parler comme il l'a fait.

Dès lors, elle n'éprouva plus d'amitié pour le duc, et crut devoir persister dans son dessein de le quitter, après lui avoir payé généreusement toutes ses faveurs.

Jeanne se montra peinée de n'avoir pas été présente, lors de l'arrivée du duc ; elle l'invita à passer la veillée avec elle ; je ne puis, dit le duc, des affaires importantes me font un devoir de retourner au plus tôt à Rouen, j'ai saisi l'occasion d'avoir quelques moments de liberté pour venir, Jeanne, vous rendre une visite.

Vous êtes bien aimable ! fit Jeanne.

Depuis déjà bientôt deux mois, je ne vous ai pas vue ; mais croyez que votre souvenir a toujours été présent à mon esprit.

Je comptais sur les soins de Mde la Comtesse, à votre égard, pour n'avoir aucune inquiétude à votre sujet.—

De fait, Seigneur, Mde la Comtesse est très bonne pour moi ; je me suis un peu ennuyée de vous, ce fut là toute ma souffrance !

Au reste, je fus très bien jusqu'à présent.—

Chère Jeanne, inutile pour moi de vous dire que je vous aime, vous connaissez mon cœur ; ce qu'il fut par le passé, il le sera dans l'avenir !—

Merci Seigneur ! je tâcherai de vous en être très reconnaissante !—

Bientôt, continua le duc, si vous me jugez digne de votre amitié, je vous appellerai à vivre à Rouen, où la vie est encore plus agréable qu'ici. Alors, j'aurai pour vous, tous les égards qu'un duc doit à son épouse, et vous deviendrez duchesse ?—

Seigneur, je ne doute pas de votre cœur ! Ce que vous avez fait pour moi, provoque dans mon cœur, des sentiments de reconnaissance qui seront éternels !—

—J'éprouve certaines difficultés à vous épouser, dit le duc.—

Comment cela ? interrompit Jeanne, piquée de curiosité de savoir ce que signifiait cette parole !

Ma mère s'y oppose ! mais mon cœur, Jeanne, est amouraché de vous, au point que je préfère déplaire à ma mère plutôt que ne pas vous continuer mon amitié.—

Le temps ramènera peut-être, Madame votre mère, a de meilleurs sentiments ! je prierai Dieu dans cette intention, car il ne faudrait pas faire de peine à Madame votre mère.—

Si un jour, chère Jeanne, il me fallait renoncer aux espérances que j'ai fondées sur vous, je ne trouverais de consolation, que dans la mort.

Seigneur, je reçois avec satisfaction, les protestations d'amitié que vous me faites. Tant d'amitié de votre part, jointe aux faveurs que vous m'avez faites jusqu'à présent, exigent de mon cœur et de mes lèvres ces trois mots : amour, reconnaissance, promesse.

Seigneur, mon amour je veux vous le donner ! ma reconnaissance, elle sera éternelle ! mon serment, je n'hésiterai pas un seul instant, à vous le donner si vous vous montrez aussi bon pour moi dans l'avenir, que par le passé, et si le temps vous fournit l'occasion de réaliser ce que vous desirez.—

Le duc, trouvait beaucoup de subtilité, dans ces paroles ; il aurait voulu tirer du cœur de Jeanne, un aveu franc et net de son amitié pour lui ; il aurait voulu qu'elle se déclarât en ce moment, sa fiancée ! mais, Jeanne, n'osait trop le tromper, en prévision de ce qu'elle devait faire le lendemain.

Jeanne avait su lui dire la vérité, et ne pas lui jurer une amitié sincère, sans le froisser, tant elle avait été spirituelle.

Néanmoins, le duc se contenta de ces paroles, remettant à plus tard, l'idée d'éprouver l'amitié de Jeanne.

J'espère, dit le duc, que la tranquillité dont vous avez joui, que les agréments et les distractions qu'on a du vous accorder, vous ont permis de faire de grands progrès, dans la musique et le chant.—

Permettez-moi, Seigneur, de vous montrer les progrès que j'ai faits dans la musique, en exécutant un joli morceau de piano, que j'ai appris cette semaine, bien qu'il soit très difficile.

Jeanne, avait compris que c'était le désir du duc, qu'elle jouât du piano.

Jeanne se leva, et se mit à jouer un morceau de piano, puis ensuite à chanter un refrain qu'elle croyait être du goût du duc :

Oh ! que les heures s'écoulaient donc vite, lorsque je suis auprès de toi, etc, etc.—

À peine, eut-elle fini que le duc fut très satisfait et la félicita de ses succès.

Les louanges du duc n'étaient pas sans à propos, car Jeanne réussissait en effet, à merveille.

Mais, comme Jeanne avait éprouvé une certaine gêne à chanter, elle sortit son mouchoir, de sa poche de robe, pour essuyer les sueurs de son front.

Ah ! quel malheur ! quelle surprise pour Jeanne !

En tirant ainsi son mouchoir sans attention, le bijou précieux que lui avait donné le prince Arthur, tomba par terre et roula près des pieds du duc !

Peu s'en fallut que le chèque même de cent mille franc, ne tombât aussi par terre !

Le duc se baissa et ramassa l'objet que Jeanne avait échappé... il le regarda... l'ouvrit... voyant bien que ce joyau n'appartenait pas à Jeanne.

Il fut frappé de surprise, en voyant le portrait que contenait cet objet.

D'où viens ce joyau ? demanda-t-il sévèrement.

Comment ! le portrait du prince Arthur !

Fit-il, en s'approchant de la lampe, pour mieux voir !

Jeanne, toute tremblante et bouleversée, était saisie et n'osait dire un mot.

Heureusement, Mlle Paray qui venait d'entrer au salon, comme Jeanne avait échappé cet objet trahissant, reprit, avec une vivacité qui tenait du naturel, et qui sauvait Jeanne d'un embarras, duquel de trop grandes émotions l'auraient empêchée de sortir.

Tiens ! dit-elle naïvement, mon joyau ! où l'avez-vous donc trouvé, Jeanne ? Depuis hier matin que je le cherche !

Je l'ai trouvé hier soir, dans le boudoir, répondit Jeanne, rassurée par le truc de Mlle Paray dont la présence d'esprit, avait rendu un grand service à Jeanne. . . . mais comme nous avons été occupées toute la journée, je n'ai pu vous le rendre plus tôt.

Ah ! dit Mlle Paray, que je suis donc contente ! que je suis donc fière ! je vous remercie mille fois, Jeanne, d'avoir eu la chance de le trouver pour moi. C'est un objet qui m'est bien cher ! c'est un souvenir. . . .

Sur cette entrefaite, le duc, après avoir regardé froidement le portrait de son rival, le prince Arthur, remit l'objet à Mlle Paray en lui disant :

Vous connaissez le prince Arthur !

Ah ! certes ! oui ! dit-elle.

Sans donner le temps au duc, de lui poser d'autres questions, Mlle Paray avec une volubilité étonnante, raconta divers incidents qui se rapportaient plus ou moins au prince Arthur, ainsi que les circonstances dans lesquelles, elle s'était trouvée avec lui.

Autant de paroles, étaient autant de mensonges !

Mais elle avait demeuré si longtemps à Paris, qu'elle n'eut pas de difficultés à convaincre le duc, de la véracité de ses paroles.

Néanmoins, le duc était resté avec quelques soupçons, dans l'esprit.

Aussitôt que Mlle Paray eut fini d'inventer ses menteries, pour disculper Jeanne sur la figure de laquelle, la pâleur et l'émotion indiquaient la culpabilité, elle s'empressa de sortir du salon, en laissant Jeanne avec le duc Frédéric.

Jeanne, lui dit alors le duc, auriez-vous par hasard des pensées d'ingratitude?—

Comment cela, donc, Seigneur!—

N'est-ce pas vous qui seriez en amour avec le prince Arthur?—

À ces mots, Jeanne pâlit davantage, mais prenant courage et réunissant toutes ses forces :

Seigneur, me feriez-vous l'injure de douter des paroles de Mlle Paray? ne vous ai-je pas promis une éternelle reconnaissance? pourquoi alors douter de la générosité et de la sincérité de mon cœur?

Soyez rassuré, Seigneur, le souvenir de toutes vos faveurs, sera sans cesse présent à mon esprit; vos propos inutiles, Seigneur, me mettent mal à l'aise! car je souffre de vous voir dans cette incertitude, sans raison!—

Je vous crois, Jeanne, car je ne puis concevoir qu'après vous avoir délivrée de la captivité de la prison, au risque de mon honneur, de ma liberté même, qu'après avoir dépensé cinquante mille francs pour racheter votre liberté, qu'après avoir dépensé en outre plus de vingt mille francs pour vous, vous poussiez l'ingratitude jusqu'à donner votre amitié, au prince Arthur qui est mon plus grand ennemi.—

Jeanne comprit alors la peine immense, qu'elle devait causer au duc, en exécutant le dessein que lui avait suggéré le prince Arthur! Elle se sentit plus amourachée du duc, après ces paroles, que jamais; chacune de ses paroles avait un accent qui excitait la sympathie de Jeanne, et qui évoquait pitié et amour.

Elle se disait à elle-même: Ah! qu'il est donc regrettable, que le duc ait une conduite déréglée! je l'aimerais plus que le prince Arthur!—

Le duc s'était montré si intelligent, que Jeanne l'aimait ce soir là! Mais les calomnies que le

prince Arthur avait faites sur son compte, ne pouvaient la résoudre à revenir sur sa première décision.

Tout-à-coup, dix heures sonnent !

Dix heures ! dit le duc, je dois partir !—

En effet, il était resté plus longtemps qu'il n'aurait d'abord voulu.

Jeanne se montra chagrine, du départ du duc et lui fit maintes et maintes invitations, pour qu'il renouvelât sa visite prochainement.

Le duc satisfait de la courtoisie de Jeanne, partit en disant, au revoir, à la jeune fille.

Hélas, il ne savait pas que bientôt, elle s'enfuierait sous d'autres cieux ! Il ne savait pas qu'il ne devait plus la revoir à sa résidence d'été.

XIII

Le jeune Louis, frère de Jeanne, était encore au Séminaire de Paris.

Il avait commencé ses études de théologie.

Jeanne n'en avait pas encore reçu de nouvelles!

Aussitôt après le départ du duc, elle était montée à sa chambre, et en proie à une angoisse terrible, elle se livra à une méditation profonde.

Finalement, elle se décida de mettre son projet à exécution.

Elle écrivit une lettre de remerciements et d'adieu, quelle mit à la malle, à l'adresse du duc Frédéric, après y avoir renfermé le chèque de cent mille francs, qu'elle venait de signer.

La journée du lendemain, fut très longue pour Jeanne, car le jour suivant, elle devait se dérober aux yeux de la Comtesse et se diriger au lieu indiqué dans la forêt, où le prince Arthur devait y venir la chercher en voiture.

La veille au soir du départ, le duc Frédéric reçut la lettre de Jeanne.

Il regarda l'enveloppe et vit qu'elle venait de Lyons.

Ah! se dit-il, une lettre de Jeanne! Qu'y a-t-il donc?

Puis ses doigts tremblants ouvrirent aussitôt l'enveloppe; quelle surprise n'eut-il pas en voyant ce chèque de cent mille francs, signé par Jeanne.

Il ne comprit rien; tout était un mystère pour lui.

Ses yeux anxieux commencèrent la lecture de cette lettre qui portait les mots suivants :

Mon cher Seigneur,

La reconnaissance que j'ai jurée vous garder, est toujours vivace dans mon cœur. Poussée par un souvenir constamment présent à mon esprit, de toutes les bontés que vous avez eues pour moi, et pénétrée d'une grande crainte d'être accusée d'ingratitude, je vous envoie une somme de cent mille francs.

Croyant ainsi m'acquitter de tout ce que je vous dois, Seigneur, je réclame de vous, la liberté de mon cœur qui s'est toujours senti lié au vôtre par les liens de la reconnaissance.

Il n'était pas insensible, non plus, aux charmes de votre personne ; votre taille élégante et robuste, vos yeux étincellants, votre cœur plein de générosité et d'amour pour moi, avaient capté mon estime et mon affection.

Je n'aurais jamais songé, un seul instant, à mettre obstacle aux sentiments d'amour naturels, à réprimer l'amitié que faisaient naître en moi, la vue de vos charmes et la connaissance de vos qualités de cœur et d'esprit, si je n'avais pas appris, laissez-moi vous le dire franchement, que vous menez une vie déréglée, que vous êtes adonné à la boisson et à la passion du jeu de cartes.

C'est ce qui a mis obstacle à mon amour pour vous ; c'est ce qui a empêché mon union avec vous.

Jamais Seigneur, je n'aurais accordé mon amitié, à un autre que vous, si j'avais pensé qu'en vous épousant, vous seriez corrigé de ces mauvaises habitudes qui auraient pu compromettre mon bonheur et le vôtre.

Vous m'avez tiré de la misère, de la pauvreté, de la captivité, pour me rendre heureuse, n'est-ce pas ?

Or, c'est pour seconder vos premiers efforts, c'est afin de ne pas rendre vains, les sacrifices que vous avez faits dans ce but, que j'ai résolu de ne pas vous épouser, mais de m'acquitter de la dette que je vous devais.

C'est avec beaucoup de regret et les larmes aux yeux, que je vous dis : Adieu, mon cher Seigneur.

Veillez croire néanmoins que je conserverai un bon souvenir de vous.

J'unis mes remerciements les plus sincères, à la somme que je vous envoie, pour tout ce que vous avez fait pour moi.

Je demeure,

Votre très reconnaissante,

JEANNE.

Lyons, 23 août 1846.

Le duc lut très attentivement cette lettre touchante, qui semblait parler avec beaucoup de franchise.

Jeanne ne lui dissimulait pas ses sentiments d'amour pour lui ; elle lui avoua nettement la raison pour laquelle l'estime qu'elle lui portait, ne dégénéra pas en une amitié sincère et constante.

Le duc, comprit toute la bonté du cœur de Jeanne, et n'en fut que plus attachée à elle.

Ah ! dit-il avec rage ! Le prince Arthur m'a calomnié ! Il a répandu sur ma réputation, le venin de sa bouche malsaine ! Il veut me ravir l'objet de mes plus tendres affections !

J'irai le rencontrer si possible, à Lyons, l'épée désignera celui d'entre nous deux, qui sera désormais le fiancé de Jeanne !

Sans retarder, le duc prit les chars pour la ville de Lyons ; de là, il se fit conduire en voiture, à sa résidence d'été.

À peine avait-il pénétré dans la forêt, qu'il vit une voiture qui venait à sa rencontre.

Son attention se porta de suite, sur cette monture. Il reconnut le prince Arthur et Jeanne à son côté. . . .

Il devint furieux. . . . Ses nerfs se tendirent ; son esprit fut troublé ; déjà, il sentait son épée s'enfoncer sous sa main, dans le cœur de son rival jaloux.

En quelques minutes, les deux montures furent en présence, l'une del'autre.

Arrête, prince, cria, le duc Frédéric, avec un accent de rage !—

Que veux-tu de moi, duc ? . . reprit le prince, d'une manière bien indépendante.

Le duc saisissant son glaive, et le faisant luire sous les brillants rayons du soleil, dit :

Ce sabre que tu vois, dit-il, doit mettre fin à ton ambition ! Depuis longtemps, tu as toujours cherché à me nuire, à me calomnier !

Voici qu'aujourd'hui, tu viens m'enlever celle, sur laquelle j'avais fondé de si belles espérances. Jeanne était l'idole de mon cœur !

Je l'aimais . . . elle, m'aimait aussi . . .

Par tes calomnies infâmes et criminelles, tu l'as fait changer de sentiments !

Le jour de la réparation est arrivé !

Retracte tes paroles prince, et laisse-moi Jeanne, si non, je te perce le cœur de mon épée.

Le prince, sautant en bas de la voiture, vint à la rencontre du duc qui était descendu de sa monture, il y avait quelques instants.

Il était ferme et paraissait sûr, de la victoire.

Jeanne est ma possession, puisqu'elle préfère mon cœur, au tien ! Je ne t'ai rien ravi, duc ! Tu as reçu le paiement complet en capital et en intérêts, de ce que tu as fait pour elle.

Les deux combattants étaient alors à quelques verges de distance, pâles, tremblants, excités, se préparant à un duel terrible !

Va ton chemin, duc ! si non je défendrai fièrement mes droits ! ajouta le prince, en tirant son épée de son fourreau.

Le duc fit un pas ferme, en avant ; le prince leva son épée et allait s'avancer encore à la rencontre du duc !

Jeanne, toute saisie, sauta de la voiture et courut se jeter en pleurant dans les bras du prince.

De grâce, prince, cessez, cessez ! je me meurs ! c'est moi, qui suis la cause de tout ce trouble et de toute la peine que vous souffrez l'un et l'autre ! Frappez-moi, malheureuse que je suis, c'est moi qui doit mourir !



Cessez, cessez, prince, dit Jeanne, frappez moi ! c'est moi qui suis la cause de votre trouble et de vos tourments.



Arrière Jeanne ! dit le prince, il faut que je me débarrasse de cette ennemi !

Jeanne voyant que le prince était inflexible à sa prière et à ses larmes, courut vers le duc, réitérant la même supplication.

Le duc, ému des paroles et de la tendresse qu'elle paraissait avoir conservée pour lui, laissa tomber son épée par terre et ouvrit la bouche pour offrir une parole de conciliation, espérant reconquérir le cœur de Jeanne.—

Mais le prince, profitant de ce que le duc était désarmé, lui enfonça son glaive dans la poitrine.

Le duc tomba comme mort, baignant dans son sang, aux pieds de Jeanne.

Puis, comme saisi par le remords de son crime, le prince fit monter Jeanne, dans sa voiture, et s'enfuit sans mot dire, à courses de chevaux. . . .

XIV

Le Comte Letellier voyant que Jeanne était absente de la maison depuis plusieurs heures, questionna Mlle Paray qui feignit ne rien savoir au sujet de Jeanne.

Il ordonna alors à son domestique de parcourir les environs du château, afin de voir si quelque malheur n'était pas arrivé à Jeanne.

Après quelques minutes de recherches, le domestique vit une voiture qui venait à toute vitesse dans la direction du château.

Il s'arrêta et chercha à voir qui pouvait bien venir à cette heure.

Il ne reconnaissait pas la monture, pour celle du duc Frédéric.

Mais plus elle approchait, plus il entendait des cris et des gémissements qui semblaient venir de l'intérieur de la voiture.

Quel malheur ! se dit-il à lui-même ! Jeanne est blessée !

Mais au contraire, il constata à l'arrivée de la voiture que le duc, recouvert de sang, était mourant.

Il embarqua pour accompagner et soulager le duc, tandis que le cocher fouettait ses chevaux !

Un émoi effrayant s'empara de tous les personnages du château.

On s'empressa de prodiguer tous les soins possibles au blessé, en attendant l'arrivée de quatre médecins, qui furent mandés, sur-le-champ, de Lyons.

Les médecins constatèrent que la blessure était grave, mais ne désespèrent pas de la vie du duc.

XV.

Pendant ce temps-là, Jeanne jouissait à Paris de toutes les tendresses du prince Arthur.

La vie parisienne dont Mlle Paray lui avait tant vanté les agréments, était devenue pour elle, un plaisir continu.

Elle fréquentait les bals, prenait part à toutes les fêtes de la haute société.

Oubliant la pudeur et la piété de sa jeunesse, elle devint mondaine ; tous les jours, quelques divertissements venaient lui faire aimer davantage, ce genre de vie frivole.

Son âme, d'abord privée des jouissances même permises, par la captivité de la prison, puis par la surveillance de la Comtesse Letellier, devint insatiable des plaisirs que lui procurait la vie parisienne.

Son amour pour le prince Arthur, ne put demeurer aussi ferme, ni aussi constant que par le passé, vu qu'elle se trouvait au contact de l'amabilité de maints et maints autres jeunes gens de la ville, qui rivalisaient d'adresse et d'habileté, afin de s'attirer les regards et l'estime de Jeanne.

De plus, elle parvint à connaître ce qu'était le prince Arthur ; elle le reconnut bientôt pour un hypocrite, un orgueilleux, un jaloux !

Jeanne avait trempé ses lèvres dans la coupe des jouissances ; elle buvait à longs traits le vin exquis du bonheur, mais elle devait un jour trouver au fond du verre, l'amertume amère du remords qui repose, toujours cachée sous le voile miroitant du plaisir.

XVI

Un soir, Jeanne était au bal avec le prince Arthur.

Comme elle avait reçu l'invitation d'un jeune homme pour danser, elle accepta gracieusement.

Elle se montra très affable et polie ; son amabilité donna à entendre sans raison, à celui qui l'accompagnait que Jeanne avait de l'amour pour lui.

Aussi, il répondit par des témoignages non équivoques d'amitié, aux prétendues protestations d'affection de Jeanne !

Le prince Arthur, demeura froid toute la veillée ; sa jalousie s'était réveillée au fond de son cœur.

Il n'eut pas l'intelligence de se maîtriser.

Lorsqu'il fut seul avec Jeanne, il lui fit d'amers reproches.

Cette mésaventure éveilla dans le cœur de Jeanne bien des craintes pour l'avenir !

Pour la première fois, elle avait dû verser des larmes, dans le silence et la solitude.

Mde La Comtesse n'était plus à ses côtés, pour la distraire, lui donner de bon conseils et la consoler.

Elle ressentit alors combien elle était seule dans le monde.

Oui, se disait-elle en pleurant, je suis bien Jeanne l'orpheline ! j'ai refusé la générosité du duc que j'aimais pourtant.

J'ai voulu me soustraire à la surveillance de la Comtesse.

Et voilà qu'au milieu des plaisirs et des têtes, il me faut pleurer !

J'ai été cause de la mort du duc ! Qui sait si cet homme qui eut la hardiesse de frapper si lâchement, si le prince Arthur ne me fera pas souffrir davantage !

J'ai refusé la main du duc pour éviter la souffrance ! me suivra-t-elle donc jusque dans le tombeau !

Toutes ces réflexions que dut faire Jeanne, commencèrent à jeter de la froideur dans son cœur, à l'égard du prince qui ne fut pas sans s'en apercevoir.

Le prince reconnaissant qu'il s'était trompé, redoubla d'égards, de marques de tendresse envers sa fiancée, afin de lui faire oublier la peine qu'il lui avait causée.

À peine, Jeanne avait-elle repris son ancienne gaieté, que le prince profita de cette occasion pour solliciter sa main.

Jeanne, n'était plus libre de choisir ! elle n'avait n'autre d'autre alternative que d'accepter la proposition du prince, ou de consentir à s'exposer au plus grand délaissement.

Elle accepta donc tout en conservant beaucoup d'inquiétudes, sur son avenir.

Comme les mains et le cœur du prince étaient souillés d'un crime presque impardonnable, il pressa fortement Jeanne, à contracter devant un ministre protestant.

Ne voulant pas confesser son péché d'homicide, il ne se repentait nullement, non plus.

Il était bien persuadé de s'être débarrassé à jamais de son ennemi, en lui donnant la mort.

Jeanne n'ayant pas la liberté de refuser sans s'exposer à redevenir servante, ou être obligée de chercher un refuge dans un hôpital quelconque, consentit à la demande de son fiancé.

Elle avait tellement changé, qu'elle préférait alors l'honneur, la gloire, à la paix de conscience.

Le 27 mai 1848, le prince Arthur conduisit Jeanne dans un temple protestant, pour y faire bénir leur union par un ministre luthérien.

Quelle bénédiction !

Le cœur de Jeanne fut vivement contrarié de cette circonstance qui ne lui faisait entrevoir, à l'horizon de sa vie de ménage, que malheurs, pleurs, regrets et remords.

Toute la journée de son mariage, Jeanne fut triste, bien qu'elle recourut à tous les moyens possibles, pour dissimuler les pensées noires qui la rendaient si mélancolique.

Plusieurs jours se passèrent dans les fêtes et le plaisir ; de nombreux amis vinrent présenter au prince, leurs hommages et leurs souhaits de bonheur.

Jeanne acceptait avec une grande joie, tous ces souhaits de bonheur, croyant qu'ils pourraient peut-être avoir du crédit auprès de la justice divine.

Mais souvent, et même la plupart du temps, ces souhaits sont formulés plutôt par coutumes que par désir de prier Dieu, de vouloir répandre ses bénédictions sur les pas de ceux qui viennent de se jurer une union indissoluble.

L'espérance se renouvela cependant, dans l'âme de Jeanne, qui constata avec joie sa vie de ménage s'ouvrir sous des auspices favorables.

En effet, les premiers mois s'écoulèrent dans les divertissements, les bals et les voyages. La lune de miel battait son plein.

Jeanne et le prince Arthur étaient heureux.

Plus de contre-temps, plus de jalousie ; tout faisait présager un bonheur incomparable.

Seule, la providence pouvait jeter du trouble dans l'esprit de ces êtres qui se chérissaient !

Seule, la providence pouvait charger d'une lourde croix, leurs épaules renforcies par un laps de temps si heureux !

Aussi, semblant vouloir exercer sa justice, elle ne tarda pas à intervenir, pour éprouver leur courage, pour donner un exemple, au monde, que tôt ou tard, le riche comme le pauvre, le grand comme le faible doivent souffrir ici-bas.

Et si parfois, l'homme est tenté d'envier le sort de son voisin, pensant que ce dernier n'a pas sa part dans la rétribution des épreuves que la providence réserve à l'humanité, c'est qu'il ne sait pas ce qui bout dans la marmite de son voisin.

XVII

Le prince avait sa résidence à Paris, c'était un magnifique château, dont les planchers étaient en marbre ; il contenait un grand nombre de vastes chambres bien meublées ; rien ne manquait à l'intérieur.

Des services de table en argent et en porcelaine, des tapis de Turquie, des prélaris, des candelabres en or, un piano, de magnifiques miroirs, des salons riches, tout, en faisait une résidence princière.

Grâce à la fortune que lui avait léguée son père, il pouvait faire vivre Jeanne, dans la joie et les richesses.

Mais un soir, qu'ils étaient seuls tous les deux, dans la vaste demeure du prince, ils furent surpris d'entendre des gémissements qui semblaient venir du souterrain ; le prince fit des recherches inutiles ; il vit bientôt que ces bruits plaintifs étaient naturels.

À peine, avait-il pénétré dans l'étage inférieur que les gémissements se faisaient entendre, dans les appartements les plus élevés de la maison.

Qu'est-ce que cela peut bien être ? demanda-t-il à Jeanne ?—Celle-ci à moitié morte de frayeur et toute tremblante ne savait quoi répondre.

C'était tout de même, mystérieux pour le prince, dont le cœur endurci ajoutait peu de foi,

aux histoires de revenants, qu'il avait toujours regardées comme des supercheries, ou des mystifications honteuses.

Jeanne, pour ne pas perdre l'estime du prince, en étant cause de nouvelles dépenses d'argent, lui suggéra de faire dire des messes, pour le duc Frédéric qu'il avait tué.

Elle avait son intérêt à faire dire des messes, car elle se rappelait fort bien le vœu qu'elle avait fait à Dieu, et qu'elle n'avait pas encore accompli, bien qu'elle eut été en état de le faire, depuis le jour qu'elle était délivrée de la prison.

Mais ne sachant pour qui, Dieu envoyait ces épreuves, elle prit le parti de ne se déclarer qu'après avoir essayé tous les moyens imaginables, propres à satisfaire les esprits qui venaient ainsi solliciter des prières.

Le prince Arthur s'obstina pendant quelque jours à ne pas vouloir faire dire des messes ; mais ces bruits prirent un caractère alarmant ; on entendait marcher dans les étages supérieurs, bien qu'on sut qu'il n'y avait aucune personne dans ces appartements ; on y voyait la nuit des lueurs bleuâtres et scintillantes illuminer divers chambres du manoir, pendant des heures de temps.

Des gémissements, semblables à ceux d'une personne souffrante et étouffée se faisaient entendre, dans toute la résidence du prince.

Quelquefois même, les portes s'ouvraient et se refermaient avec bruit.

Le prince finit par se persuader qu'il fallait trouver un moyen de faire cesser ces bruits qui troublaient Jeanne, au point qu'il craignit qu'elle ne perdit la raison.

Mais la providence était audessus d'eux et voyait à leur ménager de lourdes épreuves suffi-

santes pour les ramener au sentier du devoir, si leurs cœurs n'eussent pas été si sourds, à la voix de Dieu.

Redoutant la vengeance du duc, croyant à la fin, que c'était bien lui qui venait solliciter des prières, le prince fit porter cent francs, au curé de la ville, pour faire dire des messes pour les âmes du purgatoire.

Ce fut en vain, le bruit se continuait tous les jours, quoiqu'il fut répété avec moins de violence.

Le prince dépensa encore cent francs, sans obtenir plus de succès.

Jeanne put alors se convaincre, que ces gémissements surnaturels, ne devaient pas être attribués à la méchanceté du prince, mais au fait qu'elle n'avait pas accompli son vœu,

Elle devait donc se décider de se déclarer au prince, comme la cause de tous ces troubles mystérieux.

Mais comment se résoudre à s'attirer par là, la haine du prince !

Elle crut se soustraire à cette obligation en se livrant au jeûne et à la mortification.

Elle pratiqua toutes sortes de bonnes œuvres ; jamais elle n'avait été plus charitable, plus dévouée pour les pauvres, et plus pieuse.

Elle passait de longues heures en prières, en l'absence du prince.

Tout ceci ne valait rien ou à peu près, aux yeux de Dieu ! car Jeanne n'avait plus la conscience en état de grâce ; sa robe d'innocence avait été souillée bien des fois, dans les grandes réunions mondaines aux quelles, elle avait pris part. depuis son arrivée à Paris.

Le prince de son côté, comme poursuivi par le remords de son crime, chercha à trouver des

distractions dans les plaisirs de la ville, laissant Jeanne, seule, dans la peine et l'ennui, avec sa servante, à la maison.

Bien des fois, il rentra ivre, ce qui augmentait beaucoup les douleurs de son épouse.

Combien de fois, dans le silence, en face de sa conscience, seule, en présence de ces plaintes et de ces bruits qui l'affolaient, lui révélant la présence de son père exigeant l'accomplissement de son vœu, la princesse Jeanne répandit d'abondantes larmes !

Pauvre Jeanne ! Pauvre orpheline ! se disait-elle à elle même.

Si ma mère avait vécu, ses conseils m'auraient tracé une voie plus sûre ! je n'aurais jamais connu la peine d'une conscience troublée ! je ne me verrais pas ainsi, tantôt lancée dans le courant des vagues tumultueuses des peines et du remords, et tantôt assise en paix au milieu des délices des fêtes et des bals.

Que dois-je donc faire ? Si j'avoue que je dois accomplir mon vœu, le prince Arthur ne sera-t-il pas irrité contre moi ?

Ah ! Il y avait un temps, dans sa vie, où Jeanne n'hésitait pas à faire son devoir avant toutes choses.

Mais à présent, l'amour-propre s'était emparé de son cœur, et elle ne céda que devant l'évidence.

Finalement, Jeanne prit la résolution de se résigner à avouer sa faute au prince.

Comme il rentrait toujours anxieux de savoir si sa maison était encore hanté, par les revenants, Jeanne lui répondit un soir, qu'il n'y avait pas de changement.

À ces mots, il entendit la porte de sa chambre se refermer brusquement et put compter des pas, comme ceux d'un homme marchant dans un appartement de l'étage supérieur.

Prince, lui dit alors la princesse, je crois connaître la cause de ces bruits, et je serais heureuse s'ils finissaient.—

Quelle est-elle donc ? reprit-il.

Puis elle lui rappela à la mémoire, le vœu dont-elle lui avait déjà parlé, et qui consistait à mendier pendant huit jours et à donner les revenus de cette quête au curé, pour faire dire des messes pour les âmes du purgatoire.

Ce doit être mon père, dit-elle, qui vient ici me rappeler cette promesse que j'ai faite à Dieu, au pied du lit de mon père mourant.

Dieu semble exiger de moi que j'exécute mon vœu !

Si vous me le permettez, prince, je partirai pour la campagne, j'exécuterai ce que j'ai promis.

Certainement, Jeanne, dit-il.

Le prince prit alors mille francs, et les lui donna pour faire le voyage qu'elle désirait entreprendre.

Il accompagna son épouse jusqu'à la gare, et lui conseilla d'aller mendier dans les campagnes, et de se recouvrir le visage d'un voile noir, afin de ne pas être reconnue de qui que ce soit.

Jeanne partit, le cœur gonflé par la peine qu'elle ressentait de se voir obligée de s'humilier jusqu'à ce point. . . .

XVIII

Depuis que ces gémisséments se produisaient dans son château, le prince s'était adonné à la boisson et aux plaisirs.

Cette passion était devenue très grande chez lui.

Le soir du départ de la princesse, il passa la veillée dans les cabarets, à dépenser de l'argent pour boire et à se déshonorer, en se livrant au jeu de cartes, avec des gens de basse condition.

Étant entré dans un restaurant pour y prendre le souper, il fit connaissance d'une charmante jeune cuisinière qui gagnait à peine dix francs par semaine.

Il lui déclara, qu'il avait grandement besoin d'une servante, et lui offrit cinq francs par jour, à l'année, pour faire la cuisine ; elle disait savoir bien travailler ; elle lui montra certaines lettres de recommandations qui donnèrent satisfaction au prince.

Le même soir, il la fit conduire à son château ; tout bruit surnaturel était disparu ; on n'entendait plus aucun gémissément.

Jeanne fut douze jours, absente.

Elle avait visité les lieux de son enfance ; elle avait prié et versé d'abondantes larmes sur la fosse de sa mère, au cimetière de Lyons.

Elle avait vu la petite mesure où elle avait appris à prier pour la conversion de son père, et qui tombait alors de décrépitude. Son âme s'était réconfortée, en parcourant les sentiers qu'elle avait si souvent foulés de ses pieds, dans son enfance.

Ces souvenirs lui avaient fait un plaisir extrême. Contrairement à ce qu'elle prévoyait, Jeanne revint de son voyage, heureuse, forte, pleine de joie. Sa conscience était en paix ; elle avait accompli son vœu.

Dans l'église de Lyons, Jeanne avait eu la bonne idée, de se confesser et d'y faire la sainte communion. Elle avait répandu son âme devant le Seigneur, priant pour ses parents défunts et surtout pour l'âme du duc ; elle s'était toujours cru la cause de sa mort.

A son retour, le prince la présenta à la servante qu'il avait engagée ; il ordonna à cette dernière d'avoir tous les égards possibles, pour la princesse Jeanne.

Pendant l'absence de son épouse, le prince était devenu familier, avec cette servante qui n'avait jamais eu de réputation.

Ce n'était qu'à force de sollicitations, qu'elle avait pu obtenir une place de servante, dans le restaurant pourtant suspect, d'où le prince l'avait tirée.

Par contre, elle était douée de grandes qualités d'esprit ; elle avait un physique charmant et séduisant ; sa figure aimable et pleine des charmes de la jeunesse, avait gagné l'affection du prince.

Ce dernier devint beaucoup amourachée de sa servante, au préjudice de l'amour qu'il devait à son épouse.

Depuis plusieurs mois, depuis le jour où sa maison avait commencé à donner l'hospitalité aux esprits, le prince éprouvait une certaine indifférence pour la princesse Jeanne.

Le prince ne fit pas attention à ses relations avec la servante, lesquelles devinrent même blâmables.

Un matin que la princesse était dans son cabinet de travail, elle vit le prince par la fenêtre, dans le jardin, causer amicalement avec sa servante et lui témoigner une amitié trop prononcée. Il l'embrassait amoureusement et la pressait sur son cœur, comme il faisait autrefois à Jeanne, dans la forêt du duc Frédéric.

Les circonstances étaient bien différentes ; le prince devait une affection inébranlable à son épouse ; c'était la seule personne à qui, il aurait dû témoigner de l'amitié.

La princesse avait enduré beaucoup de peines dans l'accomplissement de son vœu ; mais elle voyait qu'elle devait passer par d'autres épreuves.

À cette vue, la jalousie et l'indignité se soulevèrent dans le cœur de Jeanne, elle ne put résister à la colère qui l'emportait.

Ses yeux ne la trompaient point ; elle entendait même, les protestations d'amitié du prince, pour sa servante.

Aussitôt que le duc rentra dans la maison, il se dirigea vers Jeanne, et alla pour l'embrasser afin de dissimuler l'affection qu'il avait pour sa servante.

Comment ! fit Jeanne ! en se levant et repoussant le prince, de sa main droite.

Votre cœur est le partage de deux amours !

Et encore m'aimez-vous ? ou si vous ne venez que pour déposer sur mes lèvres, un baiser lâche et hypocrite !

Jeanne, reprit le prince, doutant avoir été vu dans son action blamable, seriez-vous indignée d'une plaisanterie que je viens de faire ? ce n'est que pour encourager ma servante à rester avec nous, que je lui ai accordé certaines marques de sympathie !—

Drôle de sympathie, fit Jeanne irritée !—

Vous savez, dit le prince, que les servantes sont rares ; vous voyez que j'ai engagé une servante qui ne peut mieux faire son devoir.

Alors, ne soyez pas jalouse inutilement et sans raison, je n'emploie que des moyens légitimes pour la garder. Si elle part, comme elle est tentée de le faire, peut-être aurons-nous de la difficulté à en avoir une autre aussi vigilante, et ce sera vous qui en souffrirez.—

C'est bien, prince, sur vos explications je vous pardonne, mais n'oubliez pas que ces témoignages d'estime doivent être pesés.

Le prince devint de plus en plus, amoureux des beaux yeux de sa servante ; son amour pour sa femme diminua sensiblement, lorsqu'il apprit par plusieurs de ses amis que la princesse avait été reconnue, lors de l'accomplissement de son vœu, mendiant par la campagne.

La compagnie de la princesse lui était un fardeau continuel, depuis ce temps.

Un jour que Jeanne était retenue au lit, par la maladie, le prince amena sa servante dans son parterre.

Là sous les épais ombrages, assis tous deux, comme autrefois Jeanne et Mlle Paray, dans la forêt du duc Frédéric, conversèrent d'amour.

Le prince conçut un projet infâme qu'il proposa à Mlle Mary Deschannons. . . . c'était le nom de la servante. . . . après s'être rassuré qu'elle était assez méchante et qu'elle l'aimait assez pour se faire complice du crime qu'il lui proposait.

Tenez, disait-il à Mlle Deschannons, nous allons faire courir le bruit que mon épouse est bien malade des fièvres.

Je vais l'enfermer dans la chambre noire du quatrième étage ; ni ses plaintes, ni ses cris ne pourront être entendus de qui que ce soit.

Seuls, les murs de la tourelle repercuteront les échos de ses soupirs. Ses yeux jaloux ne surveil-

leront plus nos moindres démarches ; nous pourrons jouir, à l'aise, sans crainte d'être réprimandés par elle.

Dans quelques jours, nous annoncerons qu'elle est morte d'une maladie épidémique ; sachant qu'elle est bien malade des fièvres, personne n'osera entrer au château pour la visiter ; nous ferons une représentation quelconque lui ressemblant, avec de ses habits, et nous l'exposerons comme morte, dans un dessalons, j'assisterai moi-même à ces funérailles ; puis alors, nous aviserons au moyen le plus simple de s'en débarrasser, ou nous la laisserons captive dans son cachot.

Ceci nous permettra de contracter valablement devant l'état, et vous deviendrez, Mlle Deschannons, princesse.

La servante, n'était pas femme à reculer, devant une telle promesse.

Aussi, elle ne se fit pas prier pour accepter la tâche, qu'elle aurait à faire dans cette action criminelle.

Aussitôt, on répandit la rumeur que la princesse Jeanne était très malade des fièvres typhoïdes.

Le prince défendit l'entrée de sa maison, en apposant un placard sur le frontispice, proclamant qu'il agissait sur l'ordre du médecin qui prodiguait ses soins à la princesse.

Il se montrait triste et chagrin, partout où il se rencontrait avec des amis.

Finalement, au bout de quelques jours, le bruit courut la ville, que la princesse était morte.

Le prince Arthur l'avait conduite par un moyen détourné, dans un appartement retiré et noir, à l'étage le plus élevé du château ; il referma cruellement la porte à clefs, malgré les larmes et les supplications de la nouvelle captive.

Jeanne entrait dans une autre prison, elle n'espérait plus en sortir ; elle croyait y mourir de peines et de privations.

Que les heures étaient longues dans ce cachot qui n'avait d'autre ouverture qu'une petite fenêtre d'un demi-mètre !

Impossible de sauter du haut de cette chambre, ce serait courir à une mort inévitable.

Impossible de crier ! elle se rappelait les menaces du prince qui lui avait juré de lui flamber la cervelle, si elle faisait entendre le moindre gémissement !

Espérer un rédempteur ? comment pourrait-elle être sauvée de cette situation ! le prince veillerait constamment sur les alentours du château !

Pauvre Jeanne ! Pauvre orpheline ! se disait-elle encore une fois. C'est ici que je vais expier les fautes de ma jeunesse ! c'est ici que me consumera le remords d'avoir méprisé l'amour et la générosité du duc Frédéric.

C'est ici que je vais expier la faute d'avoir été la cause de sa mort, par mon indifférence !

De temps en temps, on lui apportait quelques mets plus ou moins délicats, que la servante avait préparée avec plus ou moins de soucis.

Pendant ce temps, le prince et Mary Deschannons, poursuivaient le dessein prémédité.

Une représentation assez parfaite de la princesse, de Jeanne, était exposée dans un des salons du château ; des draperies de deuil couvraient les murs de la chambre mortuaire et des corridors.

Des cierges posés sur des candélabres en or, illuminaient l'appartement où reposait le prétendu cadavre de la princesse.

Le troisième jour après qu'on eut annoncé la mort de la princesse, le corbillard était à la porte du château.

On y déposait un cerceuil richement paré de couronnes de fleurs, que les parents et les amis de la princesse, avaient envoyées, comme derniers tributs de leurs hommages.

Un grand nombre de voitures suivaient les prétendus restes de la princesse.

Le cortège funèbre se rendait à la cathédrale, où des funérailles furent célébrées avec pompe et solennité.

Le prince, la figure pâle et triste, assistait aux funérailles.

Jeanne appuyée à sa fenêtre, ne voyait pas ce qui se passait cependant, car sa fenêtre donnait sur la partie de la ville, opposée au chemin qu'avait suivi le cortège funèbre, pour se rendre à l'église.

Mais elle avait entendu le bruit des divers chariots qui venaient de quitter la cour du château ; elle avait entendu les cloches sonner, lorsqu'arriva l'heure de l'imposante cérémonie.

Elle avait entendu aussi, à chaque soir, depuis un couple de jours, les cloches lancer dans l'air, des tintements tristes et sonores.

La princesse faisait toutes sortes de conjectures, sur ce qui pouvait bien être la cause de l'arrivée de tant de voitures au château.

La pensée qu'elle devait mourir bientôt, ne lui était pas étrangère ! elle versait des larmes amères dans le silence de son cachot, dont les horreurs augmentaient son effroi.

Tandis que tout le monde était parti du château, excepté Mlle Deschannons, pour assister aux funérailles qui se célébraient, Jeanne se livrait au désespoir, dans sa captivité !

XIX

Le duc Frédéric qui avait été ramené grièvement blessé, fut longtemps incapable de sortir de chez lui.

Au milieu des douleurs atroces que lui faisait endurer sa blessure, il avait juré de se venger contre le prince Arthur !

Sa vie fut en danger pendant plusieurs semaines, mais jamais, il ne consentit à pardonner à son rival qui l'avait frappé si lâchement ! jour et nuit, son âme ne respirait que vengeance ! Souvent, il avait des cauchemars ; dans ces moments de fièvre, il lui semblait voir le prince Arthur ; il se levait de son lit de souffrances, et combattait rudement son adversaire.

À peine fut-il rétabli suffisamment pour pouvoir porter son épée, et marcher fièrement, qu'il partit avec la résolution de se venger ou mourir.

Il s'était dirigé vers Paris, afin de rencontrer le prince, seul, dans les environs de son château.

Il avait passé toute une nuit à espionner les démarches du prince, autour de sa résidence, il avait le désir de le vaincre sur son propre terrain !

Depuis l'aurore, il se promenait à plusieurs verges de la cour du prince, lorsque tout-à-coup, il vit avec stupéfaction, une femme revêtue de noir, agiter son mouchoir, par une fenêtre de l'étage supérieur du château.

Le duc n'avait pas appris la fausse nouvelle de la mort de la princesse, il avait vu pourtant le cortège funèbre partir du château pour se diriger à l'église.

Mais il avait décidé d'attendre, jusqu'à ce qu'il eut accompli sa résolution de vengeance.

En face de cet événement qui l'intrigua, il ne sut plus que penser !

Il ajusta sa longue-vue, puis regarda fixement cette femme qui redoublait ses appels navrants, de sa main agitant fortement son mouchoir.

Grand Dieu ! dit-il, Jeanne... ! Jeanne, m'appelle... !

Depuis près d'une heure, Jeanne réfléchissait : Ah ! si je voyais quelqu'un, je tâcherais par mes signes, de lui faire comprendre que s'il me sauve la vie, il aurait mon cœur tout entier.—

Enfin, son désir s'était réalisé.

Soudainement, elle crut voir quelqu'un, vêtu de l'uniforme militaire qui semblait surveiller les alentours du château... .

Elle passa son mouchoir sur ses yeux embrouillés par les larmes, puis fixa de nouveau la vue :

Oui, c'est bien, un militaire, mais qui est-il ? se demandait-elle.

Est-ce un homme chargé par le prince de me surveiller ? Qu'importe, résolut-elle, si je dois mourir, personne ne me sauvera ! Et mes souffrances seront finies !

Alors se passant le corps à travers la fenêtre, elle agita son mouchoir qui attira immédiatement l'attention du militaire ; Jeanne redoubla ses appels !

Elle vit tous les mouvements de cet inconnu qui prêtait une attention singulière à ses signes.

Tout-à-coup, Jeanne vit le militaire s'enfuir à la course, et disparaître... .

Qu'est-ce bien ? Est-ce une vision ? Mon cerveau est-il déjà si affaibli que je prends pour des réalités, les chimères que l'espoir fait naître en mon esprit ? se demandait la princesse.

Néanmoins, elle demeura à la fenêtre, espérant et attendant du secours.

Au bout d'un quart d'heure, elle vit revenir le même espion portant une hampe et des cordes à la main ; sa démarche était précipitée ; il s'avavançait rapidement... il approchait... Jeanne ne le reconnaissait pas... Elle tressaillit d'allégresse, quand elle dut se persuader que cet homme venait à son secours ! Elle espérait...

Le militaire lui faisait signe de sa main, de prendre confiance, d'espérer dans le silence.

En quelques minutes, il était rendu aux aguets, dans le jardin du château...

Fixant ses cordes au bout de sa hampe à remontoirs, il les présenta à Jeanne.

Elle s'empressa de les attacher aux calorifères d'une manière sûre ; puis se passant à travers la fenêtre, elle se laissa glisser jusqu'au sol.

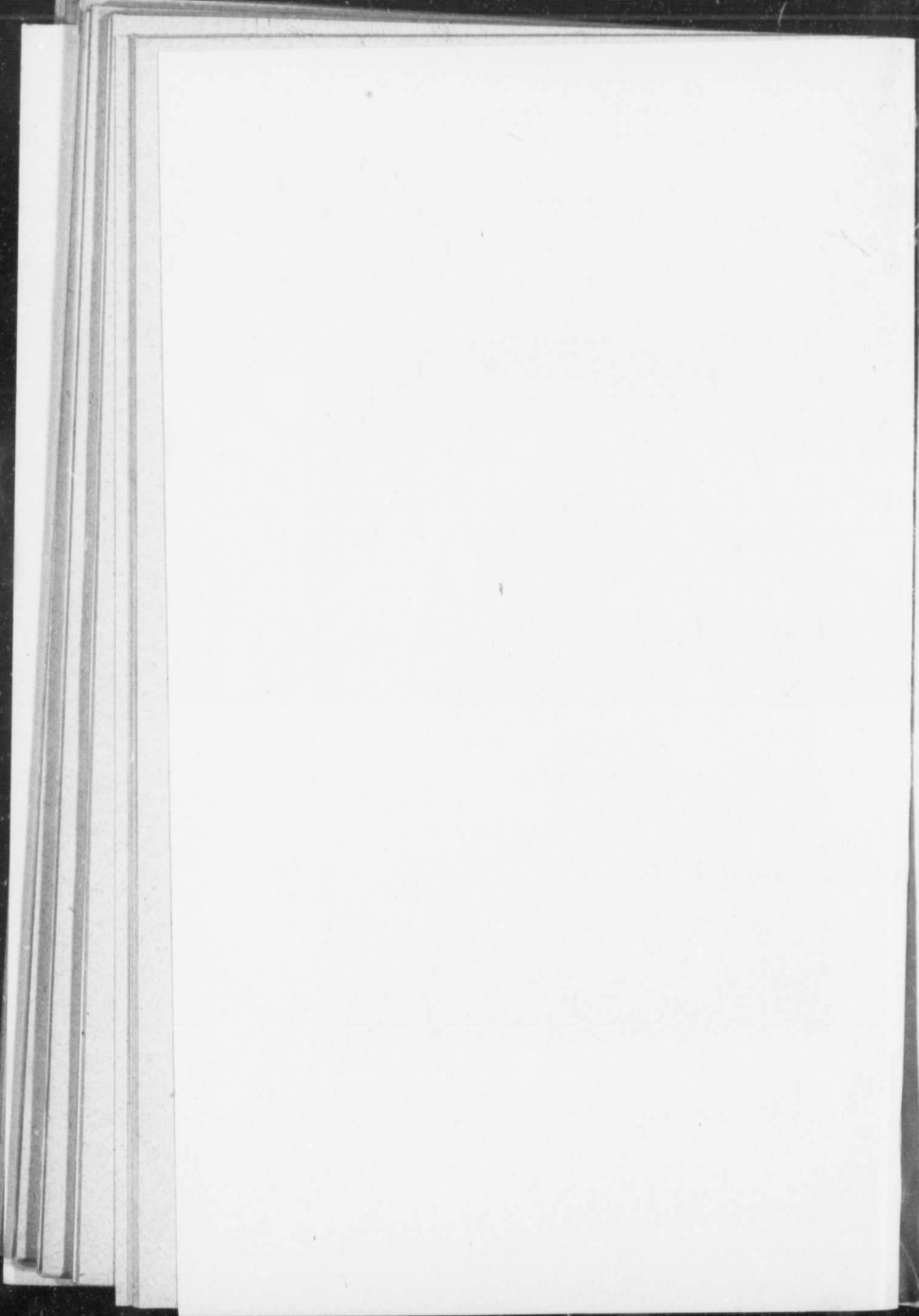
Ses mains furent dépouillées par la rugosité du câble ; mais qu'importe, elle eut la force de résister aux souffrances et de sortir de son cachot par ce moyen, qui était le seul qui pouvait la sauver.

Alors, sautant au cou de son libérateur, elle l'embrassa, le reconnut et pleura de joie en le suivant dans sa fuite.....

Personne ne les avait vus, Jeanne était sauvée.. sauvée encore une fois par le duc Frédéric.



Le due Frédéric délivre Jeanne' de la captivité du cachot du prince Arthur



o
o
u
c
P
l'
fe
m
m
sa
fit
vi
su
ce
pa
cet
nor
fer

De retour des funérailles, le prince retourna au château, et commença à comploter, avec Mlle Mary Deschannons, touchant la manière de se débarrasser de Jeanne.

Prince, lui dit Mlle Deschannons, je connais un homme qui se chargera de tuer la princesse et de l'enterrer durant la nuit, si vous désirez ne pas porter vous-même le poignard, dans son cœur.—

Oh ! non, reprit-il, je ne voudrais pas, pour tout l'or du monde, être moi-même, l'assassin de ma femme. Mais quel est donc cet homme dont vous me parlez ? où demeure-t-il ?—

C'est M. Pierre Labouchère ! moyennant une modique somme, il accomplira vos ordres, je crois, sans que nous nous en mêlions davantage.

Sur les explications de sa servante, le prince fit mander immédiatement Pierre Labouchère qui vint sans retarder.

Prince, dit Labouchère d'une voix rude, je suis à vos ordres ! Parlez Seigneur !

Me promettez-vous le secret le plus absolu de ce que je vais vous dire ? lui demanda le prince.

Oui, prince, ma vie est la garantie de ma parole ! est-ce assez vous promettre ?—

C'est bien, Labouchère, prenez ce revolver et cette clef, montez au quatrième étage, aussitôt que nous serons partis ; là vous trouverez une porte de fer, vous l'ouvrirez et vous donnerez la mort à la

femme qui est détenue captive, dans cette chambre, de la manière que vous voudrez ; vous transporterez son cadavre en dehors du terrain de mon château et vous l'enterrez.

De plus, je vous fais défense de lui parler !

Labouchère écoutait fermement les ordres du prince.

Soit ! dit-il, vos ordres seront exécutés à souhait.—

Mais encore une fois, il faut que vous gardiez le secret de mes paroles !—

Le secret, dit Labouchère, ne sera jamais divulgué par mes lèvres !—

Puis, Labouchère, demeurant immobile, attendait devant le prince.....

Qu'attendez-vous Labouchère ? Prenez un siège.....

Il me faut de l'argent, prince !

De l'argent !....

Oui, prince !—

Le prince Arthur mit la main dans sa poche, et tira un billet de cent francs : tenez, Labouchère !

Labouchère tendit la main, jeta un œil sur le chiffre du billet, et jeta le billet à la figure du prince en lui disant ; Comment ! prince, cent francs ! est-ce pour cent francs que je vais ôter la vie à une personne, peut-être coupable d'aucun crime ? est-ce pour cent francs que je vais m'exposer à la mort ?—

Le prince prit cinq autres pièces de cent francs chacune, et lui présenta.

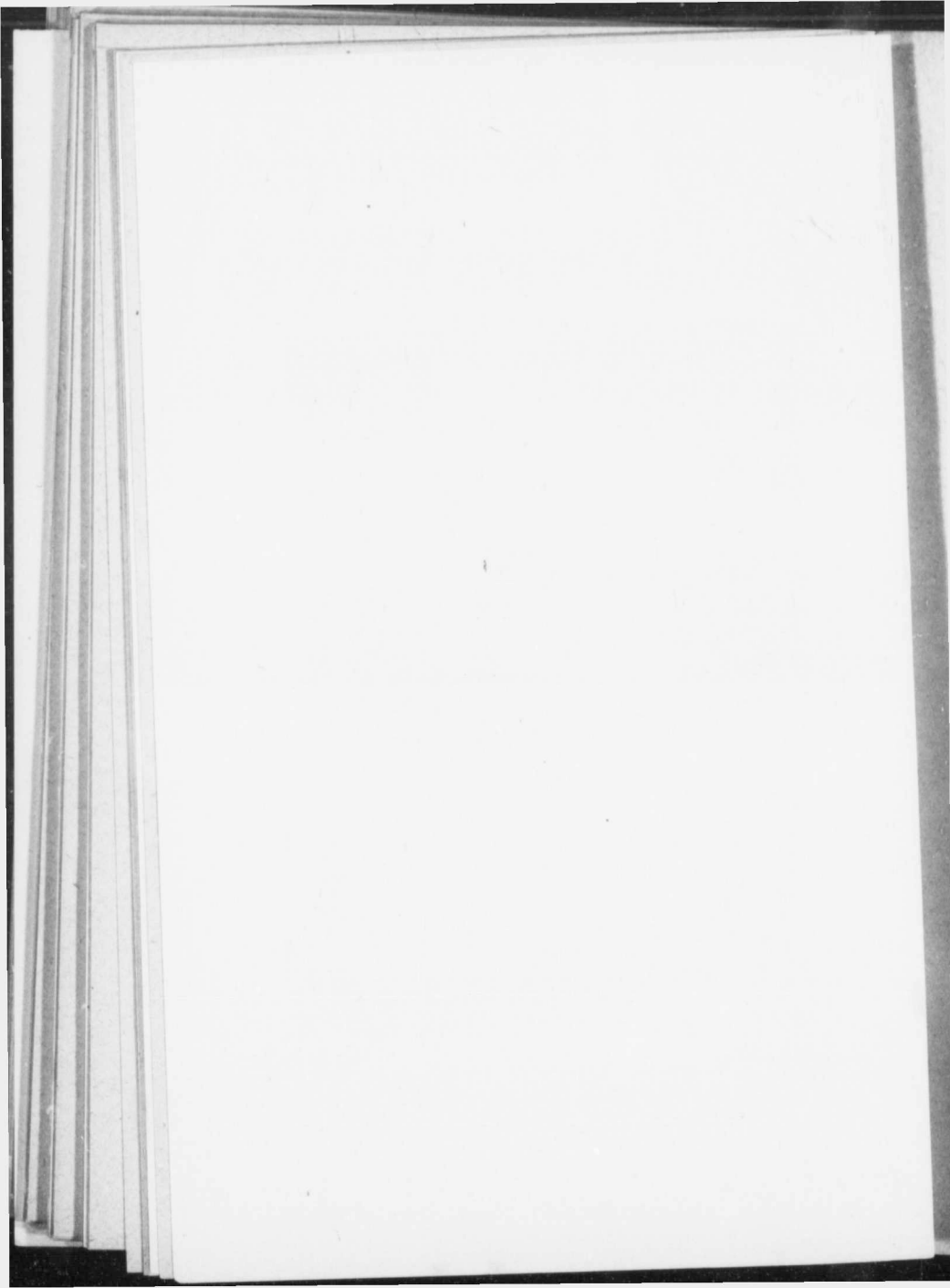
Encore, dit Labouchère !—

Mais, combien voulez-vous avoir, dit le prince indigné ?—

Il me faut deux mille francs, si-non, je retourne sur mes pas !—



Labouchère, prenez ce revolver et cette clef, montez au quatrième étage . . .
vous donnerez la mort à la femme qui est détenue captive . . .



Soit, voici le montant que vous demandez ! Mais prenez garde de dévoiler ce secret, et faites attention pour accomplir fidèlement, ce que je vous ordonne.—

Ma vie, répéta Labouchère, est la garantie de ma promesse du secret et de vous donner satisfaction, je ne suis pas novice dans ce métier !—

Labouchère prit un fauteuil, et se livra à une méditation profonde !

Cet homme était jongleur !

Sans doute, le remords de sa conscience bourrelée, timorée par les crimes qu'il commettait à prix d'argent, le jetait dans une mélancolie constante.

Le prince Arthur et Mlle Mary Deschannons s'absentèrent l'un après l'autre, du château.

Ils n'osèrent sortir ensemble, le jour même de l'enterrement de la princesse, de peur que le monde n'eût des soupçons malveillants à leur égard.

Le prince ne voulait pas non plus, être témoin de ce qui allait arriver.

Aussitôt après leur départ, Labouchère monta au lieu indiqué, ouvrit la porte fermée à clefs, et la glissa sur ses gonds.

Un bruit rauque retentit dans tout le haut de la maison.

Son poignard était aiguisé, il le tenait à la main ; son revolver était dans sa poche ! Il était prêt à la boucherie !

Quel désappointement n'eut-il pas en pénétrant dans la chambre, d'où sa victime venait de s'échapper, en voyant la fenêtre ouverte, le câble qui avait servi à l'évasion, encore attaché aux calorifères et sa victime disparue !

Labouchère, de crainte d'être accusé d'avoir délivré la princesse Jeanne, en lui révélant ce qui

était arrivé, ferma la fenêtre, fit brûler l'instrument de sauvetage et remit tout en ordre dans l'appartement.

Il attendit l'arrivée du prince, pour lui dire que tout avait été exécuté selon ses ordres:

Oui, prince, le tout a été exécuté avec facilité ; personne ne m'a vu, je vous le jure ! vous pouvez être sans inquiétude !

Le prince satisfait, donna congé à Labouchère.

XXI

Oh ! désormais, le prince crût pouvoir jouir de sa nouvelle conquête.

Le château demeura dans le deuil pendant plusieurs jours ; le prince ne donnait aucune réception à ses amis, par respect pour la mémoire de la princesse Jeanne.

Il la croyait lui-même, défunte ; mais il se trompait beaucoup !

Il avait voulu d'abord faire croire au monde qu'elle était morte ; il avait trompé les autres ! On le trompait alors, et on lui fit croire qu'elle était morte.

Plusieurs mois s'écoulèrent . . . tout était dans un calme profond au château.

Le prince continua à feindre la douleur, après la mort de son épouse, pendant de longs mois.

Il contracta mariage, plus tard, avec Mlle Mary Deschannons, mais la justice divine devait un jour venger tant de crimes et d'abominations !

XXII

Le prince Arthur, aussitôt après avoir contracté mariage avec Mlle Mary Deschannons, commença à mener une vie de voyages et de plaisirs.

Il avait recours à tous les moyens possibles pour rendre la vie agréable, à celle qui avait été complice de ses actions criminelles.

Un beau soir de mai ; la ville de Paris était dans des réjouissances publiques :

On fêtait le retour de Pie IX à Rome, d'où le Saint-Père avait dû s'enfuir pour ne pas tomber entre les mains des révolutionnaires. Oudinot, général en chef de l'armée française, qui était débarquée à Civita Vecchia, avait assiégé la ville et avait soumis les révolutionnaires ;

Le temps était calme et serein ; toutes les rues de la ville étaient bondées de visiteurs étrangers.

Le prince Arthur et Mary Deschannons voulant jouir du bon air avaient fait une promenade en dehors de la ville, et y étaient rentrés à l'heure du crépuscule, pour admirer le beau spectacle qu'offrait la ville rayonnante sous des milliers de lumières éblouissantes.

En retournant au coin d'une rue, le prince Arthur fut saisi de frayeur, à la rencontre de deux personnages que Mary Deschannons n'avait pas remarqués.

Lui, le prince Arthur les avait bien remarqués, il les avait bien reconnus ; c'étaient le duc Frédéric et Jeanne ;

Il fut saisi d'un étonnement si grand qu'il se mit à trembler, à faiblir, à crier au milieu de la rue !

On accourut auprès de lui ! on croyait à un assassinat.

Le prince Arthur fut conduit à l'Hopital Général ; il était bien malade ; il était fou. . . .

La vue de ces deux personnages qu'il croyait morts, l'un de sa propre main, l'autre sur son ordre, l'avait tellement surpris qu'il avait perdu la raison !

Mary Deschannons passa la nuit à l'hôpital, auprès du prince, dont elle ne pouvait avoir aucune explication.

Le prince dans sa folie, se voyait partout suivi par le duc Frédéric ou Jeanne ! Il était devenu poltron !

Lorsque ces fantômes lui apparaissaient, il criait, se voilait la face pour ne pas voir, s'arrachait les cheveux de désespoir et tombait sans connaissance.

Des crises de rage s'emparaient de lui ; il cherchait à s'ôter la vie !

Il était dans un état vraiment pitoyable !

On le reconduisit à son château !

Que de fois, les murs repercutèrent les échos de sa voix de désespéré !

Il ne dormait presque pas !

Souvent, croyant pouvoir toucher le cœur de Jeanne ou du duc dont il croyait être continuellement poursuivi, il se jetait à genoux implorant pitié et miséricorde !

Il ne reconnaissait plus ses amis, avait une haine avérée pour sa nouvelle épouse, Mary Deschannons, qui était très alarmée de cet état de choses.

Sa présence le faisait mettre dans une rage impossible à décrire !

Il blasphémait contre elle ! la maudissait de tout son cœur !

Les médecins les plus habiles furent appelés à lui prodiguer leurs soins.

Ce ne fut qu'au bout de quelques jours qu'il recouvra sa raison.

Curieuse coïncidence ! il demeura dans cet état lamentable, pendant cinq jours, aussi longtemps que Jeanne fut captive dans la chambre noire du château.

Sa santé souffrit beaucoup de son abération mentale ; il lui fallut plusieurs jours de repos et de distraction pour se rétablir complètement.

Mais il fut longtemps, sans connaître la cause de cette apparition mystérieuse du duc Frédéric et de Jeanne !

Pendant longtemps, le souvenir seul, de cette rencontre inattendue, le rendait triste à la mort.

XXIII

Jeanne avait été sauvée de la prison de Lyons ; elle avait été délivrée de la captivité à laquelle l'avait réduite le prince Arthur ; elle avait échappé à la mort même qu'il voulait lui faire donner !

Dans son évasion, elle n'avait pas remarqué celui qui avait été assez généreux pour s'aventurer au risque de sa vie, de la délivrer de la puissance tyrannique du prince exécrable !

Mais tout aussitôt après, elle l'avait reconnu ! c'était son ancien libérateur ! En s'embrassant, tous deux pleuraient : l'un, le duc pleurait de joie et de pitié pour Jeanne ; l'autre Jeanne, versait des larmes de reconnaissance et de repentir !

Dans leur fuite, ils s'étaient échangé quelques mots : Jeanne, ce pauvre cœur endolori ressentait alors une vénération extraordinaire pour le duc, dont elle avait abusé des bontés !

Le duc l'avait conduite, d'une manière secrète, autant que possible, à Rouen, où il demeurait encore avec sa vieille mère.

Mlle Paray, l'amie intime de Jeanne, vivait aussi avec le duc qui l'avait engagée pour distraire par ses chants et sa musique, sa vieille mère !

Jeanne n'avait pu s'empêcher de pleurer au récit que lui faisait le duc, des évènements qui s'étaient passés depuis le jour qu'elle l'avait quitté.

Jeanne aussi, aurait voulu parler, raconter tous les malheurs auxquels, elle avait été en butte, depuis le même temps ; mais elle était si énervée, affaiblie, qu'elle ne pouvait le faire !

Le duc racontait à Jeanne, qu'il avait été guéri de la blessure que lui avait infligée le prince, dans sa rencontre avec lui, au chemin de la forêt noire ; qu'il avait alors conçu le désir de se venger de son rival ; qu'à cette fin, il avait espionné pendant de longues heures, les alentours du château du prince Arthur ; que c'était cette démarche qui lui avait valu le bonheur de sauver la vie à Jeanne.

Une fois rendue à la résidence du duc, Jeanne lui expliqua toutes les joies qu'elle avait eues dans sa vie de jeune parisienne, ainsi que toutes les peines que lui avait fait endurer le méchant prince ! elle lui raconta toutes les souffrances que ce dernier lui avait infligées !

Mlle Paray suivait avec beaucoup d'intérêt tout le récit de Jeanne.

Elle demanda pardon à cette dernière, pour tous les conseils qu'elle lui avait donnés, et qui lui avaient été si funestes !

Il n'est pas surprenant, dit Jeanne, au duc, que j'aie eu beaucoup à souffrir, depuis le jour de mon mariage avec le prince Arthur !

Car une bénédiction nuptiale donnée par un ministre protestant à des contractants catholiques, ne peut que faire irriter le Dieu tout-puissant ?

Vous avez contracté devant un ministre protestant ? s'écria le duc. —

Oui, Seigneur, devant un ministre luthérien ! Dieu soit béni ! dit le duc d'un air triomphateur. —

D'où vous vient donc cette joie, Seigneur ? —
Je suis heureux ! je vis ! je jouis ! Jeanne !



Funérailles de la princesse Jeanne.



Je serais au comble de la joie et du bonheur, si je savais que vous m'aimez encore Jeanne !

Seigneur, répondit Jeanne, mon cœur est à vous, avec tout son amour !

Soit, dit le duc, nous unirons donc nos destinées au pied des autels de nos pères ! Le Dieu de notre religion répandra sur nos têtes, des bénédictions qui nous rendront à jamais heureux !

Mais comment donc Seigneur ?—

Votre mariage avec le prince Arthur, est nul !

Vous pouvez, je crois vous remarier !—

Est-ce possible ? grand Dieu ! que je serais contente de vous donner mon cœur ! à vous le duc Frédéric, mon sauveur, mon libérateur !

Désireux de consulter le curé de la ville, sur la validité du mariage de Jeanne avec le prince Arthur, le duc Frédéric conduisit Jeanne auprès de son ministre, pour avoir les renseignements nécessaires.

Le curé déclara en effet que le mariage de Jeanne, étant contracté devant un ministre protestant, était nul, et qu'elle pouvait contracter de nouveau.

Après quelques moments de conversation, avec ses visiteurs, après s'être enquis de leurs noms, etc, etc, il apprit à Jeanne qu'un prêtre nommé Louis de Bonnefon était en promenade chez lui, depuis quelques jours : Ne seriez-vous pas parente avec ce monsieur, demanda le curé ?

À cette question, Jeanne demeura quelques instants, plongée dans une profonde surprise, un souvenir de tout son passé revint à son esprit :

Je ne sais, M. le curé, mais j'avais un petit frère qui portait ce nom ; il était au collège de Lyons, lorsque je le perdis de vue ; depuis ce temps, je n'ai jamais eu aucune nouvelle de lui !—

Le curé fit venir l'abbé de Bonnefon dans sa chambre, afin de savoir si ces personnes, n'étaient pas le frère et la sœur !

L'abbé, d'un air grave et imposant, se présenta courtoisement à la chambre du curé, où les visiteurs, et surtout Jeanne, attendait avec anxiété son arrivée !

En le voyant entrer, Jeanne jeta sur lui un regard scrutateur : Non, se dit-elle à elle-même, ce n'est pas mon frère. . . . Oh ! Non !

L'abbé n'avait pas prêté d'attention aux visiteurs qui se trouvaient là !

M. le curé, dit l'abbé, vous m'avez fait appeler ?

Oui, monsieur ! J'ai l'honneur d'avoir la visite du duc Frédéric et de Mlle de Bonnefon.

À ces mots, l'abbé fronça les sourcils, en fixant le regard sur Jeanne, comme pour essayer de la reconnaître, mais le nombre des années qui s'étaient écoulées depuis leur séparation, les soucis respectifs de chacun d'eux, avaient beaucoup changé ces figures, qui ne s'étaient connues qu'à l'âge de la jeunesse.

Ne seriez-vous pas parent, M. l'abbé, avec Mlle de Bonnefon ? continua le curé.—

Comment s'appelait votre père ? demanda le prêtre à Jeanne.—

Il s'appelait Joseph ; il fut tué avec deux de mes frères, par les chars, il y à environ vingt ans.—

Tu es ma sœur, Jeanne, reprit l'abbé, en lui tendant la main et en l'embrassant, les larmes aux yeux. C'est bien toi, Jeanne !—oui Louis, c'est ta sœur, Jeanne !—

Comme tu es changée depuis le jour où je t'ai quittée pour entrer au collège !

Aussi, que de choses s'étaient passées depuis ce temps !

Le duc ramena alors M. Louis de Bonnefon et Jeanne chez lui.

C'était pour Jeanne toute une vie nouvelle ; elle allait redevenir à ses anciens amours ; elle allait avoir le bonheur de devenir en paix, grâce aux bons conseils de Louis, avec le Dieu que sa mère lui avait appris à aimer.

Les conseils perfides de Mlle Paray ne seraient plus soufflés à ses oreilles pour l'engager à faire le mal.

Toute sa vie lui paraissait alors comme un songe, lorsqu'elle jetait les yeux sur son frère, dont la vue, lui rappelait tous les souvenirs de sa vie passée.

Jeanne passa bien des heures et des jours à converser avec son frère, l'abbé Louis.

Le duc Frédéric et Jeanne, fixèrent la date de leur mariage ; comme il devait avoir lieu prochainement, ils se mirent aussitôt à faire les préparatifs.

Ils demandèrent à l'abbé Louis de célébrer, lui-même, la cérémonie, de leur mariage.

Quel bonheur pour Jeanne, de contracter cette fois, au pied des autels de sa religion.

Elle était enivrée de joie, le jour de son mariage.

M. Louis de Bonnefon: son frère, officiait; Mlle Paray, sa grande amie, à qui elle avait pardonné sa légèreté, exécutait la musique ; son époux légitime allait être désormais, son bienfaiteur, son sauveur : le duc Frédéric.

Elle remerciait le ciel, du fond de son cœur, de lui donner l'occasion de témoigner sa profonde reconnaissance à son époux.

XXIV

Revenus de leurs émotions, ayant reçu les bénédictions du prêtre sur leur union, les deux êtres charmants jouirent d'une vie calme ; ils demeurèrent indifférents, complètement étrangers, à tout ce qui se passait autour d'eux.

Leurs âmes depuis si longtemps tourmentées tantôt par la colère et la haine, tantôt par les plaisirs excessifs et le remords, avaient besoin de repos.

Vivant l'un par l'autre, l'un pour l'autre, ils avaient élevé un sanctuaire de félicités éthérées dans leurs âmes, et réchauffaient leurs cœurs au feu de leur amour.

Leur vie tout entière se résumait dans leur amour réciproque. Que leur importait le reste ? ils ne le comprenaient pas et d'ailleurs ne s'en inquiétaient.

Tous les souvenirs malheureux de leur existence se présentaient en foule à leur mémoire, et leur faisaient plus vivement sentir leur bonheur présent

Par un de ces retours soudains qui suivent presque toujours les grandes catastrophes, ou les amères déceptions de la vie, Jeanne revoyait en un instant, comme dans un miroir fidèle, toute sa vie passée !

Elle passait de longues heures en prières et en méditation, pour demander pardon au Dieu qu'elle avait outragé.

Tous les soirs, Jeanne adossait près de la cheminée, un vaste fauteuil, s'y allongeait paresseu-

sement en présentant à la douce chaleur du foyer, ses pieds mignons chaussés de délicieuses mules de velours.

Elle appelait à ses côtés, son époux, le duc Frédéric et Mlle Paray ; elle ne se lassait de parler de quelques événements de leur vie passée.

Le duc Frédéric aimait passionnément son épouse ; Jeanne avait perdu quelque peu l'éclat de sa beauté de jeunesse ; les craintes, les émotions avaient troublé la régularité de cette figure candide, pour laquelle, le duc Frédéric s'était un jour senti épris d'amour ; mais elle était encore bien charmante : le pur ovale de sa figure avait conservé quelques-unes de ses grâces enfantines ; dans la pourpre de ses lèvres un peu souriantes, flamboyaient une double rangée de perles.

Mêlée aux drames les plus sombres, aux plus épouvantables crimes, elle avait pleuré si souvent que ses yeux avaient perdu de leur vivacité ; mais sa bonté et sa tendresse la rendaient encore aimable aux yeux du duc Frédéric.

Quelque temps après leur mariage, ils avaient pris part aux réjouissances publiques qu'on avait faites à Paris, lors de la rentrée de Pie IX dans la ville éternelle !

C'est là que le prince Arthur et son épouse Mary Deschannons, les avaient rencontrés ; c'est là, et alors, que le prince Arthur avait été attaqué de folie, en revoyant les deux êtres qu'ils croyaient morts.

Le duc et Jeanne, occupés à l'admiration des feux d'artifice, ou attirés par d'autres distractions, n'avaient pas remarqué la rencontre qu'ils avaient faite avec leurs ennemis.

Mais ce qui était arrivé au prince, était vite parvenu aux oreilles du duc, qui commença à craindre pour la sûreté de sa vie et de celle de son épouse.

Il crut devoir recourir à la loi, pour se mettre en garde contre toute éventualité malheureuse.

Le duc, après avoir appris tous les tourments que le prince avait fait endurer à Jeanne, après avoir su qu'il avait été jusqu'à feindre la mort de son épouse, fut pris par un désir de faire punir tant de méchanceté.

Je me vengerai, disait le duc, et non pas par une vengeance mesquine qui se résume en un coup de poignard, comme il l'a fait sur moi, ce n'est pas ce que je veux !

Pourquoi ne ferais-je pas rejaillir sur cet homme la honte dont il m'a couvert, la peine dont il a abreuvé mon cœur !

Oh ! pour le tenir là devant moi, déshonoré à jamais, et cela, aux yeux de tous, je risquerai ma fortune, mon honneur, ma vie !

Calmez vous, Seigneur, dit Jeanne, les paroles que vous prononcez en colère, peut-être les regretterez-vous, sous les conseils de la réflexion !

Les regretter, moi !—fit-il avec un rire amer . . c'est vrai, vous avez le cœur si bon, Jeanne, que vous seriez prête à oublier tout cela ! tant de méchanceté !—

Seigneur, le pardon est la source des plus grandes bénédictions, dit Jeanne !—

Oui, Jeanne, quand il est accordé à un cœur repentant et qui le sollicite ! Un chaud rayon du soleil vivifie un terrain qui le désire ; mais projeté sur une pierre, il vous brûle la figure ! Le prince Arthur a un cœur de pierre ! Moi, le pardonner ! jamais !

D'ailleurs, il faut mettre notre vie en sûreté, contre ses attentats ! Le moyen, le plus sûr, c'est de le faire jeter en prison, à son tour !

Il a voulu emprisonner, qu'il le soit lui-même aujourd'hui ! Nous le laisserons là, gémir et expier . . .

Jeanne, craignait en effet la colère du prince, mais son cœur si généreux, si clément, aurait voulu que le duc ne recourut pas aux moyens les plus sévères, pour se préserver de la vengeance du prince.

Qu'il soit arrêté et mis sous caution, reprit Jeanne!

Ce n'est pas assez, Jeanne! Vous ignorez quelle haine gronde dans mon cœur, contre cet homme qui a parsemé mon existence de mille peines! contre cet homme qui a voulu votre mort et la mienne!

Jeanne, qui devait tant de respect et de reconnaissance au duc, n'osa s'objecter au dessein de ce dernier.

Si vous croyez pouvoir réussir, dit-elle à la fin, soit... qu'ils soient punis, ceux qui ont cherché à nous faire souffrir et mourir.

Sur le champ, le duc partit armé pour Paris, et déposa entre les mains du greffier de la ville, une plainte de tentative d'assassinat, contre le prince Arthur, Mary Deschanons et Pierre Labouchère, qui furent arrêtés et mis sous verrous, immédiatement après.

Le duc avait appris à Paris, par diverses personnes, que Labouchère était certainement complice; le prince dans la folie qu'il avait eue, lors de la rencontre du duc à Paris, criait souvent avec désespoir:

Exécrable Labouchère! tu m'as trahi! tu n'as pas tué ma femme! misérable que t'es!

Certains témoins de ces paroles avaient rapporté cela aux oreilles du duc, qui n'épargna aucun de ceux qui avaient tramé contre la vie de Jeanne.

Le procès fut fixé à cinq jours, après l'arrestation des accusés.

La grande réputation du prince, dans la ville de Paris, attira des milliers de spectateurs parmi lesquels, un bon nombre avaient assisté aux prétendues funérailles de Jeanne, qu'avait fait célébrer le prince.

Un émoi alarmant s'empara de toute l'assistance, lorsque Jeanne apparut devant le tribunal, appuyer la plainte qui était portée contre les accusés.

Un bon nombre de personnes vinrent raconter les paroles du prince dans sa folie ; Labouchère et Mary Deschannons ne purent faire autrement que rendre des témoignages écrasants contre le prince.

Tous trois furent condamnés à vingt ans de prison.

Un peu avant le jugement qui fut rendu par le tribunal, la servante du prince Deschannons implora la clémence de la cour, et s'adressa d'une manière spéciale au duc Frédéric, pour obtenir pardon !—

Vous avez été, dit le duc, la cause directe de tout ce que mon épouse a eu à souffrir de la part du prince, acceptez aujourd'hui le châtement que vous avez mérité.

Vous êtes indigne de ma clémence !

Il y a des femmes qui sont placées si bas, audessous de toute classification sociale, que l'insulte qu'on leur jetterait à la face, serait forcée de traverser un banc de fange, avant que d'arriver jusqu'à elles.

Vous avez attiré sur mon épouse, plus de peines que votre cœur corrompu n'aura à endurer, lorsque les portes de la prison se seront refermées sur vous.

Le duc avait triomphé ! sa vengeance était satisfaite, sa sécurité assurée. . . . !

Jeanne, disait le duc à son épouse, nous pouvons jouir maintenant de la vie, convaincus que nos ennemis ne viendront pas nous troubler.

Ils sont sous les verrous, expiant tous les forfaits de leur vie passée !

Nous n'avons plus rien à redouter ! nous pourrions désormais nous promener de Rouen à Lyons, et de là à Paris sans n'avoir plus rien à redouter.

La vie était agréable à Jeanne ; le duc avait perdu son habitude de jouer aux cartes ; il s'était aussi corrigé, du défaut de prendre parfois de la boisson !

Il était devenu rassis, sobre, et avait conservé un grand amour pour Jeanne, qui n'était pas insensible à toutes ses marques de tendresse !

Le duc et Jeanne vivaient seuls, sans enfant. La vieille mère du duc était morte, dans les premiers mois du mariage de Jeanne.

Jeanne, devenue alors duchesse, adopta une jeune fille de six ans, afin de se dissiper, dans ses moments de loisir, par les entretiens enfantins de cette jeune fille.

Elle l'aimait beaucoup ; l'estime qu'elle lui témoigna, gagna l'amour de la jeune fille.

Cette dernière s'appelait Lucie Gouzy ; son père après avoir vécu dans les honneurs et les

richesses, subit un revers de fortune qui plongea la famille tout entière dans une position peu avantageuse, voisine même de la misère.

Il était autrefois, un des amis du duc, qui crut lui aider dans son malheur, en préparant un joli avenir, à cette enfant.

Quelques années se passèrent, pour le duc et la duchesse, dans la joie et le bonheur que procuraient, la concorde, une vie régulière, et les moyens princiers.

Jeanne eut, un jour, un enfant, qu'elle fit appeler Henri.

Ce fut une joie indicible pour le duc et la duchesse ; surtout cette dernière était, on ne peut pas contente, de la faveur que le ciel lui avait accordée, en lui donnant cet enfant.

Depuis la naissance de l'enfant, Lucie était devenue jalouse des caresses que la duchesse accordait à son nouveau né.

Souvent, elle rapportait des choses mensongères à son père qui commença à écouter toutes les suggestions de l'esprit du mal.

Faire disparaître l'enfant propre du duc, ouvrirait un avenir bien plus brillant à Lucie ! lui disait le démon.

Aussi, cette idée hanta son cerveau, pendant longtemps.

Il ne cessa dès lors, d'étudier comment il pourrait s'introduire dans le château du duc, et faire disparaître l'enfant, sans être vu.

Il n'avait pas la méchanceté de le faire mourir ; d'ailleurs, c'eût été exposer, sa jeune fille, si les médecins faisaient l'autopsie ; il avait l'idée de le faire disparaître et de le faire élever dans un hôpital.

L'enfant commençait à parler ; il avait alors ses quatre ans.

Un beau soir de juin, le firmament était clair, les étoiles versaient leurs larmes d'argent, sur la nature plongée dans le silence ; une douce brise soufflait un air chaud et caressant ; le duc et la duchesse avaient laissé Lucie à la maison, comme gardienne, et étaient allés faire une promenade dans la ville.

L'enfant jouissait d'un profond sommeil !

M. Gouzy profita de la circonstance pour enlever l'héritier du duc ; grâce à la faveur des ténèbres et à la complicité de son enfant Lucie, il pût s'introduire dans le château, emmailloter l'enfant, le jeter dans sa voiture et s'enfuir.

À son retour, Jeanne s'aperçut de l'absence de son enfant.

Toutes sortes de questions furent posées à Lucie ; mais cette dernière confuse et incapable de soutenir l'hypocrisie quelle avait d'abord résolu d'avoir, pour la circonstance, balbutia quelques mensonges qui indiquèrent sa culpabilité.

La confusion et la crainte de Lucie, donnèrent des soupçons au duc, sur le père de Lucie, comme auteur du crime.

Jeanne était bien triste et affligée de la perte de son enfant.

Il lui semblait entendre les cris de son cher petit Henri.

La peine que la duchesse en ressentit fut vive ; elle fut inconsolable. . . .

Le duc, prenant son poignard, amena Lucie dans un appartement ; tiens, Lucie, lui dit-il, jusqu'à présent, j'ai été bon pour toi ; mes confiances et mon amour étaient en toi ; je désirais te faire héritière d'une partie de mes biens et te créer un bel avenir !

Ce que j'avais décidé de faire pour toi, je le ferai, je te le promets, si tu me declares le nom de

celui qui m'a enlevée mon fils ; au contraire, si tu restes muette à ma question, ce poignard va te transpercer le cœur, à l'instant même !

Lucie éclata en sanglots.

Réponds-moi, Lucie, qui est venu en mon absence, enlever mon enfant ?—

Mon père, répondit Lucie, en pleurant amèrement.—

C'est bien, Lucie, voici cinq francs ! ce n'est que le commencement de mes faveurs à ton égard ; je te garderai sous ma protection, mais va et sois bonne enfant !

Le duc sortit immédiatement pour faire arrêter M. Gouzy ; mais à peine, avait-il fait quelques pas qu'il rencontra M. Gouzy, je vous accuse M. Gouzy, dit le duc irrité, d'avoir . . .

Moi interrompit M. Gouzy !—

Oui, vous ! vous avez . . .

Vous m'accusez ! mais de quel crime donc ?

Laissez-moi parler, je vais vous le dire ! vous avez enlevé mon fils Henri !

J'ai enlevé votre fils !

Oui, vous, M. Gouzy à qui j'ai fait tant de bontés ; vous que j'ai tiré de la misère lors de votre revers de fortune, vous dont j'ai pris sous mes soins, la jeune fille, à laquelle j'avais décidé de léguer une grosse somme d'argent ! vous pour qui, j'ai toujours été un ami dévoué, je vous accuse, vous M. Gouzy, de m'avoir enlevé mon fils !—

Allons, vous badinez, M. le duc !—

Pas d'hypocrisie, riposta le duc avec indignation !—

Ne savez-vous pas, duc, que depuis mon revers de fortune, des calomnies de toutes sortes m'attaquent non-seulement dans mon honneur, mais aussi dans ma foi et mon dévouement comme ami, vous ne réfléchissez pas à ce que vous dites, M. le duc.

Comment, moi, avoir enlevé votre fils, moi qui fus votre ami, votre compagnon d'armes ! moi, homme de cinquante ans passés ! complètement absorbé par les plus hautes questions politiques, travaillant jour et nuit à refaire ma fortune pour conserver à mes enfants, la dignité et le rang que m'a légués mon père, je me serais introduit dans votre château pour enlever votre fils ! Croyez-vous que j'aurais reconnu les services que vous m'avez si généreusement rendus, par le plus grand des crimes ? Allons, duc, vous ne le croyez pas !—

Cependant, M. Gouzy, les preuves sont là, flagrantes et irrécusables ; M^{de} la duchesse pleure jour et nuit, la perte de son fils ! Serez-vous insensible aux douleurs si cruelles de mon épouse ?

Pour l'amour de mon épouse, pour l'amour des bonnes relations que nous avons toujours eues, rendez lui donc ce qu'elle a de plus cher au monde.

Je suis innocent de ce que vous m'accusez ! M. le duc.—

Vous niez M. Gouzy ! pour ne parler que de votre entrée dans mon château, à une heure tardive, ne vous y êtes-vous pas introduit ?—

Oui, M. le duc, mais c'était simplement pour voir ma fille ; j'ignorais votre absence lorsque je m'y suis présenté.—

—Je n'ai pas à écouter les raisonnements plus ou moins spécieux, qu'il vous plait de me faire. Votre félonie envers moi a été flagrante ; j'ai toutes les preuves entre les mains.

Si vous ne me rendez mon fils, cette épée vous le fera rendre !—

M. le duc, vos menaces ne servent de rien ! la réputation de chevalier sans peur que je me suis acquise jusqu'à présent, me porte à ne pas trembler devant vous, même plus, à braver vos menaces dont je me ris.—

Le duc Frédéric voyant que M. Gouzy ne voulait rien avouer, se rendit chez M. le greffier de la ville, pour le faire arrêter.

Mais pendant ce temps, M. Gouzy prévoyant ce qui allait arriver prit la clef des champs et quitta la France, laissant le jeune Henri, à l'orphelinat de Rouen.

Le duc fit faire de grandes recherches, pour retrouver son enfant.

La duchesse Jeanne était bien malade ; elle souhaitait voir son enfant avant de mourir ; le curé de la ville aida le duc, dans ses démarches, afin de retrouver son cher Henri.

Après plusieurs jours de recherches par la police, l'enfant fut trouvé et rendu à la duchesse dont l'état empirait toujours.

Le prêtre Louis de Bonnefon, frère de la duchesse, fut mandé de Paris.

On avertit aussi Mlle Paray qui vivait à Paris, que la duchesse était sérieusement malade.

Elle se rendit sans retarder, auprès de son amie de jeunesse.

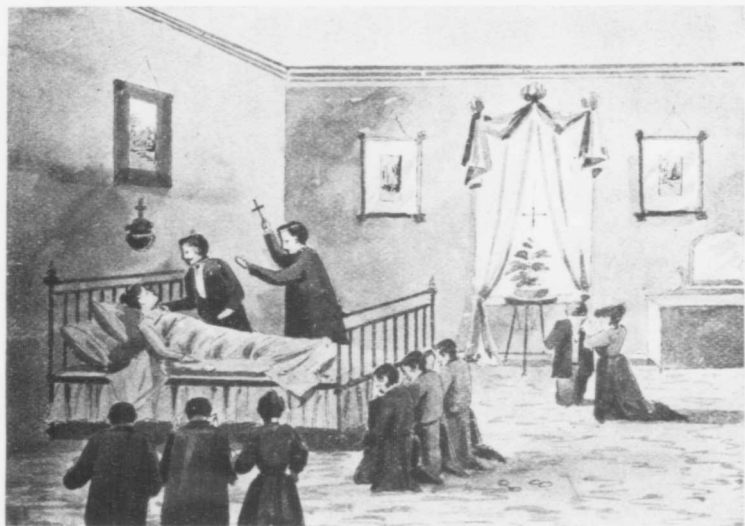
L'abbé Louis de Bonnefon exhorta Jeanne au pardon et au repentir de ses fautes.

Il la prépara à la mort, car son cas était désespéré.

Jeanne demanda au duc, sur les conseils de son frère, de faire venir devant elle les trois prisonniers qu'il avait fait condamner.

Le duc Frédéric, voulant se rendre aux derniers désirs de son épouse, se rendit à Paris où il obtint la faveur spéciale de donner la liberté, moyennant caution de leur part, aux trois prisonniers : le prince Arthur, Mary Deschannons et Pierre Labouchère.

Les officiers de la justice escortèrent les prisonniers et les conduisirent à Rouen, au château du duc Frédéric



Officiers de justice, enlevez les chaînes des mains de ces prisonniers et donnez leur la liberté.



La duchesse les fit entrer dans sa chambre ; elle était à la dernière extrémité ; comme elle l'avait souvent demandé à Dieu, elle conserva sa connaissance jusqu'au dernier moment.

Appuyée sur le bras de son mari, elle jeta un œil de pitié sur ces misérables, en leur disant :

Je vous ai fait venir auprès de moi, afin de vous rendre à la liberté, si vous voulez me promettre devant Dieu, que vous ne vous vengerez jamais, ni sur mon époux, ni sur mon enfant —

Tous les prisonniers transportés de joie levèrent leurs mains enchaînées, vers le ciel et dirent : nous vous le promettons, duchesse !—

La duchesse embrassa son enfant, Henri, son époux et son frère.

Je reçois vos serments, dit le prêtre Louis de Bonnefon, et je demande au ciel qu'il vous pardonne vos fautes, aussi généreusement que vous vous pardonnez les uns aux autres.

Jeanne ordonna d'un signe, de délier les chaînes des prisonniers qui s'agenouillèrent tous, au pied du lit de la duchesse mourante. . . .

La vie est peu de chose, reprit Jeanne ; les plaisirs nous brouillent souvent la vue ; mais lorsqu'on est au seuil de l'éternité, qu'on est appelée à rendre compte de toute sa vie, on voit les choses telles qu'elles sont. Vivez en paix ! Vivez dans la crainte du Seigneur !

Pensez à moi quelquefois ! faites entendre au ciel de temps en temps, une prière pour le soulagement de mon âme.

Les prisonniers touchés des paroles de Jeanne, se sentirent repentants et contrits

Sur leur demande, le prêtre Louis de Bonnefon les confessa et leur accorda la faveur de communier avec la mourante.

Mlle Paray et le duc firent aussi la sainte communion.

La chambre mortuaire devenait un sanctuaire béni, où Dieu avait opéré un si grand miracle ! Toute l'assistance agenouillée et recueillie pria en silence, tandis que le prêtre Louis de Bonnefon, debout près du lit de l'agonisante, levait les mains vers le ciel pour présenter à Dieu, l'âme de la duchesse, de Jeanne l'Orpheline qui expirait en paix !

FIN

EN PÉPARATION.

“ Le Comté de Rouville,” ses institution, etc,
etc.

“ Mon violon,” comédie en trois actes.

Votre tout dévoué

L. PHILIPPE FOURNIER.

